

Conduite du chantier :

« Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI »

Dans le cadre de l'Action Structurante du COSTEA au bénéfice du Réseau Ouest-Africain des Sociétés d'Aménagement et de Gestion de l'Irrigation (ROA-SAGI)



Livrable 1 : rapport de démarrage

09/2020

Présenté par



Rédaction	<i>Mathieu Faujas (chef de mission) contributions de Gabriel Morin-Kasprzyk et Florence Deram Malerbe</i>
Assurance qualité	<i>Claude Mauret</i>
Version provisoire	<i>11/09/2020</i>
Version finale	<i>24/09/2020</i>

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Premiers constats et clarifications	2
2.1	Mobilisation des EC.....	2
2.2	Qualité de la connexion.....	2
2.3	Parties prenantes et rôle	2
2.4	Points sur la sécurité dans le Sahel après les derniers événements (Niger et Mali).....	3
3	Méthodologie du chantier.....	4
4	Processus de validation des livrables.....	7
5	Calendrier et planning d’intervention.....	8
5.1	Calendrier de la phase 1 mis à jour : Etats des lieux par filière et par pays.....	9
5.2	Calendrier de la phase 2 et 3 mis à jour : Etudes de cas	10
5.3	Planning d’intervention de l’équipe	11
6	TDR des membres de l’équipe	12
6.1	Chef de mission.....	12
6.2	Chargé de mission / concertation	12
6.3	Experte Systèmes irrigués	13
6.4	Co-pilote.....	13
6.5	Experts-contributeurs	14
7	Budget de fonctionnement par phase	16
8	Plan de la note de synthèse	17

Table des figures et tableaux

Figure 1 : Structure d’ensemble du chantier Filières	4
Tableau 1 : Récapitulation des tâches, activités et livrables	5

Table des annexes

Annexe 1 : compte rendu de la réunion de pré-cadrage du 2/07/2020
Annexe 2 : présentation lors de la première session de visioconférences avec les SAGI - août 2020
Annexe 3 : Copie du contrat type de sous-traitance entre ACK et les SAGI pour le recrutement des EC
Annexe 4 : vade-mecum des EC – première version
Annexe 5 : Liste définitive des experts-contributeurs participant au chantier
Annexe 6 : offre technique ACK International

Abréviations, sigles et acronymes

AFD :	Agence Française de Développement
AFEID :	Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage
ANADER :	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (Tchad)
AUE :	Association d'Usagers de l'Eau
AI :	Associations d'Irrigants
AS :	Action Structurante
BAGREPOLE :	Société de Développement Intégré du Pole de Bagré (Burkina Faso)
AMVS :	Autorité de Mise en Valeur du Sourou (Burkina Faso)
CILSS :	Comité Inter-états pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CIRAD :	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (France)
CNRADA :	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (Mauritanie)
COFIL :	Comité de Pilotage
COSTEA :	Comité Scientifique et Technique pour l'Eau Agricole
EAF :	Exploitation Agricole Familiale
EC :	Expert-Contributeur
IER :	Institut d'Economie Rurale (Mali)
INERA :	Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles (Burkina Faso)
INRAN :	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement (France)
IRSTEA :	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (France)
ISRA :	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ODRS :	Office de Développement Rural de Sélingué (Mali)
ON :	Office du Niger (Mali)
ONAHA :	Office national des Aménagements Hydro-Agricoles (Niger)
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OPA :	Organisation de Producteurs Agricoles
OPIB :	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (Mali)
ORS :	Office Riz Ségou (Mali)
OUEA :	Organisation d'Usagers de l'Eau Agricole
PARIIS :	Programme d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel
PM :	Point Moral
ROA :	Réseau Ouest-Africain (des SAGI)
SAED :	Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

SAGI :	Société d'Aménagement et de Gestion de l'irrigation (Afrique de l'ouest)
SAR :	Société d'Aménagement Régional (France)
SODAGRI :	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (Sénégal)
SONADER :	Société Nationale de Développement Rural (Mauritanie)
TDR :	Termes De Référence
UGB :	Université Gaston Berger (Sénégal)

1 Introduction

Ce rapport de démarrage constitue le premier livrable du chantier « Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI » confié à ACK par l'AFEID. Il a deux objectifs principaux : faire le point des activités de démarrage depuis l'attribution du contrat et établir une version définitive validée de l'organisation du travail sur la base des échanges que l'équipe de consultants a eus avec les responsables du COSTEA et les SAGI. L'offre technique est en Annexe 6.

Depuis juillet 2020, et comme proposé, ACK a tenu trois (3) visioconférences collectives : une introductive avec le Comité de supervision (CS), constitué du Secrétariat technique permanent (STP) et de l'animateur du ROA-SAGI (le 02 juillet 2020, voir CR en Annexe 1) et deux préparatoires avec les SAGI (les 18 et 25 août 2020, voir présentation en Annexe 2).

Par la suite, des visioconférences individuelles avec chaque SAGI ont été organisées dans le cadre de la préparation du lancement effectif du chantier et pour la mise en place des outils de travail collaboratif. Un premier point a été en outre organisé avec le co-pilote du chantier pour clarifier les rôles et l'organisation du travail. Ce faisant, cette anticipation sur la date officielle de lancement a permis de gagner du temps sur l'intégration des experts-contributeurs (EC) dans l'équipe de consultants et sur le règlement des questions administratives et techniques.

Compte tenu du caractère original et inédit d'un chantier qui se déroulera largement à distance à travers les outils numériques, l'idée d'ACK est de consacrer du temps initialement à ces questions afin que les EC se sentent à l'aise et se consacrent au travail d'équipe par la suite. Les questions techniques concernent la mise à disposition et la prise en main des outils numériques de la suite Google ; les questions administratives portent sur la finalisation et la signature des contrats de sous-traitance entre ACK et les experts-contributeurs (le processus a démarré ; un point sur son avancement et une copie de contrat type sont en Annexe 3).

Une première version du vade-mecum a été partagée avec les SAGI (Annexe 4). Elle est amenée à s'enrichir au gré de l'expérience acquise. Outre la reprise d'un certain nombre d'informations sur les processus du chantier Filières, le rôle des parties prenantes et le calendrier prévisionnel des livrables, le vade-mecum contient essentiellement des détails sur le fonctionnement des outils numériques de travail collaboratif et les procédures à suivre pour organiser les échanges au quotidien. Il porte sur *Gmail* (email), *Hangouts* (messagerie instantanée), l'agenda partagé, *Meet* (visioconférence) et le *Drive* (partage de fichiers)¹.

Les consultants anticipent quelques difficultés initiales que les EC vont rencontrer dans l'utilisation de ces outils, mais soulignent que c'est un investissement en temps qui pourra être bénéfique par la suite pour le fonctionnement du réseau ROA-SAGI.

Globalement, peu de commentaires et de modifications ont été apportés sur la méthodologie, le plan de travail et le calendrier par les parties prenantes au chantier. La version définitive est donc largement une reprise de celle proposée dans l'offre technique d'ACK. Nous abordons néanmoins des questions de détails et apportons des précisions.

¹ Une liste de diffusion sur WhatsApp a été mise en place pour le partage rapide d'informations générales et la confirmation de points de détail. Cet outil est parfait pour des messages courts et rapides qui ne nécessitent pas l'envoi d'un mail et met instantanément tout le monde au même niveau d'information.

2 Premiers constats et clarifications

2.1 Mobilisation des EC

Il faut noter la bonne mobilisation des SAGI pour ce démarrage anticipé. Toutes ont répondu présentes lors des réunions de présentation, malgré les difficultés d’agenda en particulier au Mali (l’Office du Niger était sollicité au niveau national en lien avec la situation politique au Mali). Les EC, ainsi que plusieurs points moraux (PM), ont assisté à ces visioconférences organisées en deux groupes afin de s’adapter aux contraintes des uns et des autres. Plusieurs échanges ont eu lieu sur des points portant à la fois sur l’orientation du chantier et son organisation.

Au cours de ces réunions introductives, il a été rappelé l’importance de l’engagement et de la réactivité des EC dans l’objectif de progresser régulièrement sur les activités du chantier et respecter le calendrier. Les consultants ont souligné qu’ils comprenaient que les EC étaient des cadres très occupés sur leurs diverses responsabilités au sein des SAGI. L’équipe a précisé que l’idée était de s’adapter aux besoins et/ou aux contraintes de chacun pour leur permettre de mener leurs activités de front. Néanmoins, il a été demandé que la mobilisation soit réelle et l’engagement respecté pour la réussite du chantier.

Le tableau récapitulatif des experts contributeurs est repris en Annexe 5.

2.2 Qualité de la connexion

Le premier constat est que la qualité des connexions à travers les 6 pays est variable. C’est une donnée importante étant donné la « nature numérique » de l’organisation de ce chantier. De manière générale, Tchad, Niger et Mauritanie ont rencontré des difficultés, notamment sur le son, ce qui a empêché les EC et PM de bien entendre et de participer. Il faut noter que certains se connectaient depuis la province, où les conditions d’accès au réseau sont parfois moins bonnes que dans la capitale. Egalement, l’utilisation des caméras a pu rendre la communication difficile (elles ont été coupées dans la deuxième partie des visio). Enfin, le nombre important de participants peut jouer sur la qualité de réception. Pour répondre à cette problématique, plusieurs solutions sont envisagées :

- Favoriser des échanges en plus petits groupes quand cela est possible (5-6 personnes maximum),
- Utiliser plusieurs médias lorsque nécessaire, en favorisant la connexion mobile (Google Meet est téléchargeable sur mobile, ou WhatsApp),
- Assister les EC à trouver de meilleures conditions d’accès au réseau : se déplacer dans des lieux où l’on capte mieux, trouver de meilleurs créneaux horaires, éviter les événements météorologiques qui perturbent les réseaux, etc.
- Changer d’abonnement internet grâce à l’utilisation du forfait de 200 euros prévu au budget, notamment pour une connexion via smartphone qui pourrait s’avérer meilleure.

2.3 Parties prenantes et rôle

Plusieurs clarifications et ajustements ont été faits sur le rôle de chaque partie prenante à la réalisation du chantier. Les principaux sont les suivants :

- Le GT Filières tel qu’imaginé, prévu pour jouer un rôle dans la relecture des livrables, n’est pas opérationnel à ce jour. Il rassemble aujourd’hui essentiellement les EC. Dans ces conditions, il n’y a pas d’intérêt à le solliciter pour un avis consultatif. Dans l’attente de sa mise en route effective, ACK propose d’organiser différemment le partage des livrables pour relecture au sein du réseau des SAGI. Le dispositif est décrit plus bas en détail dans la section « Processus de validation des livrables ».
- Le co-pilote : son rôle a été revu et discuté avec Mamadou Togola, DG de l’OPIB et co-pilote du chantier Filières. En l’absence du GT Filières, il consiste essentiellement en la coordination des EC et à l’animation du réseau. ACK a insisté qu’il semblait nécessaire qu’un suivi individualisé soit effectué par le co-pilote pour assurer un avancement régulier de l’équipe. Les TDR donnent plus de précisions sur le rôle du co-pilote (Cf. section TDR des membres de

- l'équipe). A ce stade, le co-pilote a contribué activement à la mobilisation de ses pairs au Mali.
- SAGI : la mise à disposition des EC est du ressort des SAGI dans la mesure où le contrat de sous-traitance est passé avec elles. Toutefois, au-delà de cet aspect administratif, les consultants ne rendront pas compte des travaux en cours aux dirigeants et aux PM de SAGI qui seront informés via leur EC. En dehors des EC, ACK insiste qu'il n'y aura pas d'échanges directs sur les questions techniques propres au chantier avec les points moraux. Seules les questions administratives et autres points contractuels feront l'objet d'échanges. En conséquence, il n'y aura pas de double destinataire des emails, avec par exemple le PM en copie « au cas où ».
 - Le COPIL du réseau ROA est une ressource éventuelle, ou un recours en cas de besoin, mais ne sera pas non plus consulté directement pour les activités et les livrables (à l'exception de son rôle dans la phase 3 du chantier). Il sera par contre consulté pour avis au terme de chaque phase, tous les 6 mois.
 - Comité de supervision : en temps normal, il n'est pas prévu que les membres du CS soient mobilisés pour les activités du chantier, outre la validation des livrables. Néanmoins, le coordonnateur régional (Sidy Seck) et surtout l'animateur du ROA (Khaly Fall) peuvent être sollicités pour certaines difficultés rencontrées (par exemple, contact avec les SAGI pour le remplacement d'un EC non disponible), après avoir mobilisé le co-pilote. Ils ont tous deux participé à la deuxième réunion introductive des SAGI et ont apporté des éclaircissements utiles aux SAGI sur les décisions prises au niveau du réseau lors des réunions de Niamey et Bamako (objectif du chantier, choix des filières, cas de l'ORS, etc.), sur lesquelles le chantier ne reviendra pas.

2.4 Points sur la sécurité dans le Sahel après les derniers événements (Niger et Mali)

La question sécuritaire a déjà été abordée dans l'offre technique d'ACK. Il semble important de tirer les leçons des derniers événements qui ont lieu dans la zone depuis sa préparation : le coup d'état au Mali (18 août) et l'attentat qui a visé des humanitaires au Niger (9 août). Il faut redire que cette situation de risques et d'incertitude qui s'aggrave pèsera sur la capacité des consultants à mener leur mission sur le terrain durant la phase 2.

Il paraît clair désormais que dans plusieurs pays (Mali, Burina Faso, Niger et partiellement le Tchad), les visites de terrain en zone rurale ne seront pas possibles. Egalement, il se pourrait qu'elle limite les experts-contributeurs dans leurs déplacements. Cette question sécuritaire est doublée par la question sanitaire et la propagation de la pandémie à COVID19, dont le développement est encore incertain pour les mois à venir.

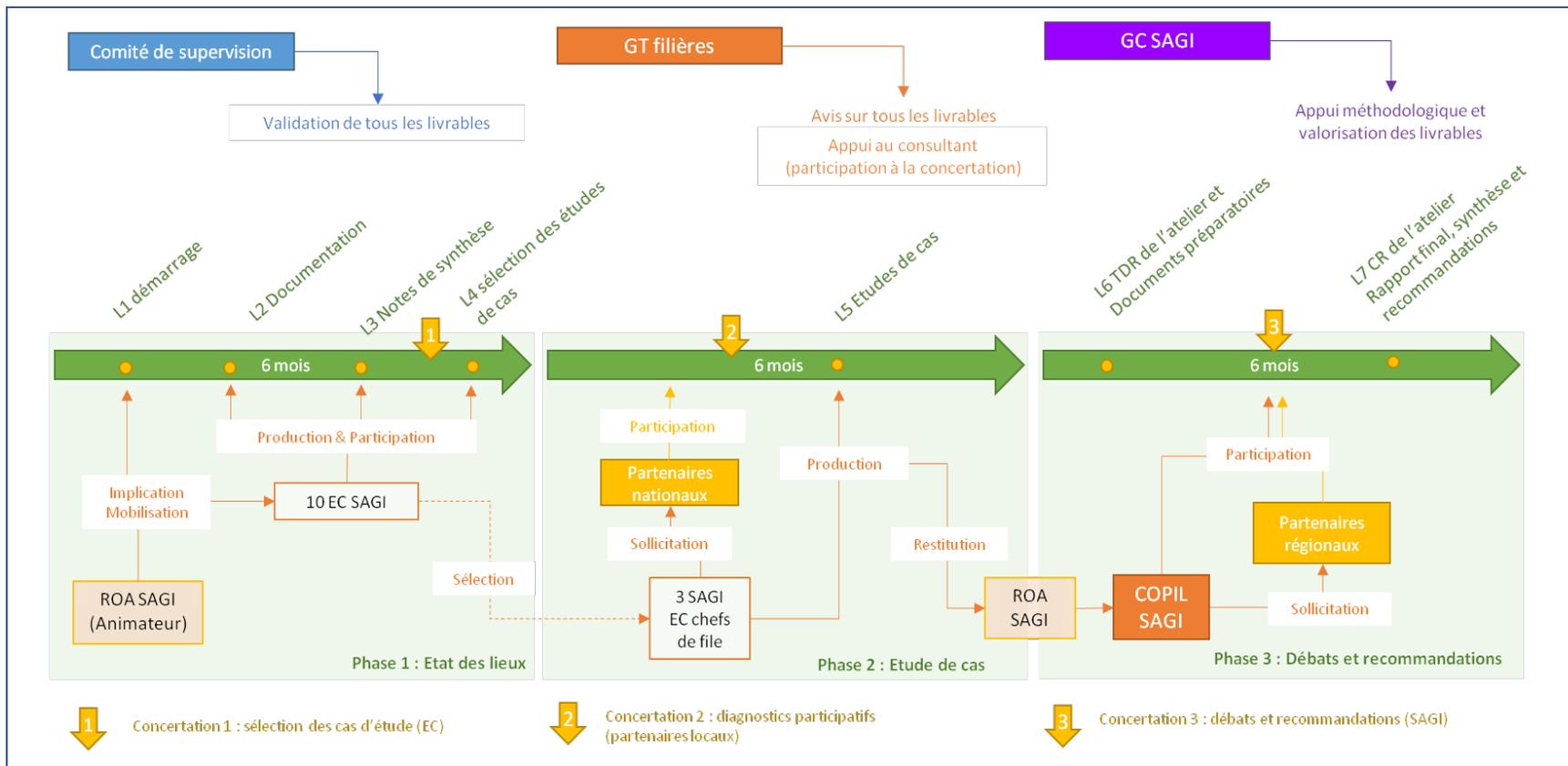
Les conséquences pourraient être :

- Le choix des terrains d'étude pour le diagnostic approfondi devra nécessairement inclure les critères de sécurité et prendre en compte les effets de possibles restrictions. Dans les pays concernés, une mission sur place se limitera à des entretiens dans la capitale et/ou à des ateliers de travail.
- Garder en option la possibilité de réaliser les missions de terrain sous une autre forme, par exemple via la mobilisation de relais locaux dont ACK dispose.

3 Méthodologie du chantier

Nous reproduisons plus bas le schéma général de l'organisation du chantier présenté dans l'offre technique. Peu de modifications y ont été apportées, il est donc confirmé sous cette forme.

Figure 1 : Structure d'ensemble du chantier Filières



NB : GT Filières : Groupe de travail Filières. GC SAGI : Groupe consultatif

Après les premiers échanges, il faut souligner le caractère original du chantier qui sera structuré en 3 phases d'égale durée, mais de nature différente. La première est une revue documentaire menée en réseau mais à distance, la seconde est composée de 3 missions de terrain et la troisième prendra la forme d'un atelier régional. Un des enjeux relevé par les experts-contributeurs sera de bien prendre en considération le contexte de chaque SAGI et sa singularité historique, par opposition à une approche globale qui imposerait par le haut un positionnement aux SAGI dans leur ensemble.

Il y a une nécessité à trouver un point d'équilibre entre les différents niveaux d'intégration (territorial, national, régional) en distinguant ce qui est particulier à chaque SAGI et ce qui peut être mis en commun. En l'occurrence, cette tension doit sans doute être utilisée précisément pour stimuler un débat au niveau du réseau et donner sens à cet espace d'échange.

Pour une compréhension facilitée, le tableau suivant explicite la structure d'ensemble du chantier.

Tableau 1 : Récapitulation des tâches, activités et livrables

Phases	Tâches	Activités	Durée	Livrables
1	Etats des lieux par filière et par pays	Etablissement des bases de données	2 mois	L2 : Base de données ➤ Novembre 2020
		Revue documentaire	3 mois	L3 : Notes de synthèse par pays et par filière ➤ Décembre 2020
	Rédaction des notes de synthèse			
	Mise en commun et sélection des cas d'étude	Détermination des critères de sélection	2 mois	L4 : Sélection des cas d'étude ➤ Février 2021
	Sélection des terrains d'étude			
2	Etudes de cas	Diagnostiques participatifs sur le terrain	6 mois	L5 : études de cas ➤ Août 2021
3	Atelier-débat	Préparation de l'atelier	2 mois	L6 : TDR de l'atelier régional ➤ Octobre 2021
		Atelier régional	3 mois	L7 : compte-rendu de l'atelier et rapport final ➤ Février 2022

La phase 1 implique l'équipe du consultant y inclus les EC. Il s'agit de faire l'état des lieux des filières ciblées et du rôle des SAGI dans leur développement à partir de notes de synthèse, puis de sélectionner 3 terrains d'étude pour la réalisation d'un diagnostic approfondi (tâche 2).

S'agissant de la répartition des analyses par pays et par filière, chaque SAGI réalise une analyse synthétique pour la filière majeure qui la concerne :

- Pour la Mauritanie et le Tchad, ce sera nécessairement le riz.
- Pour le Niger, l'ONAHA aura à couvrir les deux filières riz et oignon, considérant l'importance des deux filières pour le Niger et conformément à l'engagement de la SAGI lors du Copil SAGI de Bamako. **ACK portera une attention particulière à l'organisation du travail et à l'appui à l'EC considérant qu'il aura deux filières à couvrir**, quand les autres n'en auront qu'une seule. Une solution en cours d'exploration (et proposée par l'EC) est la mise à disposition temporaire sans implication budgétaire d'un agent junior de l'ONAHA pour aider l'EC sur certaines activités comme la collecte documentaire. Des discussions auront lieu dans les prochains jours avec la direction de la SAGI pour préciser les détails de la mobilisation de cet agent.
- Pour les trois autres pays (Burkina Faso, Sénégal et Mali) qui possèdent plusieurs SAGI couvrant les trois filières, chaque SAGI aura à choisir une seule filière en veillant à ce que toutes les filières ciblées soient couvertes au niveau national. Par exemple au Mali, le riz pour l'ODRS, la tomate pour l'ON et l'oignon pour l'OPIB. La répartition sera collectivement décidée par les SAGI au sein d'un même pays.

En conséquence, dans les notes de synthèse, les EC auront à décrire les filières à un niveau national², tout en analysant le rôle de leur propre société dans sa zone de gestion. Dans les pays disposant de plusieurs SAGI, la SAGI responsable d'une filière au niveau national sera assistée par ses consœurs afin de couvrir cette dimension avec des données issues de leurs différentes zones. Il y aura donc production de 10 notes, une par EC, avant réduction à 6 notes de synthèse après intégration au niveau pays et filière. Ce sont ces 6 notes qui constitueront le livrable 3.

La sélection des études de cas se fera en deux temps :

- 1) validation participative des critères de sélection : les critères de sélection seront proposés par écrit par le consultant aux EC, qui assureront d'abord un retour écrit (amendements), puis validés en visioconférence. Dans la pratique, les critères de sélection seront probablement préparés et soumis aux EC plus tôt, dès la revue documentaire, afin de cadrer davantage la recherche des informations utiles et pour favoriser la réflexion sur le choix des terrains au cours même de l'analyse.
- 2) la sélection proprement dite sous la forme de trois ateliers à distance (un par filière), avec un observateur issu du CS : chaque EC sera au préalable appelé à évaluer l'intérêt d'une étude de cas dans une SAGI autre que la sienne sur la base des critères validés. Il s'agira plus d'une évaluation qualitative que quantitative (pas de scoring). Des échanges bilatéraux entre le consultant et chaque EC seront également organisés de manière à préparer et faciliter l'atteinte d'un consensus sur le choix des terrains avant les ateliers de sélection.

A l'issue de la sélection, les EC des SAGI/pays retenus seront chacun désignés comme chef de file d'une filière pour mener les diagnostics approfondis en phase 2. Il leur sera demandé de rédiger une note de synthèse comparative sur la filière dont ils sont responsables en intégrant les données des autres SAGI non retenues, ce dans l'objectif d'avoir une perspective régionale. Cette note sera ajoutée au livrable 4.

Les phases 2 et 3 (études de cas et atelier régional) n'ont pas été modifiées par rapport à l'offre technique. La méthodologie est donc confirmée à ce stade.

² Ce qui inclut d'analyser les éléments liés au secteur informel et à l'export, en particulier sur les filières maraichères, même si les données peuvent être complexes à collecter

4 Processus de validation des livrables

Un processus général de production et de validation des livrables (particulièrement le livrable 4 : notes de synthèse par SAGI) a d'ores et déjà été proposé au CS en juillet. Il comprend en particulier pour la partie validation :

- Une première version provisoire du livrable qui est soumise au GT Filières et au CS pour commentaires (avec un suivi assuré par l'AMO Vincent Tanguy pour la compilation des commentaires et le retour aux consultants).
- La préparation d'une version finale par les consultants à partir des commentaires reçus.
- Une validation définitive par le CS.
- Valorisation sur le site du ROA et sur les réseaux sociaux.

Comme précisé plus haut, le GT Filières n'est pas opérationnel à ce jour, et l'animateur du réseau a souligné que sa mise en route pourrait prendre encore plusieurs mois.

En l'absence du GTF, les consultants ont d'abord pensé favoriser les relectures croisées entre EC déjà prévues dans l'offre. Néanmoins, il est difficile d'envisager que les EC puissent relire la totalité des contributions de leurs pairs considérant que, dans la phase 1 au moins, il y aurait 10 notes de synthèse à relire (une par EC, avant intégration par pays). Il y a un risque que ce travail ralentisse significativement la marche du chantier en noyant les EC. La qualité des consultations s'en trouverait impactée.

Aussi, afin de maintenir un bon niveau de concertation et de participation croisée tout en demeurant raisonnable sur la charge de travail, **il est proposé de limiter à 3 les relectures de chaque note** en les attribuant aux EC sur la base d'une proximité entre SAGI (filières, taille, etc.) et/ou des intérêts particuliers de chaque EC. Chaque EC aura ainsi au maximum 3 documents à relire en phase 1.

Pour les deux autres phases, les EC seront normalement sollicités pour assurer cette relecture sur l'ensemble des livrables. Après relecture, dans le souci de favoriser une participation large et d'enrichir l'analyse, **des réunions d'échange dans un format léger en sous-groupes pourront être ajoutées au processus**. Ceci est d'autant plus important que les EC seront appelés à se prononcer sur la sélection des terrains d'étude sur la base des notes de synthèse.

5 Calendrier et planning d'intervention

Calendrier et planning sont confirmés dans leur forme initiale. Nous fournissons plus bas les versions détaillées.

Code couleurs :

	Activité
	Activité impliquant une interaction type atelier / réunion
	Livrable préliminaire
	Livrable final

5.1 Calendrier de la phase 1 mis à jour : Etats des lieux par filière et par pays

Programme d'activité et livrables		1				2				3				4				5				6					
N°	Livrables1 (L -)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24		
L - 1	<i>Rapport de démarrage</i>																										
	1. Réunion de pré-cadrage													Phase 1 (6 mois)													
	2. Intégration des EC dans l'équipe																										
	2. Rédaction du rapport préliminaire																										
	3. Première validation du rapport préliminaire																										
	4. Réunion de démarrage																										
	5. Finalisation du rapport de démarrage																										
	6. Validation de la version finale du rapport																										
L - 2	<i>Partage de la documentation sur la plateforme collaborative</i>																										
	1. Cadrage de la recherche documentaire																										
	2. Collecte documentaire																										
	3. Point d'étape I : Validation et encodage de la documentation																										
	4. Rédaction des résumés version préliminaire																										
	5. Livraison au client - version préliminaire livrable 2																										
	6. Enrichissement du livrable 2 par le client																										
	7. Finalisation du livrable 2 selon les amendements du client																										
	8. Livraison au client - version finale du livrable 2 et mise en ligne (ROA-																										
L - 3	<i>Production des notes de synthèse par pays</i>																										
	1. Cadrage de la production de la note de synthèse																										
	2. Première phase de production (draft)																										
	3. Point d'étape II : relecture croisée des drafts et entretien par pays																										
	4. Deuxième phase de production (version préliminaire)																										
	5. Livraison au client - version préliminaire livrable 3																										
	6. Validation de la version préliminaire du livrable 3 par le client																										
	6. Synthèse, finalisation, harmonisation et assurance qualité																										
	7. Livraison au client - version finale du livrable 3																										
L - 4	<i>Ateliers de sélection des études de cas</i>																										
	1. Cadrage : mise en commun et relecture croisée des notes de synthèse,																										
	2. Proposition des terrains d'étude potentiels par les EC																										
	3. Notation des propositions selon les critères																										
	4. Ateliers participatifs de sélection des terrain d'étude, 1 par filière																										
	5. Désignation des chefs de file et synthèse comparative par filière																										
	6. Livraison au client - version préliminaire du livrable 4																										
	7. Validation de la version préliminaire par le client																										
	8. Livraison au client - version finale du livrable 4																										

5.3 Planning d'intervention de l'équipe

Le tableau suivant fait apparaître le nombre de jours de travail attendus pour chaque membre de l'équipe de la mission. Les jours indiqués par étape sont à répartir dans la durée prévue de chaque tâche. La liste définitive des EC mobilisés pour le chantier est fournie en annexe 2. Le nom des chefs de file Filière seront déterminés après la sélection des terrains d'étude (fin de la phase 1).

N°	Nom	Position	Temps de contribution de l'expert (par h.jour) pour chaque livrable listé dans le Formulaire TECH-3								Temps de contribution total (en jours)			
			Lieu	L - 1	L - 2	L - 3	L - 4	L - 5	L - 6	L - 7	Siège	Terrain	Total	
Personnels-clés3														
K-1	Mathieu Faujas	Chef de mission	[Siège] [Terrain]	3	2,5	5,5	4,5	11	3	9,5	39		11	50
K-2	Gabriel Morin-Kasprzyk	Chargé de concertation	[Siège] [Terrain]	4	4,5	6	2,5	5	2	5	29		11	40
Sous-total											68	22	90	
Autres personnels														
N-1	Florence Deram Malerbe	Expert système irrigués	[Siège] [Terrain]	1	0	2	2,5	3	1,5	1	11		11	22
N-2	Claude Mauret	assurance qualité	[Siège] [Terrain]	1	0	1	1	2	1	2	8		0	8
Sous-total											19	11	30	
Experts-contributeurs (sous-traitance)														
EC-1	Mamadou Togola	Copilote	[Siège] [Terrain]		5	9	4	5	2	2	27		0	27
EC-2	xxx	chef de file et cas d'étude 1	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3	0	2	18		7	25
EC-3	xxx	chef de file et cas d'étude 2	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3	0	2	18		7	25
EC-4	xxx	chef de file et cas d'étude 3	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3	0	2	18		7	25
EC-5	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
EC-6	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
EC-7	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
EC-8	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
EC-9	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
EC-10	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15		0	15
Sous-total											171	21	192	
Total											258	54	312	

6 TDR des membres de l'équipe

6.1 Chef de mission

Il est le premier responsable de l'ensemble des livrables et de la restitution au COSTEA. Il supervise l'équipe de consultants dans le cadre du plan de travail validé et s'assure du respect des échéances prévues. Il est le garant de la participation des EC au processus collaboratif de concertation.

Dans le domaine technique, il apporte une expertise spécifique sur le développement des filières agricoles et l'engagement du secteur privé au niveau national et régional.

Spécifiquement pour chaque tâche, il sera en charge de :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan type des notes de synthèse et cadrage de la recherche documentaire. - Validation de la documentation et assurance qualité sur la rédaction des résumés. - Elaboration des critères de sélection des études de cas, conception et méthodologie de travail. - Vérification, amélioration et harmonisation du contenu des notes de synthèse. - Rédaction et /ou coordination de la rédaction des livrables 1, 2, 3, 4. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception de la méthodologie de diagnostic participatif et transfert aux membres de l'équipe. - Rédaction des TDR pour les EC chefs de file sur les études de cas. - Réalisation d'une mission d'étude de cas. - Rédaction et finalisation du livrable 5. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conception des TDR de l'atelier débat. - Participation à et animation de l'atelier débat. - Rédaction et finalisation des livrables 6 et 7. - Restitution finale au COSTEA.

6.2 Chargé de mission / concertation

En support du chef de mission, il assure la gestion de projet, avec un rôle prépondérant sur la planification et la gestion des ressources. En matière d'animation et la coordination des EC, il assurera le développement de relations de travail harmonieuses entre les membres de l'équipe et veillera à la qualité du travail collaboratif. Le chargé de mission assurera le rôle de support technique des EC en lien avec l'utilisation des outils numériques, y inclus la formation et le transfert des méthodologies aux EC.

Ingénieur agronome de formation, il apporte une expertise technique spécifique sur la production agricole irriguée : valorisation, entretien et maintenance des périmètres, organisation des associations d'irrigants, appui-conseil aux EAF et OPA, conservation des produits agricoles.

Spécifiquement pour chaque tâche, il sera en charge de :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la collecte documentaire et de la base de données bibliographiques. - Validation de la documentation et assurance qualité sur la rédaction des résumés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation organisationnelle et logistique des missions de terrain. - Participation à la conception méthodologique du diagnostic participatif. - Réalisation d'une mission 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation et à la logistique de l'atelier-débat. - Supervision du processus de préparation avec les EC. - Participation à et animation de l'atelier débat.

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> - Relecture des notes de synthèse et assurance qualité. - Animation du processus de sélection des terrains d'étude. - Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 1, 2, 3, 4. 	<ul style="list-style-type: none"> d'étude de cas. - Rédaction et finalisation du livrable 5. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 6 et 7. - Participation à la restitution finale au COSTEA.

6.3 Experte Systèmes irrigués

L'experte en systèmes irrigués interviendra pour fournir à l'équipe de consultants un appui méthodologique (concertation, diagnostic) et techniques (implications institutionnelles et économiques du positionnement des SAGI, planification et gestion de l'eau, relations organisations de producteurs – associations d'irrigants, collectivités et SAGI).

Spécifiquement pour chaque tâche, elle sera en charge de :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> - Relecture des notes de synthèse (lien irrigation-filière et environnement institutionnel des SAGI) assurance qualité. - Participation aux ateliers Filière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui méthodologique sur le diagnostic participatif. - Réalisation d'une mission d'étude de cas. - Rédaction et finalisation du livrable 5. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui méthodologique sur l'organisation de l'atelier-débat (concertation, méthodes d'animation). - Participation à l'atelier débat (animation). - Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 6 et 7.

6.4 Co-pilote

Le co-pilote est un expert-contributeur qui sera en charge de l'animation globale de l'équipe d'EC en collaboration avec ACK. Il assure la coordination des travaux au niveau du réseau en conformité avec le plan de travail validé et appuie ACK dans le respect des échéances.

A l'interface entre l'équipe des EC et le consultant (en particulier le chargé de mission), il peut être mobilisé comme médiateur/canal de remontée d'information en cas de difficultés avec une SAGI/un EC ou entre EC.

Dans le cadre de l'intégration des différents niveaux d'analyse, il deviendra le référent pour la dimension régionale et participera activement avec ACK à la préparation de l'analyse comparative régionale par filière en début de phase 2 (à l'issue de la consolidation par filière préparée par les EC chefs de file).

A partir de la phase 2 également, il maintiendra une relation suivie avec les SAGI non retenues pour le diagnostic participatif et veillera à susciter les contributions des EC dans l'analyse approfondie des filières afin de maintenir une perspective régionale.

Quand le GT Filière deviendra opérationnel, il assurera l'animation de cette instance de consultation et veillera au partage large des livrables préliminaires afin de collecter les contributions.

Spécifiquement pour chaque tâche, il sera en charge de :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la coordination de la collecte documentaire. - Participation éventuelle à des points d'étape avec les EC sur les notes de synthèse. - Appui à la coordination des relectures croisées des notes de synthèse. - Contribution à l'analyse comparative régionale par filière. 	<p>Le copilote participe à la conception méthodologique des diagnostics et contribue à l'harmonisation des rapports de diagnostic.</p>	<p>Implication dans la préparation de l'atelier et la restitution des notes de synthèse en particulier pour les SAGI non visitées en tâche 2.</p>

6.5 Experts-contributeurs

(La liste définitive des EC est fournie en annexe 2)

Les 10 EC sont les premiers contributeurs au chantier, mais ils bénéficieront par ailleurs des appuis prévus en renforcement de leurs compétences en méthodologie d'analyse. Membres à part entière de l'équipe de consultants, ils sont mobilisés à chaque étape pour apporter leur expertise sur le rôle de leur SAGI dans les filières ciblées dans le cadre de réflexion du réseau ouest-africain.

Ils sont responsables du transfert en interne à leur SAGI des capacités, des méthodologies et des analyses produites dans le cadre du chantier. Ils rendent compte à leurs dirigeants de l'avancement et des productions du chantier Filières.

Spécifiquement pour chaque tâche, ils seront en charge de :

Phase 1	Phase 2	Phase 3
Tous les experts-contributeurs		
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de la documentation au niveau national. - Force de proposition sur la conception du plan type de la note de synthèse. - Production d'analyses et rédaction des notes de synthèse provisoires. - Relecture croisée des notes de synthèse des autres EC. - Participation à la préparation des critères de sélection et à la sélection des études de cas. - EC référents pays : dans les pays avec plusieurs SAGI et filières, un EC est désigné par ses pairs pour consolider la note de synthèse au niveau pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - EC sans étude de cas : participation à la conception méthodologique de l'étude de cas. 	

Phase 1	Phase 2	Phase 3
Experts chef de file Filière, sélectionnés pour les études de cas en tâche 2		
<ul style="list-style-type: none"> - Les chefs de file sont chargés de la consolidation de notes de synthèse comparative par filière (intégrées au livrable 4). 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et réalisation des missions de terrain avec les consultants. - Contribution au livrable 5. - Restitution des missions aux EC des SAGI non visitées et évaluation méthodologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en interne à leur SAGI pour préparer des supports de restitution des études de cas.

7 Budget de fonctionnement par phase

Le budget par phase est fourni plus bas. Il ne varie pas de la proposition initiale d’ACK. Il répartit les coûts par période, en correspondance avec la production des livrables. Néanmoins, il ne s’agit pas tableau de trésorerie et le paiement effectif des honoraires se fera conformément au calendrier prévu dans l’offre technique :

- 30% à la validation de L1,
- 30% à la validation de L4,
- 40% à la validation de L7, le rapport final.

Tableau 2 : budget de fonctionnement

Lignes budgétaires	Tâches et livrables							Total général
	Phase 1				Phase 2	Phase 3		
	L - 1	L - 2	L - 3	L - 4	L - 5	L - 6	L - 7	
Période	sept-20	Oct-Nov 2020	Oct-Déc. 2020	Janv-Fév.2021	Mars-Août 2021	Sept.-Oct 2021	Nov.2021-Fév. 2022	
Expertise internationale (honoraires)	5 250 €	3 875 €	8 525 €	6 450 €	27 300 €	4 575 €	16 025 €	72 000 €
Experts contributeurs (honoraires)	- €	7 744 €	17 424 €	6 050 €	12 826 €	484 €	1 936 €	46 464 €
Frais (com., voyages, etc.)		2 200 €			21 450 €	7 850 €		31 500 €
Total par livrable	5 250 €	13 819 €	25 949 €	12 500 €	61 576 €	12 909 €	17 961 €	149 964 €
Total par tâche	57 518,00 €				61 576,00 €	30 870,00 €		

Il est rappelé que le versement de la première tranche permettra au consultant de verser les avances de démarrage aux SAGI, les EC commençant leur contribution au livrable 2.

8 Plan de la note de synthèse

Le plan structuré et détaillé de la note de synthèse est fourni plus bas, pour servir de grille de recherche à la recherche bibliographique en phase 1.

Les notes de synthèse visent à établir un état des lieux à caractère descriptif des filières ciblées dans chaque pays concerné et de la place des SAGI dans ces filières, afin de cadrer le travail en amont jusqu'à l'atelier régional en phase 3 sur la stratégie à appliquer pour les repositionner. Il faudra éviter l'écueil de l'étude filière classique et maintenir un focus sur les contributions des SAGI et de leurs partenaires au développement des filières.

Elles doivent également faciliter la sélection des trois terrains d'étude de la phase 2 en veillant notamment à caractériser les SAGI du point de vue de l'importance de la production irriguées dans le total de la production nationale qui est un indicateur clef.

Les aspects couverts portent ainsi sur :

- Situation passée et présente de la filière : enjeux et problématiques,
- Structuration de la chaîne de valeur, fonctionnement et acteurs,
- Performance de la chaîne de valeur,
- Place actuelle de la SAGI (importance) dans la/les filières et son évolution au cours de la dernière décennie,
- Relations entre la SAGI et les acteurs de la chaîne de valeur,
- Performance des systèmes irrigués.

Les EC ont insisté sur la nécessité de prendre en compte les évolutions en cours dans la détermination des priorités en matière de politique publique. Il semble que la pandémie du COVID change les perspectives et les priorités. Elle a augmenté la fragilité des systèmes agro-alimentaires en Afrique de l'Ouest et mis en évidence le besoin de renforcer leur résilience. Des organisations et institutions telles que les SAGI sont concernées et leur rôle peut être appelé à évoluer. Pour les EC, le timing semble favorable pour que le chantier s'inscrive dans cette réorientation des politiques publiques et des priorités gouvernementales.

Nous fournissons ici un plan type de la note de synthèse. **Il s'agit d'un premier draft volontairement très complet**, notamment dans la description de la filière ciblée, pour couvrir toutes les caractéristiques de la chaîne de valeur, à travers les 6 pays et les 3 spéculations. **Néanmoins, toutes les données ne seront pas utiles, ni disponibles, et nous serons amenés à modifier ce plan et à l'adapter aux situations particulières des SAGI au cours de la phase L2 de constitution des bases de données.** L'objectif reste de produire un document de synthèse, c'est à dire relativement court et surtout descriptif de la position spatiale et temporelle, passée et présente, des SAGI dans leur filière. L'utilisation de fiche synthétique et d'infographie sera aussi encouragée.

Ce plan a fait l'objet d'une relecture et d'amendements en concertation avec les EC courant septembre.

1) Présentation

- Brève présentation de la zone de production
- Principaux chiffres caractérisant la filière ciblée : volumes de production, surfaces, localisation, rendements, nombre de producteurs (en situant l'importance de la filière au niveau national)

2) Statut de la spéculation

- Description des différents produits bruts (dont les variétés) ou transformés
- Importance de l'autoconsommation et aspect social dans les zones de production, place de l'informel

- Volume de commercialisation et importance économique (locale, nationale) et facteurs de croissance
 - Identification des marchés national et régional, taille et localisation (y compris à l'export)
 - Part contributive de la production irriguée dans la production nationale et régionale (donner le détail pour chaque SAGI nationale impliquée sur la même filière)
- 3) Perspective historique : comment la filière a évolué au cours du temps (production, surfaces, importance économique et sociale, etc.)
- 4) Principaux modèles de production et accès aux facteurs de production
- Accès à la terre et la main d'œuvre (origine, coûts)
 - Accès aux intrants agricoles, origine, distribution
 - Accès au matériel agricole et mécanisation
 - Accès au capital et autofinancement, bancarisation et accès au financement
 - Accès à l'information : nature, source, réseaux
 - Description des infrastructures
- 5) Gestion des périmètres et des axes hydrauliques
- Description des périmètres irrigués (superficie, taux de mise en valeur, mode d'irrigation et de drainage, typologie des exploitants, etc.)
 - Gestion de l'eau : disponibilité, contraintes et potentiel
 - Eléments de coûts et rendement
 - Performance des organisations en charge de la maintenance et de la mise en valeur
- 6) Gestion des ressources naturelles et changement climatique
- Tendances des niveaux de pluviométrie
 - Identification des risques environnementaux pesant sur la filière (en particulier dans les périmètres irrigués)
- 7) Cartographie de la chaîne de valeur
- Décrire les différents niveaux de la fourniture des intrants aux consommateurs (y compris à l'export)
 - Identification des acteurs : nombre et importance (dont acteurs dans l'informel)
 - Localisation géographique
 - Estimation de la valeur ajoutée créée le long de la chaîne, répartition des marges (idéalement présentation d'un compte de résultat simplifié par maillon)
 - Profils des producteurs (EAF, commerciaux, « outgrowers », etc.)
- 8) Positionnement actuel de la SAGI dans la filière
- Décrire les services à la filière (identifier les acteurs bénéficiaires) et l'importance relative par comparaison aux autres organisations de support
 - Niveau d'extraversion : connexions et partenariats
 - Relations avec les secteurs connexes (pêche, élevage, forêt)
 - Contraintes rencontrées dans le cadre du mandat et perspective de développement

9) Historique des réalisations de la SAGI

- Trajectoire suivie par les SAGI dans leur rôle au service de la production irriguée
- Identification des savoir-faire, expertise, etc.
- Eléments de performance des services aux acteurs de filière

10) Activités post-récolte et secteur privé

- Prix et contractualisation
- Technologies, performance
- Notions de qualité et niveau des pertes post-récolte
- Canaux d'évacuation et de distribution
- Eléments de coûts et profitabilité

11) Organisations professionnelles

- Typologie (GIE, interprofessions, faïtières, etc.)
- Décrire leurs rôles, leur importance, leur représentativité
- Place/rôle dans les politiques agricoles nationale et régionale

12) Environnement institutionnel

- Décrire les services d'appui et d'encadrement à la filière : leurs rôles, leur importance
- Tendances dans les politiques publiques : stratégie et priorités
- Impact de la pandémie du COVID19 et perspectives à moyen terme
- Engagement des PTF
- Environnement des affaires

13) Perspective de développement : contraintes et opportunités, et première analyse critique du rôle de la SAGI dans la filière

Annexes

Annexe 1 : compte rendu de la réunion de pré-cadrage du 2/07/2020

Annexe 2 : présentation lors de la première session de visioconférences avec les SAGI - août 2020

Annexe 3 : Copie du contrat type de sous-traitance entre ACK et les SAGI pour le recrutement des EC

Annexe 4 : vade-mecum des EC – première version

Annexe 5 : Liste définitive des experts-contributeurs participant au chantier

Annexe 6 : offre technique ACK International

Annexe 1 : compte rendu de la réunion de pré-cadrage du 2/07/2020



Chantier filières zones SAGI

**Compte rendu décisionnel de la réunion
de pré-cadrage du 02/07/2020**

13/07/2020

Présenté par



1 Participants

COSTEA/AFEID

Comité de supervision (CS) constitué du Secrétariat Technique Permanent du Costea (STP : directeur et chef de projet + coordonnateur régional COSTEA + AMO) et de l'animateur du ROA-SAGI.

- **Sami Bouarfa**, Chercheur INRAE, directeur du projet COSTEA : direction du projet pour l'AFEID (Montpellier).
- **Benjamin Vennat**, Agroéconomiste chez BRL Ingénierie, à mi-temps sur COSTEA en tant que chef de projet. Sur les SAGI, il intervient en particulier sur les diagnostics institutionnels (Montpellier).
- **Vincent Tanguy**, E-Sud, Assistant Maîtrise d'Ouvrage pour le COSTEA et passation marché sur l'action structurante (Bretagne).
- **Sidi Seck**, Géographe, enseignant-chercheur à St Louis (ex-Orstom), coordonnateur Afrique de l'Ouest pour le COSTEA (Sénégal).
- **Khaly Fall**, Cellule planification et coordination de la SAED, animateur du ROA-SAGI (Sénégal) .

ACK International

- **Mathieu Faujas** – Expert filières, chef de mission, ACK (Maurice)
- **Florence Malerbe** – Expert systèmes irrigués, ACK (Bruxelles)
- **Gabriel Morin-Kasprzyk** – Chargé de mission et de concertation, ACK (Montpellier)

2 Objectifs et ordre du jour

- Tour de table des présents et présentation
- Introduction & objectifs de la réunion
- Contexte et historique du chantier SAGI Filières (AS SAGI, chantier Filières, Gouvernance)
- Présentation de la méthodologie et de l'équipe (ACK)
- Discussion sur la proposition ACK :
 - Points appréciés par la commission et observations
 - Méthodo : approche sur la bibliographie
- Implication/mobilisation des experts-contributeurs : leçons apprises du chantier Transfert aux associations d'irrigants
- Délimitation du chantier / implication de la SAGI ORS
- Calendrier
- Questions diverses

Pour rappel, la commission a émis des observations pour ACK, recommandations qui ne nécessitent cependant pas d'ajustement de la proposition technique d'ACK. Merci d'en prendre note.

Ces recommandations concernent :

1. L'accent mis sur les moyens dématérialisés pour constituer et faire fonctionner l'équipe Prestataire / Co-Pilote / Experts Contributeurs des SAGI a séduit la commission. Il sera conseillé à ACK de se rapprocher rapidement des experts-contributeurs (dès signature du marché) pour mettre en place ce mécanisme dématérialisé et l'ajuster au mieux aux moyens dont disposent les E.C.
2. ACK a bien pris note que l'ORS n'avait pas proposé d'E.C. pour ce chantier. Khaly Fall (animateur du RoA-SAGI) échangera avec ACK pour voir comment réussir à les intégrer dans le groupe de travail Filières.

3. Il est souvent fait référence à une bibliographie importante sur les filières en Afrique de l'Ouest. Cette bibliographie n'est pas seulement produite par les SAGI mais également par d'autres acteurs et institutions en raison de la portée nationale de la plupart des filières. Toutefois, plutôt qu'une revue exhaustive, il s'agira dans ce chantier d'adopter une grille pour se concentrer sur une analyse biblio en lien direct avec les objectifs du chantier portant sur la stratégie de contribution des SAGI (et de leurs partenaires, en prenant en compte les rôles et positionnement des différents acteurs) au développement des filières.

3 Compte rendu décisionnel

	Comité de Supervision	ACK
Acte d'engagement et date de démarrage	<p>Acte d'engagement signé remis à ACK durant la réunion, en attente de scan et transmission formelle (notification par le portail Acheteur à envoyer par Vincent).</p> <p>Démarrage de la prestation le 1^{er} septembre.</p> <p><u>Le CS doit informer les SAGI de la notification du marché à ACK Intl.</u></p>	<p>ACK a alerté le maître d'ouvrage qu'une facturation le plus tôt possible en lien avec le livrable 1 était recherchée (trésorerie). L'idée est de <u>préparer en juillet-août la constitution de l'équipe</u> (experts-contributeurs : contractualisation, intégration, outillage) et de <u>programmer la réunion de démarrage tout début septembre pour une remise du livrable 1 avant le 15/09.</u></p>
Relation entre ACK et les différentes instances	<p>Le groupe de travail Filières a été créé officiellement après la réunion des SAGI de Niamey, mais il n'est pas encore stable et fonctionnel. Les EC en sont les premiers membres. L'idée est que ce groupe thématique perdure au-delà du chantier COSTEA. Il sera animé par le co-pilote du chantier (Mamadou Togola de l'OPIB) appuyé par l'animateur du ROA (Khaly Fall). Néanmoins, l'animateur du réseau ne peut pas être considéré comme redevable sur ce chantier.</p> <p>Le rôle du GT Filières est consultatif et son intervention ne doit pas impacter le calendrier de l'étude.</p> <p><u>Liste et coordonnées des membres du groupe de travail à envoyer par Khaly ainsi qu'une note sur le fonctionnement de ce groupe.</u></p> <p>Sidy Seck et Khaly Fall, de par leur rôle et positionnement géographique, peuvent appuyer ACK en cas de besoin dans la mobilisation des partenaires.</p>	<p>Le co-pilote sera l'interlocuteur unique du GT Filières pour ACK. Il est également en charge de la coanimation de l'équipe d'EC dans le cadre du chantier, et sera le référent pour la dimension régionale.</p> <p>Les EC feront donc partie du GT Filières, mais ACK encourage vivement les autres experts (points focaux, partenaires) à y participer. Dans ces conditions, il ne sera pas nécessaire de prévoir systématiquement une lecture croisée des livrables par les EC, en plus de l'avis consultatif du GT Filières. A préciser dès que le contact avec le GT Filières aura été établi et sa composition connue.</p> <p>La disponibilité des EC est du ressort des SAGI et du COPIL dans la mesure où le contrat de sous-traitance est passé avec les SAGI. ACK ne rendra pas de compte aux SAGI, qui seront informées via leur EC.</p>

	Comité de Supervision	ACK
		<p>Mécanisme de gestion d'éventuelles difficultés de mobilisation des EC : le co-pilote sera d'abord mobilisé, puis l'animateur du ROA-SAGI, enfin le STP peuvent être saisis et contribuer à régler les problèmes.</p> <p>Le COPIL des SAGI est une ressource éventuelle, mais ne sera pas impliqué directement dans les activités du chantier. A préciser au démarrage.</p>
<p>Contractualisation des SAGI pour la mise à disposition des experts-contributeurs</p>	<p>La mobilisation des EC est un des challenges de cette étude, volonté du COSTEA d'une rupture avec les usages traditionnels dans le Développement, en valorisant et impliquant concrètement l'expertise du « Sud ». Les SAGI se sont engagées à mettre à disposition des EC. La contractualisation passera par le point moral de chaque SAGI.</p> <p><u>Un modèle de contrat est fourni par le CS</u></p> <p>Penser à intégrer une clause de force majeure dans le contrat.</p>	<p>Pas de décompte des jours avant le début de la première production prévue en septembre par le contrat (Phase 1, livrable 2). La phase d'intégration n'est donc pas décomptée.</p> <p>En cas de défaillance d'un EC, il est de la responsabilité de la SAGI de proposer un nouvel expert, mais ACK pourra alors exiger certaines compétences nécessaires au chantier.</p> <p><u>ACK souhaite avant tout échanger sur le retour d'expérience de la contractualisation des SAGI (chantier mené par le GRET/SCP).</u></p>
<p>Lancement de la phase préparatoire</p>	<p>Le CS fournira rapidement (avant 20/07 serait apprécié) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque SAGI, les contacts des points moraux et points focaux, en plus de ceux des EC (également, le cas échéant, le service / la personne chargée de la contractualisation au niveau administratif), - Un modèle de contrat (Vincent Tanguy), ainsi que le contact du Gret pour le retour d'expérience. <p><u>Au préalable, le STP informe formellement les SAGI de l'attribution du marché et de la date de démarrage au 1er septembre</u>, tout en précisant que ACK anticipera la contractualisation</p>	<p><u>ACK proposera avant fin juillet aux SAGI contactées un agenda pour anticiper sur l'intégration des EC</u> dans l'équipe et faciliter leur opérationnalisation, à partir de la mi-août jusqu'au démarrage officiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visioconférence de groupe pour expliquer la démarche, - Première version du vadémécum et outillage (suite Google), - Contractualisation. <p>Outils de communication et de partage de l'information à proposer aux EC : ACK propose que ces outils (Compte Gmail / outils Google suite) soient</p>

	Comité de Supervision	ACK
	<p>(courrier avec copie à ACK). Avant le 20/07 serait apprécié.</p> <p>Concernant la plateforme web ROA-SAGI : mise en relation avec ACK notamment pour programmer les aspects de valorisation (bibliographie, livrables publiés, réseaux sociaux). <u>Khaly proposera un temps d'échange entre ACK et Sylvatrop (chantier Foncier) pour en discuter.</u></p> <p>Mobilisation de l'ORS Mali dans le GT Filières (pas d'EC fourni).</p>	<p>enregistrés au nom de la SAGI afin de faciliter le remplacement d'un EC.</p>
Préparation de la note de démarrage	<p>Sur la base de sa méthodologie, une discussion du mécanisme de production et de valorisation des livrables a eu lieu lors de la réunion (voir section 4 plus bas). <u>Le CS confirmera le processus de validation proposée par ACK.</u></p>	<p>Un point particulier sur le cadrage de la recherche biblio (en lien avec le plan structuré de la note de synthèse) sera fait dans la note de démarrage. Ce cadrage doit cibler les dimensions spécifiques d'irrigation et les filières irriguées, et considérer l'importance de la production en zone SAGI par rapport à la production totale de la filière au niveau national.</p>
Articulation et échanges avec les autres chantiers	<p>Le CS a informé ACK de la création récente d'un Groupe consultatif (GC) pour chaque AS du COSTEA, qui est composé de volontaires issus du CST COSTEA. Le GT consultatif a pour missions principales d'apporter si besoin un appui méthodologique aux AS et de contribuer à la valorisation des livrables (une fois validés par le STP). Il pourra également favoriser les échanges entre les AS/chantiers : aspects méthodologiques, retours d'expérience, etc.</p> <p>ACK est invité à participer sur une base volontaire. La charte du COSTEA doit être signée (à envoyer par le CS) au préalable.</p>	<p><u>ACK est disponible pour y participer et renverra la charte signée.</u></p> <p>Nb : la valorisation des livrables de la première tâche (bibliographie et note de synthèse) n'interviendra que d'ici fin 2020/début 2021.</p>

4 Processus de production et de validation des livrables

Schéma de production et de validation des livrables en phase 1 à prévoir dans la note de démarrage (idéalement pour chaque livrable avec un échéancier) :

1. Cadrage / conception : ACK (+ EC qui pourront être force de proposition)
2. Production : EC avec appui / accompagnement et contrôle qualité d'ACK > version provisoire
Pour la sélection des études de cas, ACK mènera la 1ère concertation avec les EC sur le choix des études avant la soumission pour avis au GT Filières
3. Avis consultatif émis par le GT Filières + commentaires du CS (ces deux relectures doivent être faites en même temps et avec des délais stricts, la contribution du GT Filières ne doit pas impacter le calendrier de la prestation)
4. Prise en compte des commentaires et finalisation par ACK > version finale
5. Le comité de supervision est seul en charge de la validation des livrables du prestataire (Si possible, faire cette validation dès la remise du rapport provisoire pour le livrable 1). L'AMO (Vincent) assure le suivi administratif (sollicitation du livrable, compilation des commentaires du comité de supervision, retour au prestataire).
6. Valorisation : via plateforme en ligne du ROA-SAGI + réseaux sociaux (via l'animateur du ROA-SAGI)

Annexe 2 : présentation lors de la première session de visioconférences avec les SAGI - août 2020

Préparation au démarrage du chantier « filières »

ACK 2020



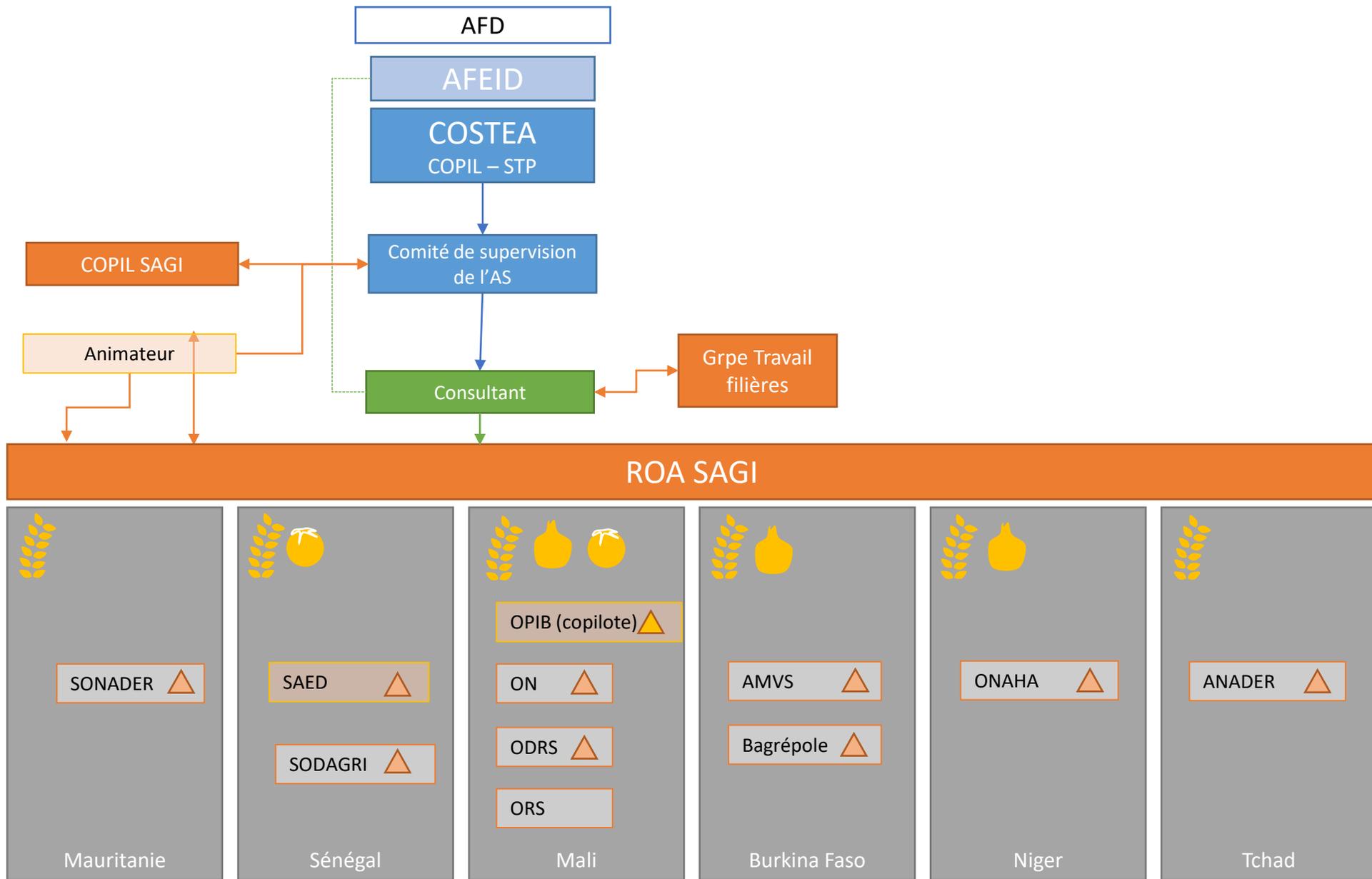
Ordre du jour

- Tour de table (15 min)
- Présentation brève de la méthodologie et du processus de concertation, calendrier (15 min)
- Séance de questions/réponses - commentaires (30 min)
- Aspects administratifs / contractualisation ACK – SAGI (15 min)
- Calendrier (15 min)

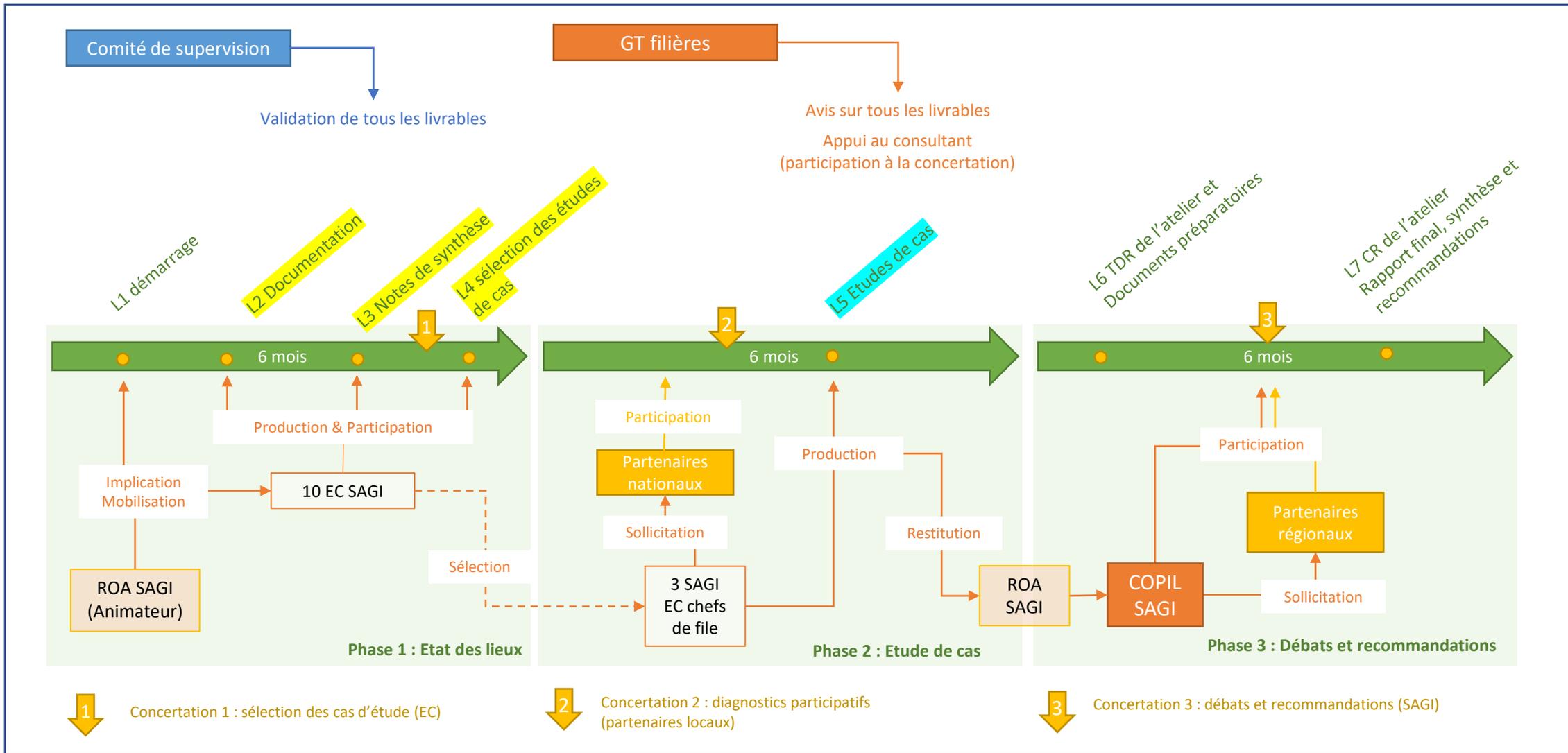
Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières : objectifs

11 SAGI dans 6 pays ; filières riz, tomate, oignon ; niveau national et régional

- **Elaborer des propositions pour l'évolution du rôle de la SAGI**
 - contribuer à l'essor des filières agricoles (valoriser, organiser, structurer, diversifier, etc.),
 - permettre à la SAGI de déléguer des services,
 - renforcer des partenariats avec d'autres acteurs des filières.
- **Evaluer la valeur ajoutée potentielle des SAGI et de l'irrigation**
 - en complément à ce que d'autres acteurs font déjà.
- **Valorisation et partage au sein du ROA SAGI**

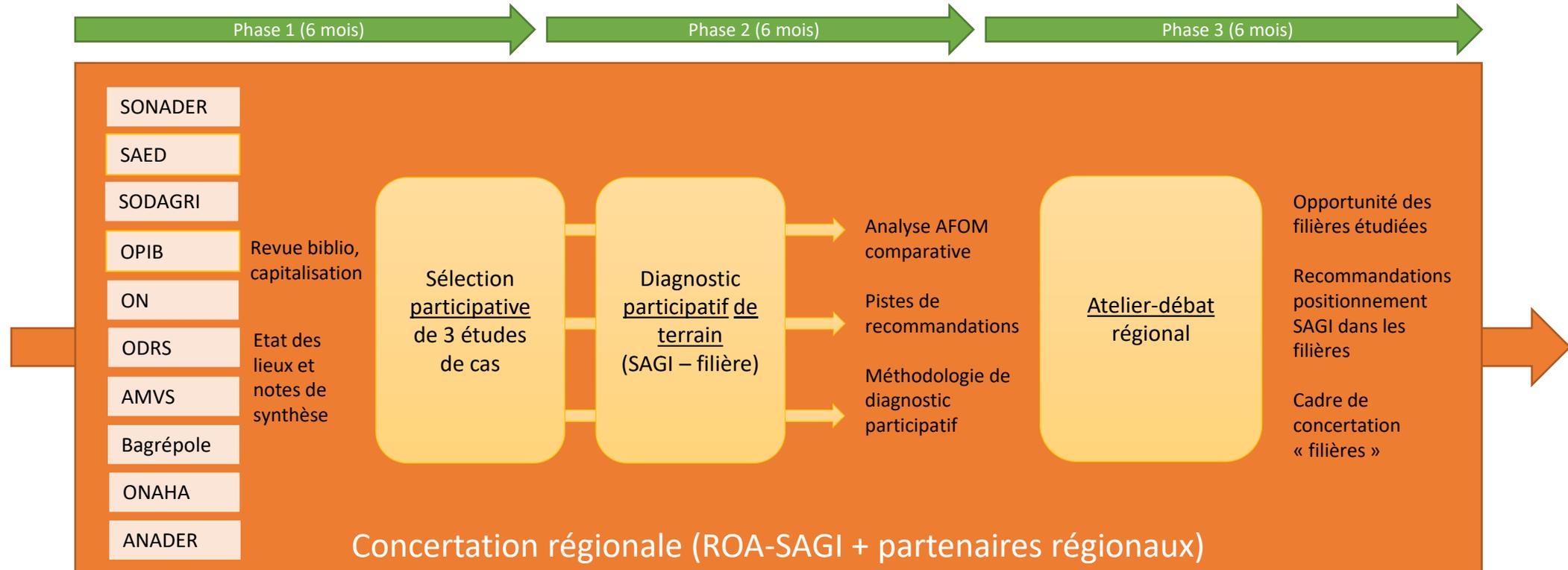


Dans chaque SAGI : 1 point moral (dirigeant) + 1 cadre point focal + un Expert contributeur EC (sauf ORS).
 L'EC de l'OPIB Mali est copilote. La SAED est l'animateur actuel du ROA-SAGI.

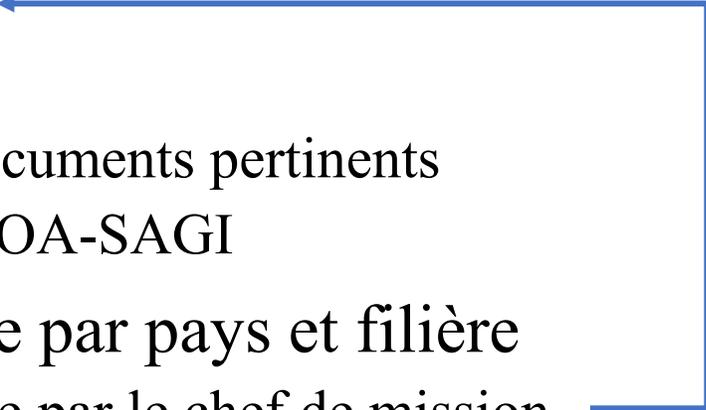


Concertation : 3 niveaux imbriqués

- au niveau SAGI > sélection participative des cas d'étude
- au niveau national (filière) > diagnostic participatif
- au niveau régional (réseau SAGIs) > l'atelier final



Tâche 1 : Etat des lieux

- Livrable 2 : Documentation 
 - Système de classification
 - Identification et résumé des documents pertinents
 - Partage / drive puis site web ROA-SAGI
- Livrable 3 : Notes de synthèse par pays et filière
 - Plan sera proposé au démarrage par le chef de mission
 - Contenu voir TDR + p18 de l'OT
 - 1 EC responsabilisé par pays pour la consolidation (EC référents)
- Livrable 4 :
 - Sélection des études de cas
 - Notes de synthèse comparatives par filière à l'échelle régionale (EC chef de file)

ACK et les experts contributeurs : une équipe

- 1 équipe internationale
 - 1 chef de mission : Mathieu Faujas
 - 1 chargé de concertation : Gabriel Morin-Kasprzyk (salarié ACK)
 - 1 expert systèmes irrigués : Florence Deram Malerbe
 - 1 responsable assurance qualité : Claude Mauret (PDG ACK)
- 1 équipe régionale
 - 1 Copilote : Mamadou Togola (OPIB)
 - 10 Experts contributeurs
 - Dont 3 seront chef de file filière en tâche 2 (études de cas)
- Relais / personnes ressources :
 - Sidy Seck (coordinateur régional Costea)
 - Khaly Fall (animateur ROA-SAGI)

Contractualisation avec ACK
Sous traitance

Modalités de collaboration

- EC membres à part entière de l'équipe
- Responsabilité partagée sur la qualité des livrables
- EC forces de proposition sur le contenu
- Modalités :
 - fixation conjointe d'objectifs, planification;
 - points d'étape réguliers (réajustements éventuels) ;
 - relectures croisées entre EC ;
 - relecture approfondie et enrichissement de la part du consultant ;
 - assurance qualité.

Outils de collaboration à distance

- 1 adresse gmail dédiée par SAGI
- Accès Google suite :
 - Hangout / Meet (visios, chat)
 - Drive
 - Agenda partagé
 - Google docs
- Groupe whatsapp
- Vademecum

Seront mis en place avec l'appui de Gabriel début septembre

Contractualisation ACK-SAGI

- 1 modèle de contrat (d'ici fin août)
 - Corps du contrat pour tous EC : 15 jours répartis sur la prestation
 - Avenants :
 - 3 chefs de file (étude de cas) : + 10 jours (tâche 2)
 - 1 copilote : + 12 jours
- Calendrier de paiement selon versement client :
 - Avance de démarrage « remboursable »: 20%
 - 40% à la validation du livrable 4 (début études de cas)
 - 60% à la validation du livrable 7 (final)
- SAGI s'engage / contribution EC

Annexe 3 : Copie du contrat type de sous-traitance entre ACK et les SAGI pour le recrutement des EC



CONTRAT

entre la société ACK International et la SAGI SAGI xxx
relatif à la participation au chantier thématique
« Bilan et stratégie de développement des Filières sur les zones des SAGI » mené
dans le cadre de l'action structurante AS-SAGI du COSTEA

(Référence à mentionner sur la facture et pour toutes correspondances : 048 ST SAGI)

Le présent contrat (« le Contrat ») est conclu le 01/09/2020,

Par et entre

ACK International dont l'adresse du siège social est « Martissan », 82110 Cazes-Mondenard, téléphone : 06 87 88 85 45,
représentant M. Mauret Claude,

désigné ci-après par « **ACK International** », d'une part,

Et

SAGI xxx, ayant son siège à xxx, représenté par xxx, en qualité de xxx,

Téléphone : xxx, Courriel : xxx

désignée ci-après par « **la SAGI** », d'autre part,

(ensemble désignés les « **Parties** »).

Vu la convention de financement n° CZZ 2162 01 en date du 16 mai 2017 entre l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage (AFEID), relative à la mise en œuvre de la seconde phase du Comité Scientifique et Technique Eau Agricole (projet d'appui aux opérations et aux acteurs des politiques d'irrigation), ci-après désigné le « COSTEA-2 », qui donne mandat à l'AFEID d'animer le projet et d'en assurer son Secrétariat Permanent.

Vu la décision du Conseil Scientifique et Technique (CST) d'Octobre 2017 entérinée par le COPIL d'Avril 2018 de mettre en place une Action Structurante du COSTEA sur l'« Irrigation en Zones SAGI » (désignée ci-après par l'« **AS-SAGI** »), composée d'une action transversale d'appui au réseau des SAGI et de chantiers thématiques,

ACK International ● Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 5 000 €

Siège social: Martissan, 82110 Cazes Mondenard, France

RCS Montauban 815 177 530 ● SIRET & N° de TVA intracommunautaire : FR30 815 177 530 ● Code NAF : 7022Z

Téléphone: + 33 (0)6 87 88 85 45 ● E-mail: mauret@ackinternational.com ● Internet: www.ackinternational.com



Vu les Communiqués finaux de la Rencontre des SAGI de Saint Louis d'avril 2017 et du COPIL des SAGI de Bamako de décembre 2018, qui notamment, pour le premier, instaure la création du Réseau des SAGI (« ROA-SAGI ») et en confie l'animation à la SAED, et pour le second, valide le schéma de mise en œuvre de l'AS SAGI, et identifie les terrains d'études et les SAGI contributrices et pilotes des chantiers thématiques.

Vu le contrat n° 20190710.vi conclu entre l'AFEID et [NOM DE LA SAGI] relatif à la participation au réseau des SAGI et la contribution aux différents chantiers de l'action structurante SAG, signé le xxx, et qui prévoit dans les TDR et dans son article 17 les conditions de participation de la SAGI aux chantiers thématiques, notamment via la mobilisation d'experts contributeurs, qui seront mis à disposition par la SAGI auprès de prestataires sélectionnés par l'AFEID pour la réalisation des chantiers thématiques.

Vu l'acte d'engagement conclu entre l'AFEID et la société ACK International pour la conduite du chantier thématique « Bilan et stratégie de développement des Filières sur les zones des SAGI », signé le 02/07/2020, dont les TDR et l'offre technique sont insérés en annexe A et B.

Attendu que la société ACK International souhaite être bénéficiaire, pour le compte de l'AFEID, des Services visés ci-après

Attendu que la société ACK International souhaite que la SAGI fournisse lesdits Services,

Attendu que la SAGI accepte de fournir lesdits Services,

En conséquence, les Parties au présent contrat ont convenu ce qui suit :

1. **Services** La SAGI fournit les Services, mobilise l'expertise et les ressources humaines, et soumet les rapports spécifiés dans l'Annexe A qui forme partie intégrante du présent Contrat (« les Services »).
2. **Calendrier** Le présent contrat est valable pour une durée de 6 mois maximum, durant la période du 01/09/2020 au 01/03/2021 avec une mobilisation de l'Expert Contributeur prévue de (15) quinze jours durant la période.
3. **Paiement**
 - A. Montant plafond

Pour les Services fournis conformément à l'Annexe A, la société ACK International paiera à la SAGI un montant maximal de 3 650 EUR, conformément au détail présenté ci-dessous et aux honoraires prévus dans les termes de référence :

 - Honoraires : 230 € par jour pour un maximum de 15 jours, soit un total de 3 450 €
 - Frais de communication / connexion : forfait de 200 €.

Etant entendu que ce Montant plafond comprend la totalité des coûts et des bénéfices de la SAGI dans le cadre de la mobilisation de son expert contributeur, ainsi que toute obligation fiscale dont elle pourrait être redevable.



B. Termes de Paiement

Le calendrier et les conditions des paiements sont détaillés ci-après :

Le paiement sera effectué en une avance remboursable et deux versements.

La valeur du dernier versement sera ajustée en fonction :

- des justifications d'HJ dans les fiches temps mensuelles*
- des constatations de mobilisation effective de l'EC.

	Livrable conditionnant le paiement	Date prévisionnelle****	Montant en euros
Avance de démarrage (20% des honoraires et 100% des frais de communication)**	Livrable 1 validé par le client final***	Sept/Oct 2020	890 €
1 ^{er} paiement (40% moins 50% de l'avance)	Livrable 4 validé par le client final	Mars/avril 2021	1035 €
2 ^{ème} paiement (60% moins 50% de l'avance)	Livrable 7 validé par le client final	Mars/avril 2022	1725 €
Total			3650 €

* le modèle de fiche temps sera fourni à l'EC (format Excel).

**l'avance de démarrage est remboursable au prestataire en cas de non-exécution de la prestation

*** l'EC n'est mobilisé qu'à partir du livrable 2.

****Le versement sera effectué dans les 30 jours suivant le paiement du prestataire par le client final sur chaque livrable.

Une feuille de temps datée et signée par la SAGI devra accompagner la facture finale.

Les paiements seront réalisés par virements bancaires. Les éventuels frais de virement ou de change seront à la charge de la SAGI.

Le versement sera effectué sur le compte bancaire suivant :

Numéro de compte bancaire : [...]

Titulaire du compte bancaire : [SAGI...]



4. Taxes applicables

Les prestations de service objet du présent contrat sont exportées en France au bénéfice de ACK International, le contrat étant financé par une subvention de l'Agence Française de développement (AFD) dont l'AFEID, client de ACK International, est bénéficiaire selon les termes d'une convention de financement signée entre l'AFEID et l'AFD le 06/06/2017. Elles ne sont donc pas assujetties à la TVA.

5. Administration du Contrat

A. ACK International

ACK International désigne comme administrateur du contrat Monsieur Morin-Kasprzyk Gabriel – Mail : morink@ackinternational.com. Il sera responsable de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement, ainsi que de l'acceptation des livrables au nom du Groupement.

ACK International désigne comme coordinateur de la mise en œuvre du contrat le Chef de mission de l'équipe mobilisée par Monsieur Faujas Mathieu – mail : m.faujas@gmail.com. Il sera responsable de la coordination et pilotage opérationnel de l'équipe pour la réalisation de l'étude.

B. [NOM DE LA SAGI]

[NOM DE LA SAGI] désigne comme administrateur du contrat xxx , email...
[NOM DE LA SAGI] désigne comme expert-contributeur Nom – Adresse mail

6. Normes de Performance

La SAGI s'engage à fournir les Services conformément aux standards d'éthique professionnelle et les plus exigeants. Les indicateurs de suivi de la performance de la SAGI vis-à-vis des Services sont présentés en annexe A.

Dans le cas où l'expert contributeur mobilisé par la SAGI ne parviendrait pas à fournir les services attendus (indisponibilité, indicateurs de performance non atteints, ou tout autre raison argumentée), la SAGI s'engage à mobiliser un autre expert contributeur au profil similaire, et sans frais supplémentaires pour ACK International.

L'animateur du réseau Ouest-Africain des SAGI, le coordonnateur régional du Costea, ou le Comité de supervision de l'AFEID/Costea pourront être associés en cas de médiation nécessaire.

7. Devoir de Réserve

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, La SAGI ne divulguera aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités de la société ACK International, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celle-ci.



- 8. Propriété des Documents et Produits**
- Les résultats obtenus dans le cadre de ce marché ainsi que les livrables entrent dans la « production du COSTEA ».
- A ce titre, ils sont publics, accessibles à tous et ont vocation à être diffusés librement et largement, sans restriction, par les Parties, par l'AFD, par le COSTEA, par ses membres et ses partenaires, aux bénéficiaires des acteurs et des opérations dans le secteur irrigué des pays du Sud.
- Ils sont sous « licence libre copyleft » (CC-BY-SA) incluant à la fois les notions d'« attribution [BY] », donnant libre utilisation, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom, et de « Partage dans les Mêmes Conditions [SA] » faisant que le titulaire des droits peut autoriser à l'avance les modifications.
- 9. Assurance**
- La SAGI s'engage à remettre une attestation d'assurance appropriée pour la responsabilité professionnelle, la responsabilité vis-à-vis des tiers, et vis-à-vis de son personnel.
- 10. Transfert**
- La SAGI ne cèdera ni ne sous-traitera le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable de la société ACK International
- .
- 11. Droit applicable et Langue du Contrat**
- Le Contrat est soumis au droit de la France et la langue du Contrat est le français.
- 12. Résiliation**
- La société ACK International pourra résilier le Contrat si la SAGI ne fournit pas les Services ou s'il ne présente pas les rapports attendus, conformément à l'Annexe A. La résiliation sera notifiée par écrit et prendra effet à l'issue d'un délai de 30 jours. La situation financière dudit contrat sera dressée à la date de son interruption (date de notification de la résiliation).
- En cas de résiliation de la convention de financement n° CZZ 2162 01 signée en date du 06 juin 2017 entre l'AFD et l'AFEID, le présent contrat serait automatiquement résilié, sans que la SAGI puisse prétendre à indemnisation au-delà de ce que prévoit le premier alinéa du présent Article.
- 13. Règlement des différends**
- Tous différends, controverses ou réclamations dus ou liés au présent Contrat ou à la violation, à la résiliation ou à l'invalidité dudit Contrat, seront réglés par arbitrage conformément aux règles d'arbitrage de la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International) actuellement en vigueur.
- 14. Modifications**
- Toute modification des termes du présent contrat ne pourrait se faire que par voie d'avenant.
- 15. Déclaration d'Intégrité**
- La SAGI respectera les engagements contenus dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social. Une copie signée de ce document est jointe en Annexe G.



- 16. Pièces contractuelles** Font partie intégrante du Contrat le présent document et ses Annexes A, B, C, D, E ; les Parties déclarent en avoir pris connaissance.

Fait en deux (2) exemplaires,

Pour la société ACK International,
Mauret Claude, PDG

Pour NOM DE LA SAGI
...



ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE ET ETENDUE DES SERVICES

1. Contexte général

Les services qui font l'objet du présent contrat s'inscrivent dans le cadre du Chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières » de l'Action Structurante « Irrigation en zone SAGI » (AS-SAGI), formulée et validée par les SAGI dans le cadre du Réseau des SAGI d'Afrique de l'Ouest ROA-SAGI.

L'Action Structurante AS-SAGI vise à « doter les SAGI, structures publiques maîtres d'ouvrages et gestionnaires des grands systèmes hydroagricoles, et leurs partenaires sur ces territoires, en premier lieu les agriculteurs et les collectivités, des méthodes et des outils qui leur permettront d'être des acteurs majeurs de I2S et ainsi de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar ».

Le Chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières », objet du présent contrat, est l'un des 4 chantiers thématiques de l'Action Structurante AS-SAGI. Les trois autres chantiers ont pour intitulé : « Gestion du foncier irrigué : règles et outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics » ; « Bilan et perspectives du transfert de gestion aux associations d'irrigants en zone SAGI » ; « Quelle ingénierie pour des aménagements hydroagricoles durablement performants, comment y faire participer les irrigants à qui en sera confiée une part de la gestion ? ».

La SAGI a signé en 2019 avec l'AFEID un contrat de service portant sur : 1/ la participation au fonctionnement du Réseau des SAGI et de la plateforme, 2/ la contribution aux chantiers thématiques, et 3/ la participation à la gouvernance du réseau des SAGI. Dans le cadre de la contribution à chaque chantier thématique, ce contrat entre l'AFEID et la SAGI prévoit que celle-ci s'engage à détacher un (ou des) *Expert(s)-contributeur(s)*, qui rejoint l'Equipe de contributeurs dudit chantier, dont le travail est piloté par le prestataire recruté par l'AFEID, avec une rémunération directe de la SAGI par le prestataire, cadrée par un contrat SAGI-prestataire.

ACK International a été sélectionné et contractualisé par l'AFEID pour conduire le chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières ». Le cadre logique inclus dans la méthodologie en annexe B résume les objectifs, résultats, activités et livrables attendus de l'étude.

ACK International mobilisera une équipe de 2 experts clés et 2 experts non-clé internationaux, ainsi que 10 experts contributeurs, pour conduire l'étude sur une durée maximale de 18 mois. La méthodologie détaillée, incluant le calendrier de travail, est insérée en annexe B.

Ce contrat entre ACK International et la SAGI vise à définir les services fournis par la SAGI pour la réalisation dudit chantier.

2. Etendue des Services - Indicateurs de performances

Les Services comprennent : 1/ le détachement d'un Expert Contributeur pour co-piloter et participer activement à la réalisation de l'étude au sein de l'équipe d'experts mobilisés par *ACK International* ; 2/ la mise à disposition de toute information utile et la facilitation des relations nécessaires à la conduite de l'étude ; 3/ la facilitation de la logistique (salles de réunion, véhicules) pour la réalisation des réunions de travail et missions conduites au Niger. Ce dernier point ne concerne que les experts contributeurs qui seront retenus comme chefs de file pour les études de cas sur terrain en phase 2 (avenant à ce contrat).

1/ Détachement d'un expert contributeur par la SAGI

L'expert-contributeur de la SAGI assurera la production du matériel de base de l'étude avec le chef de mission (*ACK International*).

Il intégrera pleinement l'équipe d'experts mobilisée et sera redevable au même titre sur les résultats attendus de la prestation. Pour cela, il prendra part active aux tâches et activités prévues tout au long de la conduite du chantier.



Le tableau suivant extrait de l'offre technique de ACK International résume les tâches et responsabilités :

Membre de l'équipe	Responsabilités générales		
	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3
Tous les experts contributeurs	Responsables de la collecte documentaire au niveau national Responsables de la production et de l'analyse (état des lieux, diagnostics participatifs) Membres de l'équipe du consultant : pour chaque livrable, le consultant déterminera précisément la contribution attendue des EC Lien avec les SAGI – transfert de capacités, de méthodologies : en charge de communiquer en interne à leur SAGI sur l'avancement et la production du chantier filières		
	Collecte de la documentation Force de proposition sur la conception du plan type de la note de synthèse Production d'analyses et rédaction des notes de synthèse provisoires Relecture croisée des notes de synthèse des autres EC Participation à la sélection des études de cas (et forces de proposition sur les critères de sélection) EC référents pays : dans les pays avec plusieurs SAGI et filières, un EC est désigné par ses pairs pour consolider la note de synthèse au niveau pays	EC sans étude de cas : participation à la conception méthodologique de l'étude de cas	
3 experts chefs de file	EC sélectionnés pour les études de cas en tâche 2 (livrable 4)		
	Chargé de la consolidation de notes de synthèse comparative par filière (intégrées au livrable 4)	Préparation et réalisation des missions de terrain avec le consultant Contribution au livrable 5 Restitution des missions et évaluation méthodologique aux EC des SAGI non visitées	Appui en interne à leur SAGI pour préparer des supports de restitution des études de cas
Copilote	Lien entre l'équipe des EC et le consultant (en particulier K2), pouvant être mobilisé comme médiateur / canal de remontée d'information en cas de difficultés avec une SAGI/un EC – le copilote peut être porte parole des EC Co-animateur de l'équipe d'EC avec le consultant (en particulier K2)		
	Participation au cadrage (intégration des EC à l'équipe) Appui à la mobilisation de l'équipe d'EC Appui à la coordination de la collecte documentaire Participation éventuelle à des points d'étape avec les EC sur les notes de synthèse Appui à la coordination des relectures croisées des notes de synthèse	Le copilote participe à la conception méthodologique des diagnostics et contribue à l'harmonisation des rapports de diagnostic	Implication dans la préparation de l'atelier et la restitution des notes de synthèse en particulier pour les SAGI non visitées en tâche 2

ACK International ● Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 5 000 €

Siège social: Martissan, 82110 Cazes Mondenard, France

RCS Montauban 815 177 530 ● SIRET & N° de TVA intracommunautaire : FR30 815 177 530 ● Code NAF : 7022Z

Téléphone: + 33 (0)6 87 88 85 45 ● E-mail: mauret@ackinternational.com ● Internet: www.ackinternational.com



Le contrat prévoit la mobilisation de quinze (15) jours de travail de l'Expert Contributeur.

Le copilote dispose de 12 jours supplémentaires sur toute la durée du chantier.

Les chefs de file de 10 jours supplémentaires (études de cas).

Les indicateurs de suivi de la mobilisation de l'expert-contributeur, co-pilote de l'étude, seront :

- les fiches temps
- les contributions orales et écrites à l'étude pour la présentation des livrables et leur validation
- les initiatives visant à participer à la vie de l'équipe et à consolider les relations entre les experts-contributeurs
- la facilitation d'un cadre de bonne collaboration entre ACK International et la SAGI

2/ la mise à disposition de toute information utile et la facilitation des collaborations requises pour la conduite de l'étude ;

La SAGI facilitera l'accès aux informations demandées par l'équipe. Elle facilitera également les contacts et la mobilisation des personnes clés de la SAGI et de ses partenaires à rencontrer dans le cadre de l'étude. Elle mobilisera pour ce faire l'expert-contributeur, le point-focal de la SAGI au sein du ROA-SAGI, et toute autre personne qu'elle jugera pertinente.

Les indicateurs de suivi de cette facilitation seront :

- La mise à disposition de l'ensemble des moyens nécessaires à la contribution pleine et entière de l'expert-contributeur
- Les documents partagés, en réponses aux demandes reçues
- Les prises de contact facilitées, en réponse aux demandes reçues

3/ la facilitation de la logistique pour les missions de terrain en tâche 2 (étude de cas dans 3 zones SAGI sélectionnées en tâche 1 / livrable 4). Cet aspect fera l'objet d'un avenant pour les EC des SAGI concernées, avec 10 jours supplémentaires par EC.



3. Identification du personnel détaché pour l'étude

L'Expert-Contributeur : Titre, nom, adresse mail

4. Rapports/livrables

Les livrables attendus sont des contributions écrites demandées par le Chef de Mission pour l'élaboration des livrables du Chantier.

Les rapports demandés pour la validation des paiements prendront la forme de fiches temps mensuelles de l'Expert Contributeur, remises au Chef de mission mensuellement.

Ces rapports et contributions aux livrables seront remis par voie électronique (mail, drive) au Chef de mission du Chantier.



ANNEXE B : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Cf. offre technique accessible via ce lien : [offre technique ACK chantier filières \(drive partagé experts contributeurs\)](#)



ANNEXE C : CALENDRIER DE MOBILISATION DE L'EXPERT CONTRIBUTEUR

N°	Nom	Position	Temps de contribution de l'expert (par h.jour) pour chaque livrable listé dans le Formulaire TECH-3							Temps de contribution total (en jours)			
			Lieu	L - 1	L - 2	L - 3	L - 4	L - 5	L - 6	L - 7	Siège	Terrain	Total
Personnels-clés3													
K-1	Mathieu Faujas	Chef de mission	[Siège] [Terrain]	3	2,5	5,5	4,5	11 8	3	9,5 3	39	11	50
K-2	Gabriel Morin-Kasprzyk	Chargé de concertation	[Siège] [Terrain]	4	4,5	6	2,5	5 8	2	5 3	29	11	40
Sous-total											68	22	90
Autres personnels													
N-1	Florence Deram Malerbe	Expert système irrigués	[Siège] [Terrain]	1	0	2	2,5	3 8	1,5	1 3	11	11	22
N-2	Expert senior secteur privé Afr Ouest : Claude Mauret	assurance qualité	[Siège] [Terrain]	1	0	1	1	2	1	2	8	0	8
Sous-total											19	11	30
Experts-contributeurs (sous-traitance)													
EC-1	xxx	Copilote	[Siège] [Terrain]		5	9	4	5	2	2	27	0	27
EC-2	xxx	chef de file et cas d'étude 1	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-3	xxx	chef de file et cas d'étude 2	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-4	xxx	chef de file et cas d'étude 3	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-5	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-6	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-7	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-8	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-9	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-10	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
Sous-total											171	21	192
Total											258	54	312

Se référer au plan de travail détaillé par tâche inclus dans l'offre technique (annexe B) pour plus de détails.



ANNEXE D : DEMANDE DE DEBLOCAGE DE FONDS (AVANCE DE DEMARRAGE) AUPRES DE ACK INTERNATIONAL

En vertu de l'Article 3. B du CONTRAT CONCLU **048 ST SAGI** entre ACK Internataional et la SAGI **SAGI xxx** relatif à la participation au réseau des SAGI et la contribution aux différents chantiers de l'action structurante SAGI, l'**SAGI xxx** demande le déblocage, sur le compte dont les coordonnées sont indiquées dans ce même Article, de la somme de 730 EUR, correspondant à l'avance de démarrage.

Pour l'**SAGI xxx**,



ANNEXE F : DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Intitulé du Contrat : **contribution de la SAGI au chantier thématique « filières » de l'AS SAGI (le "Marché")**

A : **l'Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage (le "Maître d'Ouvrage")**

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - (1) Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - (2) Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Contrat, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Contrat) ;
 - b. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Contrat (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Contrat) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
- (3) Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
- (4) Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
- (5) N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
- (6) Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les

ACK International ● Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 5 000 €

Siège social: Martissan, 82110 Cazes Mondenard, France

RCS Montauban 815 177 530 ● SIRET & N° de TVA intracommunautaire : FR30 815 177 530 ● Code NAF : 7022Z

Téléphone: + 33 (0)6 87 88 85 45 ● E-mail: mauret@ackinternational.com ● Internet: www.ackinternational.com



- informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Contrat) ;
- (7) Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Contrat.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- (1) Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
- (2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Contrat ou la supervision du Contrat en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
- (3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
- (4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
- (5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
- a. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
- b. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Contrat :
- (1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- (2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
- (3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- (4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle

ACK International • Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 5 000 €

Siège social: Martissan, 82110 Cazes Mondenard, France

RCS Montauban 815 177 530 • SIRET & N° de TVA intracommunautaire : FR30 815 177 530 • Code NAF : 7022Z

Téléphone: + 33 (0)6 87 88 85 45 • E-mail: mauret@ackinternational.com • Internet: www.ackinternational.com



accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

- (5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Contrat au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Contrat ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
- (6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- (7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par

l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Contrat. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Contrat et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :	En tant que :
Dûment habilité à signer pour et au nom de	
En date du :	Signature

Annexe 4 : vade-mecum des EC – première version



Chantier filières zones SAGI

Vademecum des experts contributeurs des SAGI

V0 - Aout 2020

Présenté par



Table des matières

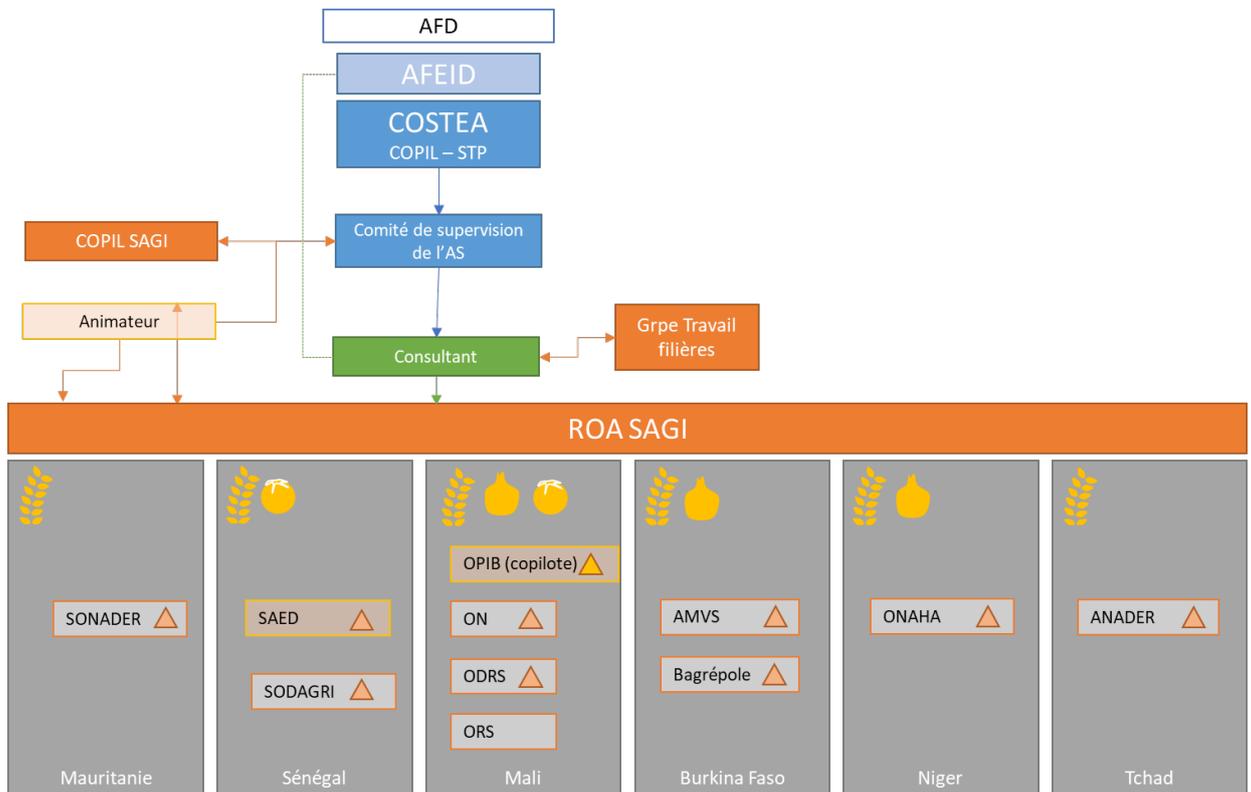
1	Introduction.....	3
1.1	Les acteurs impliqués.....	3
1.2	Processus du chantier filières.....	3
1.3	Rôles et responsabilité.....	4
1.3.1	Equipe ACK International.....	4
1.3.2	Les SAGI et leurs EC.....	4
2	Outils de collaboration en ligne	6
2.1	Adresse Gmail.....	6
2.1.1	Création du compte Gmail	Erreur ! Signet non défini.
2.2	Hangout (messagerie instantanée).....	10
2.2.1	Accepter l’invitation et lancer le chat	10
2.3	Agenda	11
2.3.1	Partage d’agenda	13
2.4	Meet (visioconférence).....	14
2.5	Drive & google docs	15
2.5.1	Drive.....	15
2.5.2	Synchronisation de drive sur votre PC (optionnel).....	16
2.5.3	Google docs / sheets / slides.....	17
3	Calendrier et livrables en tâche 1	18
3.1	Livrable 1 : rapport de démarrage.....	20
3.2	Livrable 2 : revue documentaire	20
3.3	Livrable 3 : notes de synthèse	21

1 Introduction

Les TDR et la note technique consultables sur le drive¹ détaillent précisément les objectifs de la mission, la méthodologie, le processus, la composition de l'équipe et les rôles et responsabilités de chacun.

Les éléments qui suivent en sont tirés :

1.1 Les acteurs impliqués

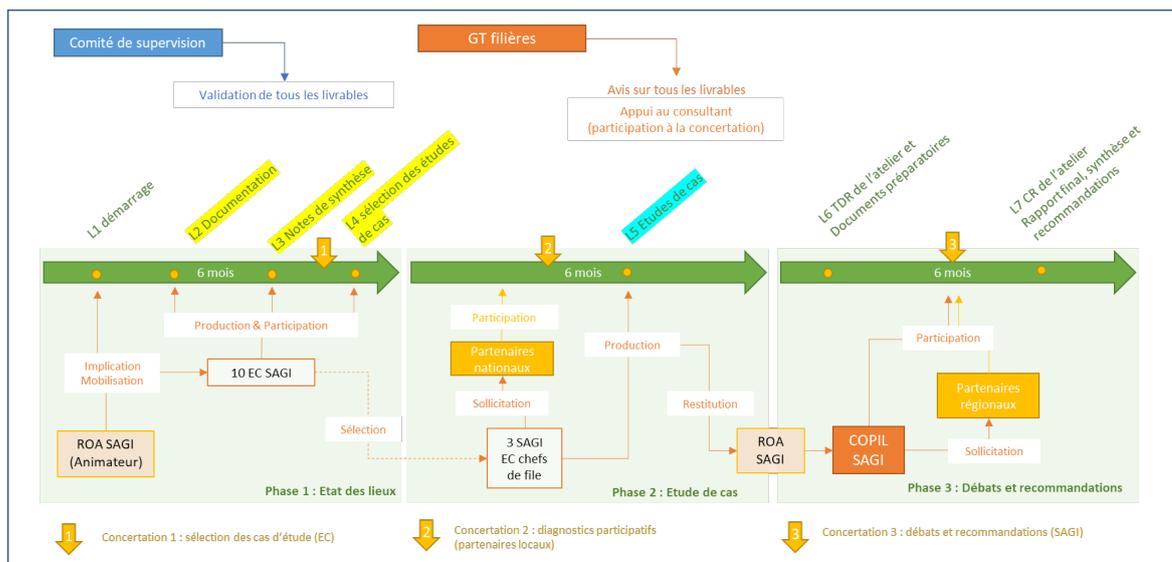


1.2 Processus du chantier filières

La figure suivante présente le processus en trois phases de 6 mois, du chantier filières. Les 7 livrables attendus sont répartis sur ces 3 tâches.

¹ Consulter le drive en cliquant sur le lien suivant :

https://drive.google.com/open?id=1t44VBHxiO53svXnyWdmNeeSyjLVk7Wny&authuser=morink%40ackinter-national.com&usp=drive_fs



1.3 Rôles et responsabilité

Pour plus de détails, se référer au paragraphe 5.2, p51 de l'OT.

1.3.1 Equipe ACK International

Titre	Nom	Contact	Principales responsabilités
Chef de mission	Mathieu Faujas	m.faujas@gmail.com	Conception de la méthodologie d'intervention 1 ^{er} responsable de l'ensemble des livrables (coordination de la rédaction) Expertise filières agricoles, secteur privé, niveau national et régional
Chargé de concertation	Gabriel Morin-Kasprzyk	morink@ackinternational.com	Formation et transfert des méthodologies / outils aux EC Animation de l'équipe d'EC et de la concertation Gestion de projet et backstopping Expertise en production agricole et filières irriguées
Expert systèmes irrigués	Florence Deram Malerbe	fderamalerbe@gmail.com	Expertise en systèmes irrigués, modèles institutionnels et économiques des SAGI Inputs méthodologiques et techniques
Assurance qualité	Claude Mauret	mauret@ackinternational.com	Responsable de l'assurance qualité de tous les livrables Inputs techniques

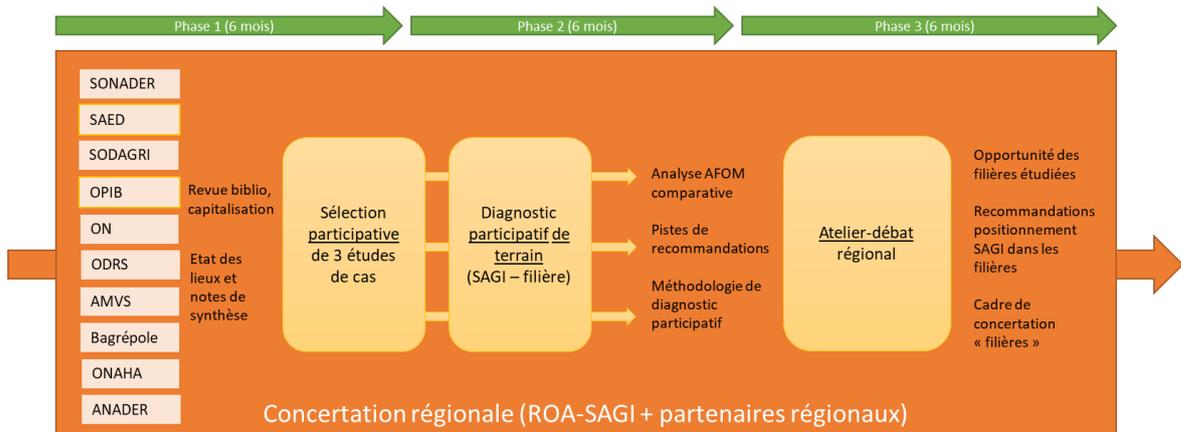
1.3.2 Les SAGI et leurs EC

Les SAGI sont sous-traitantes du consultant ACK International. A ce titre, elles mettent à disposition un expert contributeur qui fait partie de l'équipe du consultant.

Les EC contribuent :

- En tâche 1, aux livrables 2, 3 et 4 (tous les EC) – entre septembre 2020 et février 2021
- En tâche 2, au livrable 5 (3 EC chefs de file, sélectionnés pour les études de cas) – entre mars et août 2021

Les SAGI s'impliquent tout au long du processus pour mobiliser, faciliter, appuyer et suivre le travail de l'EC. Elles participent au processus de concertation lié au chantier filières :



Le copilote

Les référents pays

Les chefs de file

2 Outils de collaboration en ligne

L'adresse Gmail donne accès aux services de la Gsuite.

Nom de l'outil	Utilisations	Commentaires
Gmail	Inscription nécessaire pour avoir accès à la suite Google Echanges mail	Une adresse mail par SAGI, non nominative
Meet / Chat	Visioconférences et échanges en groupe ou en bilatéral	
Drive	Documentation Rapports	Arborescence proposée par ACK
Agenda partagé	Indication des dates limites des contributions aux livrables Programmation des visioconférences, échanges croisés	
Google docs, sheets, slides	Documents consultables et modifiables en ligne par plusieurs contributeurs	

De nombreux tutoriels et aides sont disponibles en ligne. Le site officiel renvoie à de nombreux contenus d'aide : <https://gsuite.google.fr/intl/fr/training/>

Nb : Gmail fonctionne de manière optimale avec le navigateur Chrome. [Cliquer ici pour installer Chrome.](#)

2.1 Adresse Gmail

Le tableau suivant présente les adresses mail que chaque EC doit créer pour sa SAGI en suivant les étapes détaillées ci après :

Nom SAGI	Pays	Ind tel	Mail : ec.sagi.cp@gmail.com	Mot de passe : SAGI-filieres@Ind
AMVS	Burkina Faso	226	ec.amvs.bf@gmail.com	AMVS-filieres@226
BAGREPOLE	Burkina Faso	226	ec.bagr.bf@gmail.com	BAGR-filieres@226
ANADER	Tchad	235	ec.anad.td@gmail.com	ANAD-filieres@235
ODRS	Mali	223	ec.odrs.ml@gmail.com	ODRS-filieres@223
ON	Mali	223	ec.onig.ml@gmail.com	ON-filieres@223
OPIB	Mali	223	ec.opib.ml@gmail.com	OPIB-filieres@223
ORS	Mali	223	ec.ors.ml@gmail.com	ORS-filieres@223
ONAHA	Niger	227	ec.onah.ne@gmail.com	ONAH-filieres@227
SAED	Sénégal	221	ec.saed.sn@gmail.com	SAED-filieres@221
SODAGRI	Sénégal	221	ec.soda.sn@gmail.com	SODA-filieres@221
SONADER	Mauritanie	222	ec.sona.mr@gmail.com	SONA-filieres@222

Allez sur <https://accounts.google.com/SignUp>

Remplissez les champs comme suit (se référer au tableau ci-dessus pour le nom, prénom, le nom d'utilisateur, et le mot de passe)

Google

Créer votre compte Google

Accéder à Gmail

Prénom SAGI Nom Pays

Nom d'utilisateur ec.sagi.cp @gmail.com

Vous pouvez utiliser des lettres, des chiffres et des points

Mot de passe SAGI-filieres@000 Confirmer SAGI-filieres@000

Utilisez au moins huit caractères avec des lettres, des chiffres et des symboles

[Se connecter à un compte existant](#) [Suivant](#)

Indiquer un numéro de téléphone valide, qui permettra de recevoir un code de validation.

Google

Valider le n° de tél.

Pour votre sécurité, Google souhaite s'assurer qu'il s'agit bien de vous. Nous allons donc vous envoyer un code de validation à six chiffres par SMS. *Les tarifs standards s'appliquent*

N° de téléphone +223

[Retour](#) [Suivant](#)

Google

Valider le n° de tél.

Pour votre sécurité, Google souhaite s'assurer qu'il s'agit bien de vous. Nous allons donc vous envoyer un code de validation à six chiffres par SMS. *Les tarifs standards s'appliquent*

06 62 98 66 69

Saisissez le code de validation G- 388853

[Retour](#) [Valider](#)

[Appel téléphonique](#)

Indiquer l'adresse

« morink@ackinternational.com » comme adresse mail de récupération.

Indiquez ensuite votre date de naissance et votre sexe.

Google

Bienvenue sur Google

ec.sagi.cp@gmail.com

Numéro de téléphone (facultatif)
0662986669

Nous utiliserons votre numéro de téléphone pour protéger votre compte. Il ne sera pas visible par autrui.

Adresse e-mail de récupération (facultative)
morink@ackinternational.com

Nous l'utiliserons pour sécuriser votre compte

Jour: 01 Mois: Mars Année: 1970

Votre date de naissance

Sexe: Homme

Pourquoi nous vous demandons ces informations

Retour Suivant

Cliquez ensuite sur « ignorer »



Exploitez pleinement votre numéro

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter votre numéro de téléphone à votre compte afin qu'il soit utilisé avec d'autres services Google. [En savoir plus](#)

Par exemple, votre numéro sera utilisé pour

- Recevoir des appels vidéo et des messages
- Améliorer la pertinence des services Google, y compris celle des annonces

[Plus d'options](#)

[Retour](#)

[Ignorer](#)

[Oui, j'accepte](#)

Ensuite, acceptez les conditions d'utilisation et confirmez la création de compte.

PLUS D'OPTIONS

J'accepte les conditions d'utilisation de Google

J'accepte que mes informations soient utilisées tel que décrit ci-dessus et détaillé dans les règles de confidentialité.

Annuler [Créer un compte](#)

Simple confirmation

Ce compte Google est configuré pour inclure des fonctionnalités de personnalisation (telles que les **recommandations** et les **annonces personnalisées**), qui sont basées sur les informations personnelles enregistrées dans votre compte.

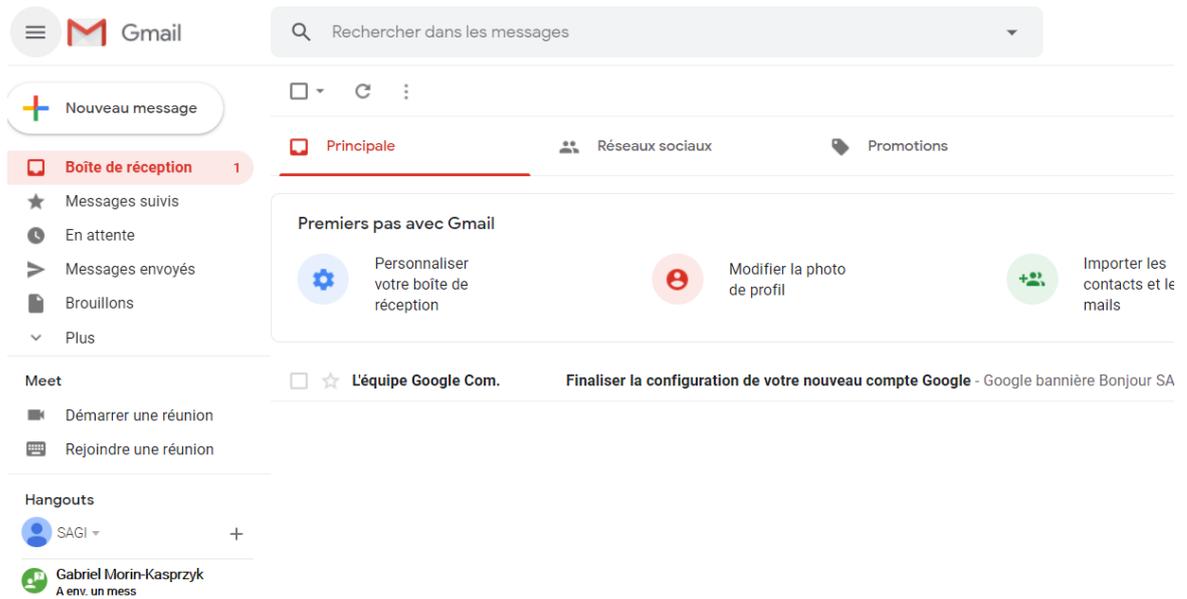
Pour modifier vos paramètres de personnalisation et les informations enregistrées dans votre compte, sélectionnez "Plus d'options".

[Plus d'options](#) [Confirmer](#)

Le compte est alors créé.

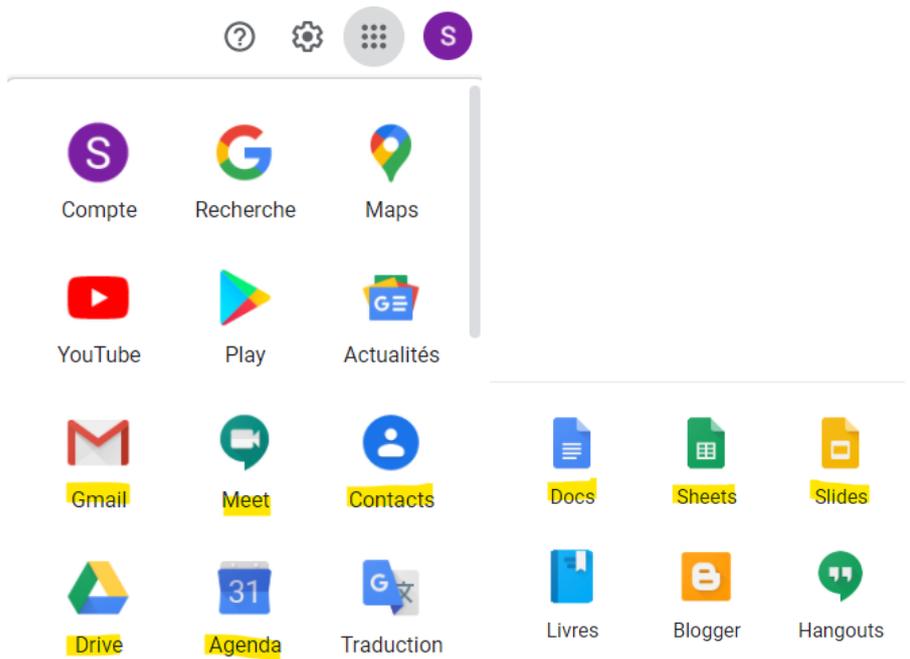
S'il ne s'affiche pas immédiatement ou qu'un message d'erreur apparaît, rafraichissez la page (bouton

 en haut à gauche).



Vous avez créé votre boîte mail, félicitations !

Vous pouvez accéder aux autres services de la suite Google en cliquant sur le bouton « menu » (petit pavé en haut à droite de la fenêtre) :



En jaune sont surlignées les applications les plus utiles.

2.2 Hangout (messagerie instantanée)



Chat

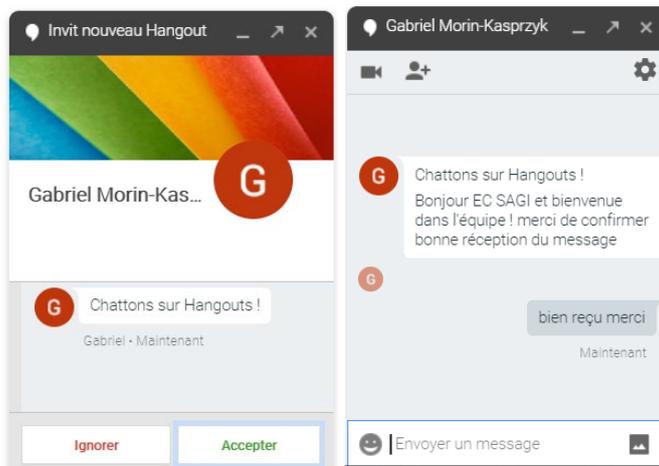
Le logiciel de messagerie instantanée (Chat) s'appelle Hangout.

2.2.1 Accepter l'invitation et lancer le chat

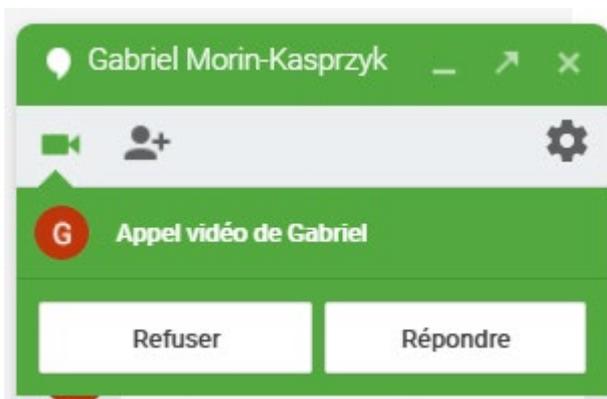
Sur votre écran, en dessous de Hangout à gauche ou dans un petit onglet qui apparaît à droite, une invitation vous propose de chatter. Acceptez et confirmez.

Des groupes de discussions seront proposés.

Il est possible d'utiliser en messagerie mais aussi en vidéo – meet (cliquez sur la petite caméra).



Chat video :

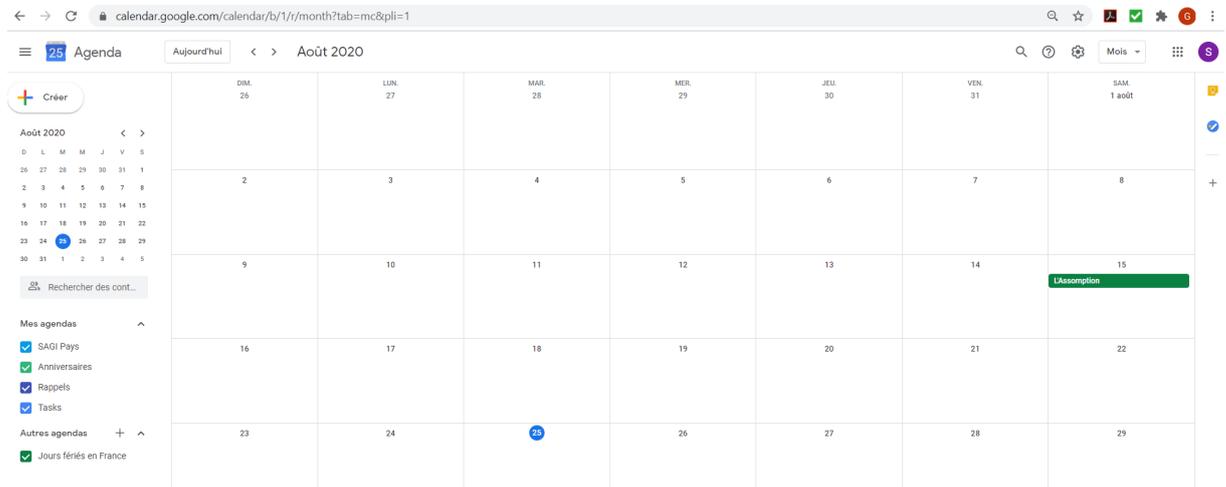


2.3 Agenda



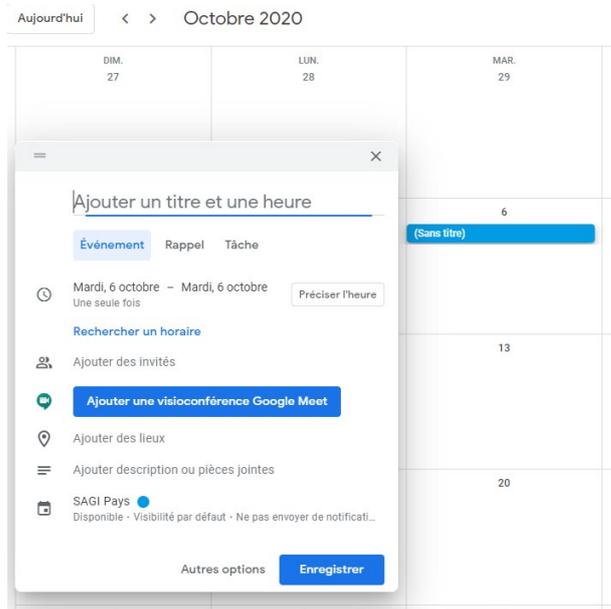
Agenda

En cliquant sur le menu puis l'icône, l'agenda s'affiche dans une nouvelle fenêtre :



Vous pouvez l'afficher en mois, semaine ou jour (liste défilante en haut à droite).

En cliquant sur le jour et l'heure de votre choix, vous pouvez créer un événement.

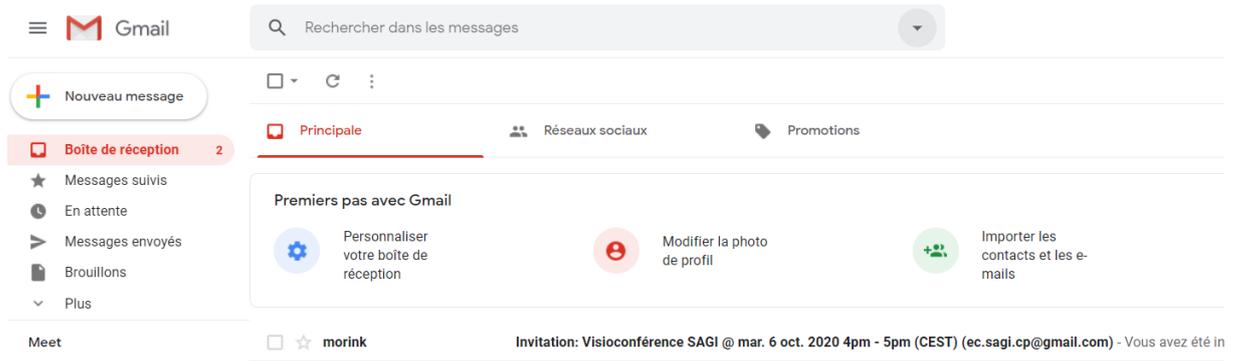


Donnez un titre, une plage horaire, une description, etc. Vous pouvez également ajouter des notifications qui vous préviennent avant l'évènement (cliquer sur autres options).

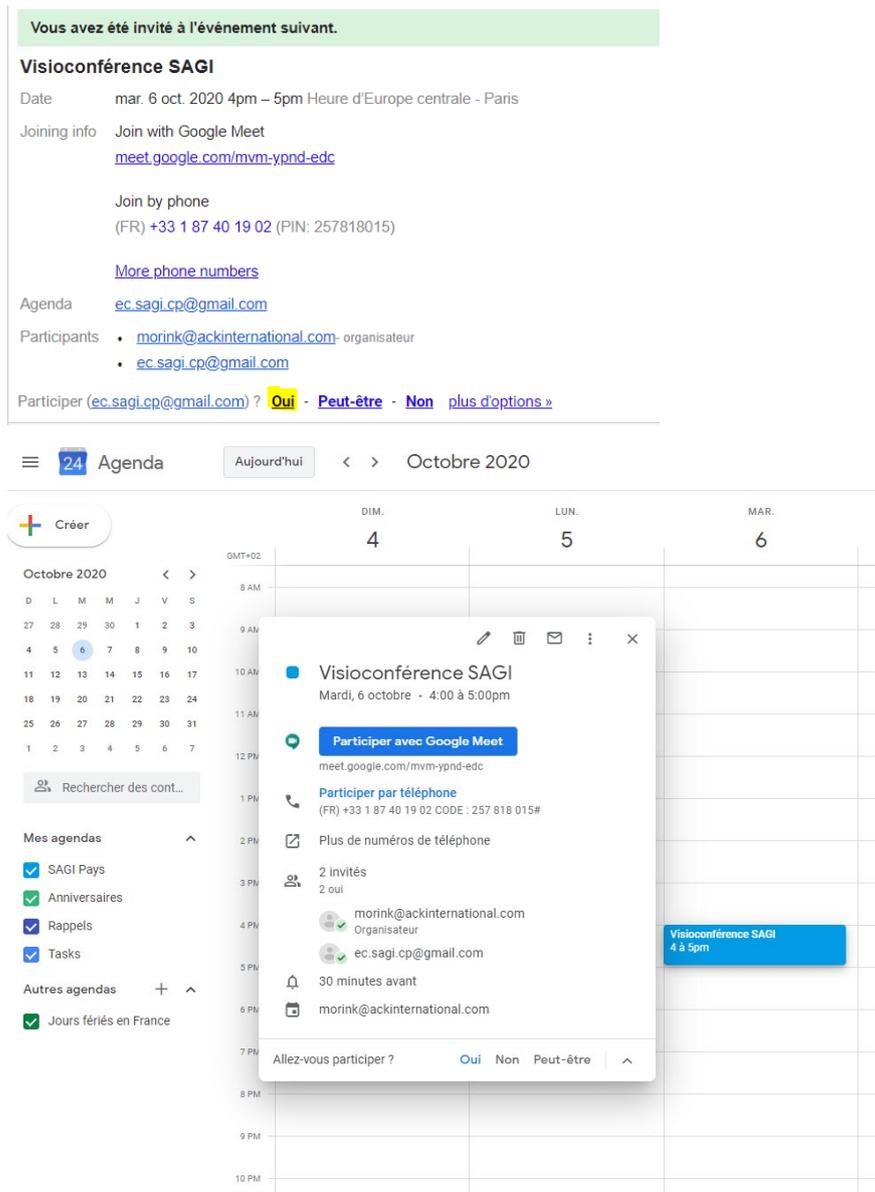
Vous pouvez ajouter des invités.

Vous pouvez aussi ajouter une visioconférence (cf ci après).

L'agenda peut aussi être ouvert depuis un mail d'invitation à un évènement comme une visioconférence :



Si vous cliquez sur le mail, et ensuite sur « oui » pour participer, l'agenda s'ouvrira et inscrira la visioconférence.



2.3.1 Partage d'agenda

Vous êtes invités par mail pour consulter l'agenda partagé :

The screenshot shows the Gmail interface with three main navigation tabs: 'Principale', 'Réseaux sociaux', and 'Promotions'. Below these is a section titled 'Premiers pas avec Gmail' with three cards: 'Personnaliser votre boîte de réception', 'Modifier la photo de profil', and 'Importer les contacts et les e-mails'. The main content area shows an email notification from 'morink@ackinternational.com' with the subject 'morink@ackinternational.com a partagé un agenda avec vous - Bonjour ec.sagi.cp@gmail.com, No'. The email body contains the following text: 'Bonjour ec.sagi.cp@gmail.com. Nous souhaitons vous informer que morink@ackinternational.com vous a donné des droits d'accès vous autorisant à afficher les événements de son agenda Google "048-chantier filières SAGI". Après avoir ajouté cet agenda à ceux que vous possédez déjà, vous pouvez le masquer ou le retirer à tout moment. Ajouter cet agenda - L'équipe Google Agenda Afficher votre agenda'.

L'agenda « 048-chantier filières SAGI » s'ajoute, vous pouvez le consulter (mais pas le modifier). Tous les événements vous concernant seront affichés dans cet agenda, et vous en serez directement informés.

The screenshot shows the Google Agenda interface. At the top, there is a navigation bar with '25 Agenda', 'Aujourd'hui', and 'Août 2020'. Below this is a calendar grid for August 2020. The grid shows days from Sunday to Saturday. The 25th of August is highlighted in blue. A red dot is visible on the 25th at approximately 12:30 PM. A purple event titled 'Visio 2 ACK-EC' is scheduled for the 25th from 4 PM to 6 PM. On the left side, there is a sidebar with a 'Créer' button, a search bar, and a list of 'Mes agendas' (SAGI Pays, Anniversaires, Rappels, Tasks) and 'Autres agendas' (048-chantier filières SAGI, Jours fériés en France).

2.4 Meet (visioconférence)



Meet

Cliquez sur le lien (depuis votre agenda, ou depuis votre mail d'invitation)

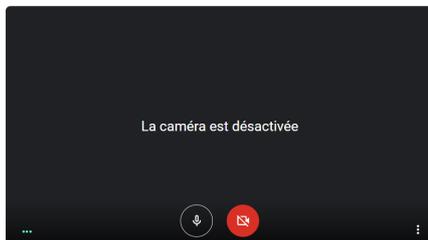
The image shows a Google Meet invitation email on the right and a preview of the meeting interface on the left. The email is titled "Visioconférence SAGI" and includes the date "mar. 6 oct. 2020 4pm – 5pm Heure d'Europe centrale - Paris". It provides a Google Meet link: meet.google.com/mvm-ypnd-edc, a phone number: [+33 1 87 40 19 02](tel:+33187401902), and an agenda email: ec.sagi.cp@gmail.com. The meeting interface on the left shows the title "Visioconférence SAGI", the date and time "Mardi, 6 octobre · 4:00 à 5:00pm", and a prominent blue button that says "Participer avec Google Meet". Below the button is the meeting link: meet.google.com/mvm-ypnd-edc.

Un nouvel onglet s'ouvre. Avant de participer, vous pouvez vous voir / activer votre camera, et vérifier votre micro.

Une fois prêt, vous pouvez cliquer sur « participer ».

Google Meet

ec.sagi.cp@gmail.com
Changer de compte



Prêt à participer ?

Participer

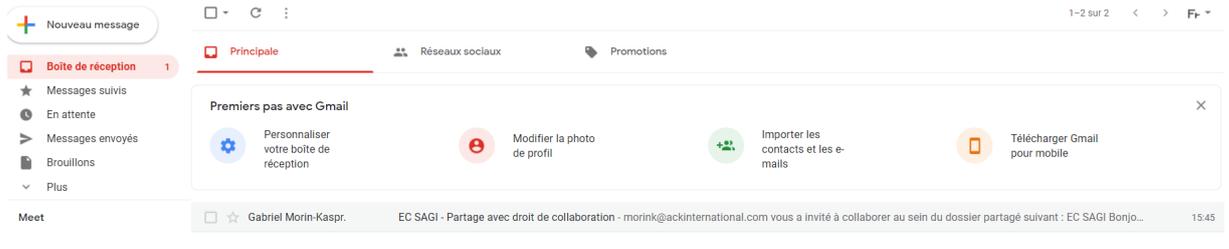
2.5 Drive & google docs

2.5.1 Drive



15 Go de stockage sont reliés à l'adresse Gmail.

Règles de partage, attention aux suppressions et coupé collé



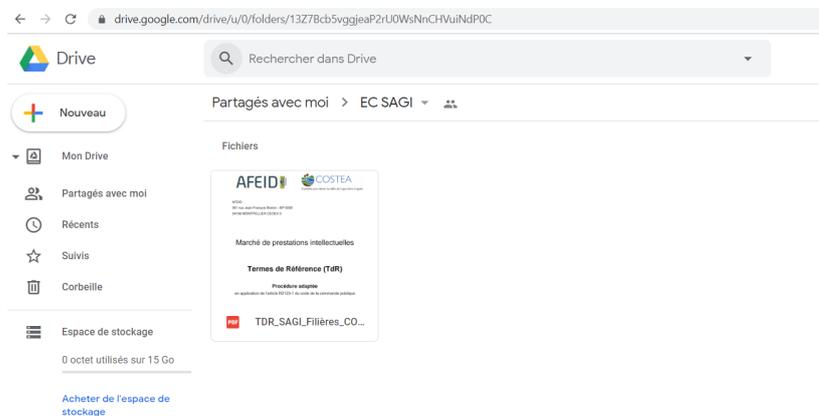
morink@ackinternational.com vous a invité à **collaborer** au sein du dossier partagé suivant :

[EC SAGI](#)

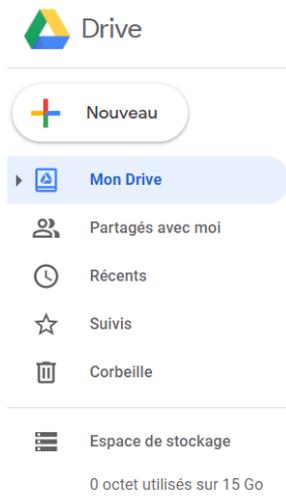


Bonjour, voici votre dossier partagé dans lequel vous pouvez consulter et déposer des fichiers. Ce drive est partagé avec tous les experts contributeurs des autres SAGI et l'équipe ACK. Attention, si vous supprimez un fichier, il sera supprimé pour toute l'équipe.

[Ouvrir](#)

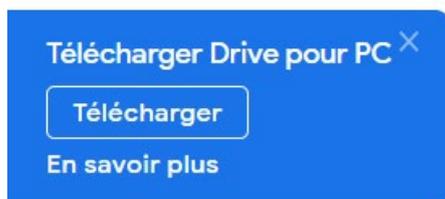


2.5.2 Synchronisation de drive sur votre PC (optionnel)

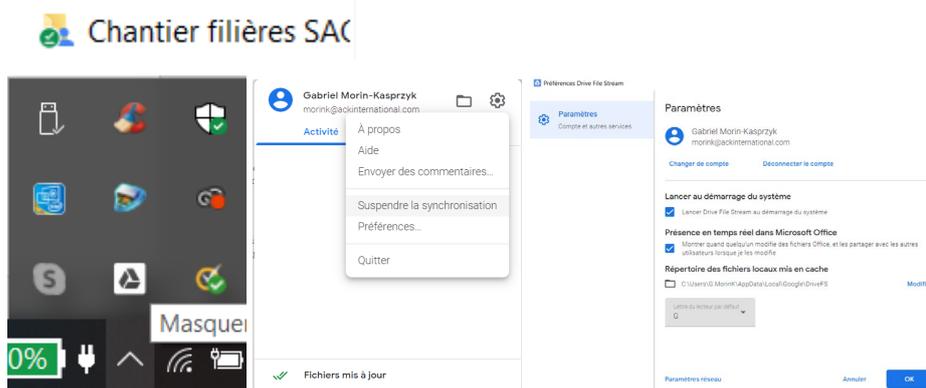


Il est possible de synchroniser votre drive sur votre PC (et donc vous n'avez plus besoin d'ouvrir votre navigateur web pour consulter votre drive). Attention, si vous supprimez des fichiers, cela supprime sur le drive en ligne, et donc pour tous les utilisateurs du drive partagé.

Une fenêtre bleue apparaît : cliquer sur télécharger. Il vous faudra enregistrer le logiciel d'installation puis l'exécuter et suivre les consignes.



Un dossier spécifique sera créé et vous permettra d'accéder au drive depuis votre ordinateur. Une petite flèche verte vous permettra de voir si c'est bien synchronisé.



Attention, cela demande une bonne connexion car le drive synchronise en temps réel (tous les dossiers déposés sur le drive sont automatiquement synchronisés en ligne avec les autres utilisateurs). Si votre connexion n'est pas bonne, préférez le drive sur navigateur et téléchargez les fichiers dont vous avez besoin au fur et à mesure.

Vous pouvez paramétrer votre drive depuis la barre des tâches en bas à droite, comme suit :

2.5.3 Google docs / sheets / slides



Docs



Sheets



Slides

Ces trois logiciels sont des équivalents de la suite Microsoft Office (word > doc, excel > sheet, Power point > slides).

La différence est qu'ils sont interactifs et partagés en temps réel. Les modifications des uns et des autres sont prises en compte.

Ils seront utiles pour les relectures croisées des notes de synthèse.

A vérifier en fonction de la qualité de la connexion des différents EC.

3 Procédures de collaboration

3.1 Mail

Chaque mail doit être accompagné d'une demande de confirmation de lecture / bonne réception.

Vous devrez également confirmer bonne réception à chaque mail envoyé.

Gmail dans sa version gratuite ne propose pas d'option d'accusé de réception.

3.2 Visioconférences / agenda :

Lorsque vous êtes invités, merci de répondre sur votre disponibilité en cliquant oui ou non. Ainsi nous pouvons suivre la disponibilité de chacun.

3.3 Drive et documents Google :

Le drive permet de voir qui a modifié chaque document, et à quelle date et heure.

4 Calendrier et livrables en tâche 1

Programme d'activité et livrables		Mois																								
		1			2				3				4				5				6					
N°	Livrables1 (L -)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
L - 1	<i>Rapport de démarrage</i>																									
	1. Réunion de pré-cadrage																									
	2. Intégration des EC dans l'équipe																									
	2. Rédaction du rapport préliminaire																									
	3. Première validation du rapport préliminaire																									
	4. Réunion de démarrage																									
L - 2	5. Finalisation du rapport de démarrage																									
	6. Validation de la version finale du rapport																									
	<i>Partage de la documentation sur la plateforme collaborative</i>																									
	1. Cadrage de la recherche documentaire																									
	2. Collecte documentaire																									
	3. Point d'étape I : Validation et encodage de la documentation																									
	4. Rédaction des résumés version préliminaire																									
	5. Livraison au client - version préliminaire livrable 2																									
6. Enrichissement du livrable 2 par le client																										
7. Finalisation du livrable 2 selon les amendements du client																										
8. Livraison au client - version finale du livrable 2 et mise en ligne (ROA-SAGI)																										
L - 3	<i>Production des notes de synthèse par pays</i>																									
	1. Cadrage de la production de la note de synthèse																									
	2. Première phase de production (draft)																									
	3. Point d'étape II : relecture croisée des drafts et entretien par pays																									
	4. Deuxième phase de production (version préliminaire)																									
	5. Livraison au client - version préliminaire livrable 3																									
	6. Validation de la version préliminaire du livrable 3 par le client																									
6. Synthèse, finalisation, harmonisation et assurance qualité																										
7. Livraison au client - version finale du livrable 3																										
L - 4	<i>Ateliers de sélection des études de cas</i>																									
	1. Cadrage : mise en commun et relecture croisée des notes de synthèse, cadrage du processus de sélection																									
	2. Proposition des terrains d'étude potentiels par les EC																									
	3. Notation des propositions selon les critères																									
	4. Ateliers participatifs de sélection des terrain d'étude, 1 par filière																									
	5. Désignation des chefs de file et synthèse comparative par filière																									
	6. Livraison au client - version préliminaire du livrable 4																									
	7. Validation de la version préliminaire par le client																									
8. Livraison au client - version finale du livrable 4																										

4.1 Livrable 1 : rapport de démarrage

Responsable : chef de mission

Contribution : chargé de concertation

Date prévisionnelle : mi-septembre 2020

Contenu :

- Liste définitive des EC,
- TDR conjointement acceptés de l'ensemble de l'équipe (consultant, le Copilote, et les Experts-contributeurs précisant le rôle de chaque membre au cours de chaque étape) et effort attendu de chacun d'eux
- Méthodologie et calendrier définitifs, assorti de son budget de fonctionnement pour la durée du chantier.
- En vue du livrable 2 : identification des principales sources potentielles de la bibliographie (notamment au sein du GT Filières).
- En vue du livrable 3 : première ébauche de plan type de la note de synthèse par filière et pays.

4.2 Livrable 2 : revue documentaire

Responsable : chef de mission

Contribution :

- Cadrage de la revue documentaire : chef de mission et expert systèmes irrigués
- Organisation de la collecte, et du classement sur drive : chargé de concertation (en lien avec la plateforme ROA-SAGI)
- Collecte documentaire :
 - Niveau local : EC
 - Niveau national et régional : EC avec l'appui de membres du GT filières, Costea
- Rédaction de résumés pour les documents pertinents : EC avec l'appui du chef de mission et du chargé de concertation.

Date prévisionnelle : fin novembre 2020

Contenu :

- Une base de données Excel accompagne la documentation classée et organisée sur un Drive.
- Mise à disposition sur la plateforme ROA-SAGI² des informations sur les documents clés faisant état des documents collectés (titre, origine, date, auteurs).
- Pour les documents considérés comme pertinents vis-à-vis de l'objet du chantier, un résumé précisera leur contenu et leur intérêt pour le chantier.

² <http://www.roa-sagi.org/>

4.3 Livrable 3 : notes de synthèse

Responsable : chef de mission

Contribution :

- Cadrage de la revue documentaire : chef de mission et expert systèmes irrigués
- Organisation de la collecte, et du classement sur drive : chargé de concertation (en lien avec la plateforme ROA-SAGI)
- Collecte documentaire :
 - Niveau local : EC
 - Niveau national et régional : EC avec l'appui de membres du GT filières, Costea
- Rédaction de résumés pour les documents pertinents : EC avec l'appui du chef de mission et du chargé de concertation.

Date prévisionnelle : fin novembre 2020

Contenu :

- Une base de données Excel accompagne la documentation classée et organisée sur un Drive.
- Mise à disposition sur la plateforme ROA-SAGI³ des informations sur les documents clés faisant état des documents collectés (titre, origine, date, auteurs).
- Pour les documents considérés comme pertinents vis-à-vis de l'objet du chantier, un résumé précisera leur contenu et leur intérêt pour le chantier.

³ <http://www.roa-sagi.org/>

Annexe 5 : Liste définitive des experts-contributeurs participant au chantier

SAGI	Pays	Filières chantier	Expert contributeur	Poste actuel	Mail chantier
AMVS	Burkina Faso	Riz, oignon	Jacques Léandre PARE	Chargé de la production agricole au sein de la Direction d'Appui à la Production et à la Valorisation Agricole (DAPVA)	ec.amvs.bf@gmail.com
ANADER	Tchad	Riz	Mor AVINTAGO HARMIS	Chef de Service Planification et Programmation à la Direction des Etudes, de la Statistique et de Suivi-Evaluation	ec.anad.td@gmail.com
BAGREPOLE	Burkina Faso	Riz, oignon	Victor SAWADOGO	Directeur de la Valorisation Economique	ec.bagr.bf@gmail.com
ODRS	Mali	Riz, tomate, oignon	Mariko MBOUA	Chef de la Cellule Prospective, Programmation et de Suivi-évaluation	ec.odrs.ml@gmail.com
ON	Mali	Riz, tomate, oignon	Bamoye KEITA	Directeur de l'Appui au Monde Rural	ec.onig.ml@gmail.com
ONAHA	Niger	Riz	Ibrahim KAKA EL	Coordonnateur Régional de Tahoua (Konni) / sous-activité « Services d'Accompagnement Agricole » du projet d'Irrigation et Accès aux Marchés au Niger (MCC)	ec.onah.ne@gmail.com
OPIB	Mali	Riz, tomate, oignon	Mamadou TOGOLA (copilote)	Directeur Général	ec.opib.ml@gmail.com
SAED	Sénégal	Riz, tomate	Alassane BA	Directeur du Développement et de l'Appui aux Collectivités territoriales	ec.saed.sn@gmail.com
SODAGRI	Sénégal	Riz, tomate	Oumar LY	Conseiller Technique du Directeur Général	ec.soda.sn@gmail.com
SONADER	Mauritanie	Riz	Ould Sidi Ould Doussou MAHMOUD	Directeur Général Adjoint	ec.sona.mr@gmail.com
ORS	Mali	Riz, tomate, oignon	Dramane DIARRA	Point focal	

Point de situation sur la prise en main des outils collaboratifs :

- Tous les EC disposent depuis début septembre d'un compte Google ouvert au nom de leur SAGI, avec un accès à une boîte Gmail et l'ensemble des applications de la GSuite (Drive partagé, agenda partagé, etc.).
- Le niveau d'utilisation et d'appropriation des outils par les EC est encore variable, car il dépend i) des compétences propres des EC dans la maîtrise de l'outil informatique et ii) de la qualité de la connexion internet, très inégale entre localité, ou d'un moment à l'autre. Le Tchad et le Niger sont ainsi particulièrement pénalisés. Le Sénégal dispose de la meilleure connexion.
- On note une motivation et un fort intérêt des EC, malgré les difficultés de connexion, à s'approprier ses outils. Le consultant a adapté le temps passé avec chacun en fonction du niveau (1 à 2 séances de travail avec les plus avancés et « connectés », et 3 à 5 séances ont été réalisées sur le mois de septembre avec ceux qui peuvent rencontrer des difficultés). Les séances de travail se font en visio avec partage d'écran, et sur whatsapp.
- L'ORS s'est également vu proposer d'être appuyée pour la création d'un compte Gmail et l'appropriation des outils collaboratifs, afin de pouvoir suivre le chantier, accéder à la documentation et aux livrables en temps réel (en attente de réponse à la date de ce rapport)

La situation mise à jour sera décrite en détail lors de la réunion de démarrage, et un point sur l'avancement de la contractualisation sera fait.

A la date de l'envoi de ce rapport finalisé (24/09/2020), 8 SAGI sur 10 ont signé le contrat de sous-traitance avec ACK.

Annexe 6 : offre technique ACK International



**« Méthodologie proposée par ACK International
Pour la conduite du chantier :
Bilan et stratégie de développement des filières sur les zones des SAGI »**



**Août 2020
Présentée par**



Table des matières

Table des matières.....	2
1 Eléments de contexte.....	3
1.1 Action structurante AS-SAGI	3
1.2 Le chantier « filières ».....	3
1.3 Conduite du chantier par ACK International	3
1.4 Périmètre de l'étude, acteurs impliqués	4
2 Approche pour répondre aux grands enjeux du chantier.....	7
2.1 Les grandes étapes du chantier.....	8
2.2 Cadre logique du chantier	9
2.3 Trois niveaux de concertation imbriqués	11
2.4 Principes d'intervention	13
2.5 Intégration des EC dans l'équipe du consultant	16
2.6 Méthodologies spécifiques.....	18
3 Programme de travail détaillé	27
3.1 Tâche 0 : démarrage (livrable 1)	27
3.2 Tâche 1 : Etat des lieux des filières RIZ, TOMATE, et OIGNON et sélection des terrains d'étude (livrables 2, 3, 4)	30
3.3 Tâche 2 : diagnostics participatifs multi-acteurs (livrable 5).....	39
3.4 Tâche 3 : Discussion et mise en débat du rôle d'appui des SAGI au bon fonctionnement des filières	42
3.5 Programme d'activité et calendrier des livrables (TECH-3).....	47
4 Composition de l'équipe, activités individuelles et contribution des personnels-clés (Formulaire TECH-4).....	48
5 Structure et composition de l'équipe.....	49
5.1 Description des profils des experts mobilisés	49
5.2 Synthèse de la répartition des tâches et responsabilités	51

1 Eléments de contexte

La présente offre technique a été proposée par ACK International qui a été retenu par l'AFEID pour la conduite du Chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières » de l'Action Structurante « Irrigation en zone SAGI » (AS-SAGI) du Costea, formulée et validée par les SAGI dans le cadre du Réseau des SAGI d'Afrique de l'Ouest ROA-SAGI.

1.1 Action structurante AS-SAGI

L'Action Structurante AS-SAGI vise à « doter les SAGI, structures publiques maîtres d'ouvrages et gestionnaires des grands systèmes hydroagricoles, et leurs partenaires sur ces territoires, en premier lieu les agriculteurs et les collectivités, des méthodes et des outils qui leur permettront d'être des acteurs majeurs de I2S et ainsi de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar ».

1.2 Le chantier « filières »

Le Chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières » est l'un des 4 chantiers thématiques de l'Action Structurante AS-SAGI.

Les trois autres chantiers ont pour intitulés : « Gestion du foncier irrigué : règles et outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics » ; « Bilan et perspectives du transfert de gestion aux associations d'irrigants en zone SAGI » ; « Quelle ingénierie pour des aménagements hydroagricoles durablement performants, comment y faire participer les irrigants à qui en sera confiée une part de la gestion ? ».

Chaque SAGI a signé en 2019 avec l'AFEID un contrat de service portant sur : 1/ la participation au fonctionnement du Réseau des SAGI et de la plateforme, 2/ la contribution aux chantiers thématiques, et 3/ la participation à la gouvernance du réseau des SAGI.

Dans le cadre de la contribution à chaque chantier thématique, **ce contrat entre l'AFEID et la SAGI prévoit que celle-ci s'engage à détacher un (ou des) Expert(s)-contributeur(s), qui rejoint l'Equipe de contributeurs dudit chantier, dont le travail est piloté par le consultant recruté par l'AFEID**, avec une rémunération directe de la SAGI par le consultant, cadrée par un contrat de sous-traitance SAGI-consultant.

1.3 Conduite du chantier par ACK International

ACK International a été sélectionné et contractualisé par l'AFEID pour conduire le chantier « Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières ». L'objectif général de ce chantier est d'appuyer les SAGI dans leur rôle de structures publiques, redevables auprès des politiques publiques en matière de développement agricole, et en charge de fournir des services utiles à l'amélioration de la production agricole irriguée sur leurs territoires.

Les objectifs spécifiques sont, pour chaque SAGI et chaque filière, en partant d'une capitalisant sur l'analyse de la trajectoire des SAGI au cours des dernières décennies et de leur positionnement actuel, et en impliquant l'ensemble des acteurs intervenant dans le fonctionnement des filières agricoles irriguées, de :

- proposer une évolution du rôle de la SAGI et des services dont elle pourrait se doter ou qu'elle pourrait renforcer afin de contribuer à l'essor des filières agricoles ;
- permettre à la SAGI de déléguer des services, ou de renforcer des partenariats avec d'autres acteurs des filières.

Il s'agit en d'autres mots, d'évaluer la valeur ajoutée potentielle des SAGI en complément à ce que d'autres acteurs font déjà, en matière d'appui à la valorisation de la production agricole dans leur zone d'intervention, la diversification, la structuration des filières, la labellisation, la promotion de l'agrégation, la réalisation et la gestion d'infrastructures de stockage et/ou de transformation.

Les enseignements qui se dégageront de l'étude doivent pouvoir être valorisés et partagés dans chacune des SAGI dans le cadre du réseau des SAGI.

1.4 Périmètre de l'étude, acteurs impliqués

Les SAGI : 11 Sociétés d'aménagement et de gestion de l'irrigation (SAGI) dans 6 pays du Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad)

Les filières : 3 productions agricoles irriguées (riz sur les 6 pays, tomate sur 2 pays : Sénégal et Mali, oignon sur 3 pays : Mali, Burkina Faso, Niger).

L'analyse doit porter sur les niveaux nationaux et le niveau régional.

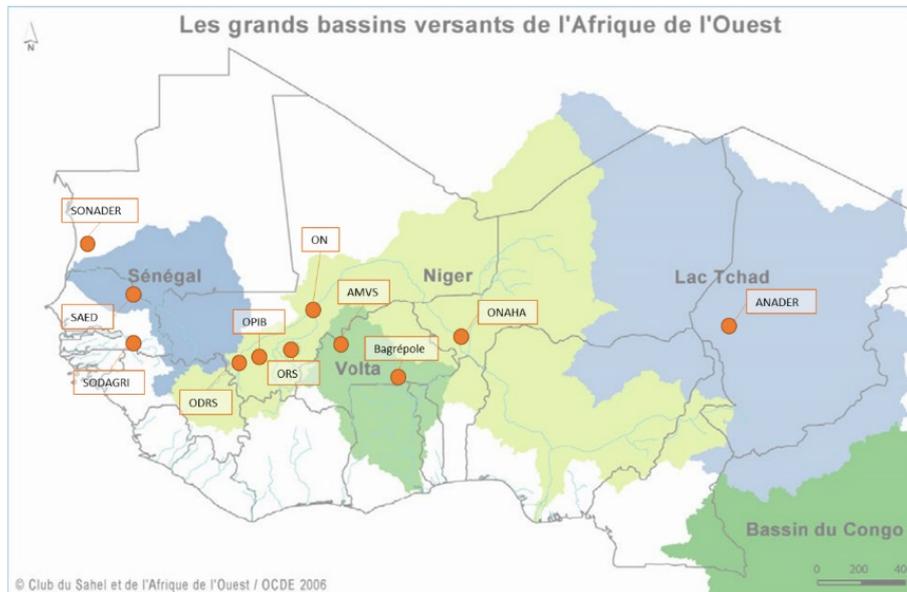
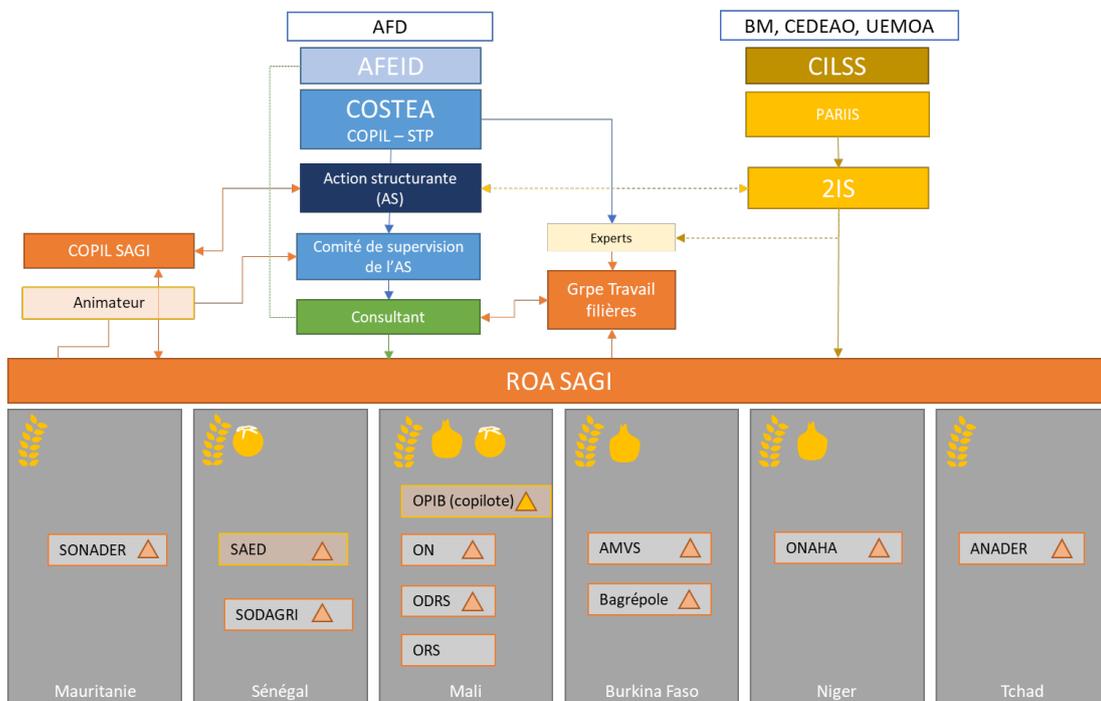


Figure 1 : cartographie simplifiée des SAGI sur un fond de carte de l'OCDE représentant les grands bassins versants d'Afrique de l'Ouest (nb : les points ne prétendent pas localiser précisément les périmètres irrigués)

1.4.1 Mapping et organisation des acteurs impliqués dans le chantier



Dans chaque SAGI : 1 point moral (dirigeant) + 1 cadre point focal + un Expert contributeur EC (sauf ORS).
L'EC de l'OPIB Mali est copilote. La SAED est l'animateur actuel du ROA-SAGI.

Figure 2 : schéma des acteurs impliqués dans l'action structurante Costea-ROA-SAGI

1.4.2 Rôles et responsabilités des acteurs :

- l'Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage (AFEID) est le **maître d'ouvrage du COSTEA**, projet financé par l'Agence française de développement (AFD), et commanditaire de la présente étude ;
- le Secrétariat technique permanent (STP) du COSTEA assure pour l'AFEID la **maîtrise d'ouvrage des actions structurantes (AS) et des chantiers thématiques** du COSTEA ; il sera l'interlocuteur direct du consultant et validera l'ensemble des livrables ; il sera demandé au STP d'informer régulièrement de l'avancement des autres chantiers pour prise en compte des agendas et livrables, et réciproquement.
- pour cette prestation, le **Comité de supervision**, composé du STP (dont le coordinateur régional du COSTEA) et de l'animateur du réseau des SAGI, validera l'ensemble des livrables ;
- le Réseau Ouest-Africain des SAGI - ROA SAGI et les SAGI qui le composent, sont les bénéficiaires directs du projet. Le ROA-SAGI est animé actuellement par la SAED (Sénégal). Il est doté d'un comité de pilotage (COPIL) composé des points moraux des SAGI (cadres dirigeants). Le COPIL du ROA-SAGI oriente, valide et assure le suivi évaluation de l'AS et du chantier filières. Il sera consulté en ce sens à chaque phase de la prestation (tous les 6 mois) ;
- le **Groupe de travail Filières (GT Filières)** est composé d'experts identifiés par les SAGI pour leurs compétences en matière de filières agricoles, ils peuvent ou non faire partie des SAGI et interviennent sur base volontaire ; le GT Filières fournira de la documentation au consultant et pourra enrichir et commenter chacun des livrables avant validation par le STP du COSTEA ;
- le CILSS et son projet d'appui à la 2iS / PARIIS sont des bénéficiaires indirects de la prestation, dans le cadre de la contribution de l'AFD à la 2iS. S'ils ne font pas déjà partie du GT Filières, il serait intéressant de les impliquer pour avis sur les livrables clés (notes de synthèse et rapports préliminaires des cas d'étude) et de les inviter à l'atelier régional ;
- les « partenaires » des SAGI sont également des bénéficiaires indirects de l'AS. Ils peuvent être regroupés en 4 catégories : les agriculteurs-irrigants et leurs organisations ; les membres et représentants des interprofessions des filières ; les collectivités locales (communes) et les services déconcentrés ; les structures professionnelles et les ONG impliquées dans l'appui aux acteurs des filières et en premier lieu des agriculteurs irrigants. Ces partenaires seront sollicités par les SAGI en particulier lors des phases 2 et 3.

Les Experts Contributeurs (EC) sont au nombre de 10, dont un copilote. Ils sont rémunérés directement par le consultant (les SAGI se positionnent comme sous-traitants).

Les experts contributeurs seront donc pleinement intégrés à l'équipe du consultant et partageront ses objectifs, tâches et responsabilités.

1.4.3 Aspects sécuritaires et sanitaires

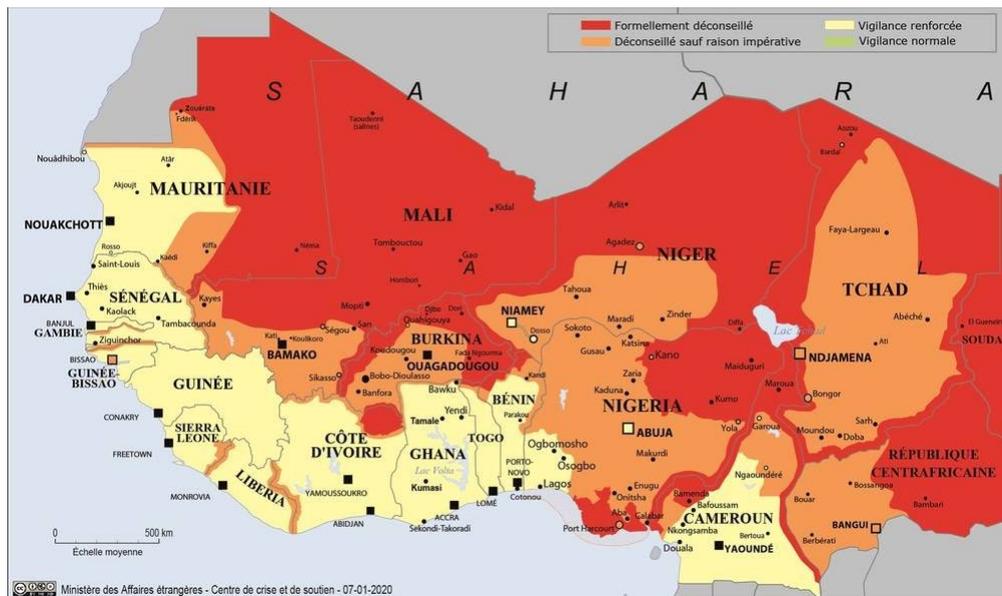


Figure 3 : carte sécuritaire au Sahel publiée par France Diplomatie (mai 2020)¹

Notre politique interne sur la sécurité stipule que nous avons pour principe de ne pas aller en zone rouge, de suivre les recommandations de France diplomatie et de l’ambassade de France dans les pays, et le personnel du consultant dispose d’un droit de retrait s’il juge que sa sécurité (physique ou sanitaire) n’est pas suffisamment assurée. Cette politique s’applique aux experts internes d’ACK International ainsi qu’à ses co et sous-traitants.

Compte tenu des contraintes sécuritaires et des incertitudes sanitaires liées à la pandémie Covid-19, ACK International prévoit sur l’ensemble de la mission : i) un dispositif reposant essentiellement sur la mobilisation à distance des experts contributeurs avec l’appui à distance de l’équipe internationale ; ii) des propositions d’alternatives en cas d’impossibilité de réalisation des missions de terrain et de l’atelier régional.

Cette approche est également cohérente avec nos valeurs : accompagner et faire faire, renforcer les capacités locales et animer une dynamique d’échanges, plutôt qu’imposer une expertise externe déconnectée des réalités du terrain et hautement consommatrice de carbone. Le dimensionnement budgétaire de l’étude et la prise en charge des experts complémentaires dans l’enveloppe gérée par le consultant comme stipulé dans les TDR, valident ce choix.

Le choix des terrains d’étude du chantier et du lieu de déroulement de l’atelier sous régional devront nécessairement prendre en compte les contraintes sécuritaires et sanitaires en plus des critères mentionnés dans les TDR et des contraintes d’agendas des SAGI et des opérateurs des filières (en lien avec les saisons culturelles et la disponibilité des acteurs).

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-vooyageurs/informations-pratiques/article/securite-au-sahel>

2 Approche pour répondre aux grands enjeux du chantier

Parmi les grands défis (techniques, fonciers, financiers, politiques, économiques) auxquels sont confrontées les SAGI, trois doivent être spécifiquement considérés dans le cadre de ce chantier :

- **participer aux politiques volontaristes actuelles au travers de l'extension, la réhabilitation et l'amélioration de la durabilité des investissements hydroagricoles** (capacité d'entretien, de maintenance des périmètres irrigués et gouvernance locale) ;
- **anticiper et s'adapter à l'évolution des besoins liés à la diversification et donc d'adaptation de leurs aménagements et du service de l'eau**, dans un contexte de responsabilisation croissante des usagers et de leurs organisations ;
- **participer au développement et à la structuration des filières**, puisque la capacité des agriculteurs à financer le service de l'eau est corrélée à la valorisation de la production et donc au dynamisme des filières.

Au-delà des objectifs spécifiques portant sur le chantier filières, l'objectif transversal est d'accompagner et de renforcer les SAGI pour le renforcement de leurs capacités propres de diagnostic et d'analyse (environnement institutionnel et socioéconomique, positionnement au sein des filières), et de favoriser les échanges et l'apprentissage croisé ainsi que leur appropriation du processus de concertation.

Cet objectif transversal est cohérent avec la stratégie d'appui aux SAGI du COSTEA, et appelle à proposer une approche originale et adaptée aux enjeux actuels d'autonomisation progressive de l'expertise locale. Il ne s'agit pas d'une énième expertise internationale « classique » sur les filières ou l'irrigation au Sahel, mais bien de la valorisation de l'existant et du renforcement des capacités de manière à produire une analyse et des recommandations par et pour les SAGI.

Selon notre compréhension la valeur ajoutée du consultant consiste en ses capacités à :

- **Coordonner, animer et guider le travail des SAGI** et de leurs experts contributeurs (EC) dans la revue documentaire, la production des études d'état des lieux et de positionnement des SAGI au sein des filières, et des recommandations relatives à l'évolution de ce positionnement (à l'échelle SAGI / pays / région).
- **Coconcevoir, coanimer et favoriser la pérennisation de cadres de concertation** initiés par les SAGI sur une base collaborative et inclusive, au niveau des territoires et de l'interprofession sur les filières concernées au sein des pays d'une part, et au sein du réseau SAGI en lien avec les partenaires régionaux d'autre part.
- **Coconstruire, partager et transférer des méthodologies de diagnostic participatif**, d'analyse et de concertation en vue de leur appropriation par les SAGI.

Le pari inhérent à la mission est d'apporter cette valeur ajoutée en grande partie à distance, en mobilisant les SAGI et leurs partenaires (experts contributeurs et membres du GT filières).

Il est important de rappeler que le matériel de base de l'étude, conditionnant sa réussite et sa qualité, sera produit par les experts contributeurs avec l'appui du consultant.

2.1 Les grandes étapes du chantier

La figure suivante tente d'illustrer l'implication des SAGI et de leurs partenaires tout au long du chantier, qui est divisé en trois phases de 6 mois chacune. Le cadre logique qui suit complète ce schéma.

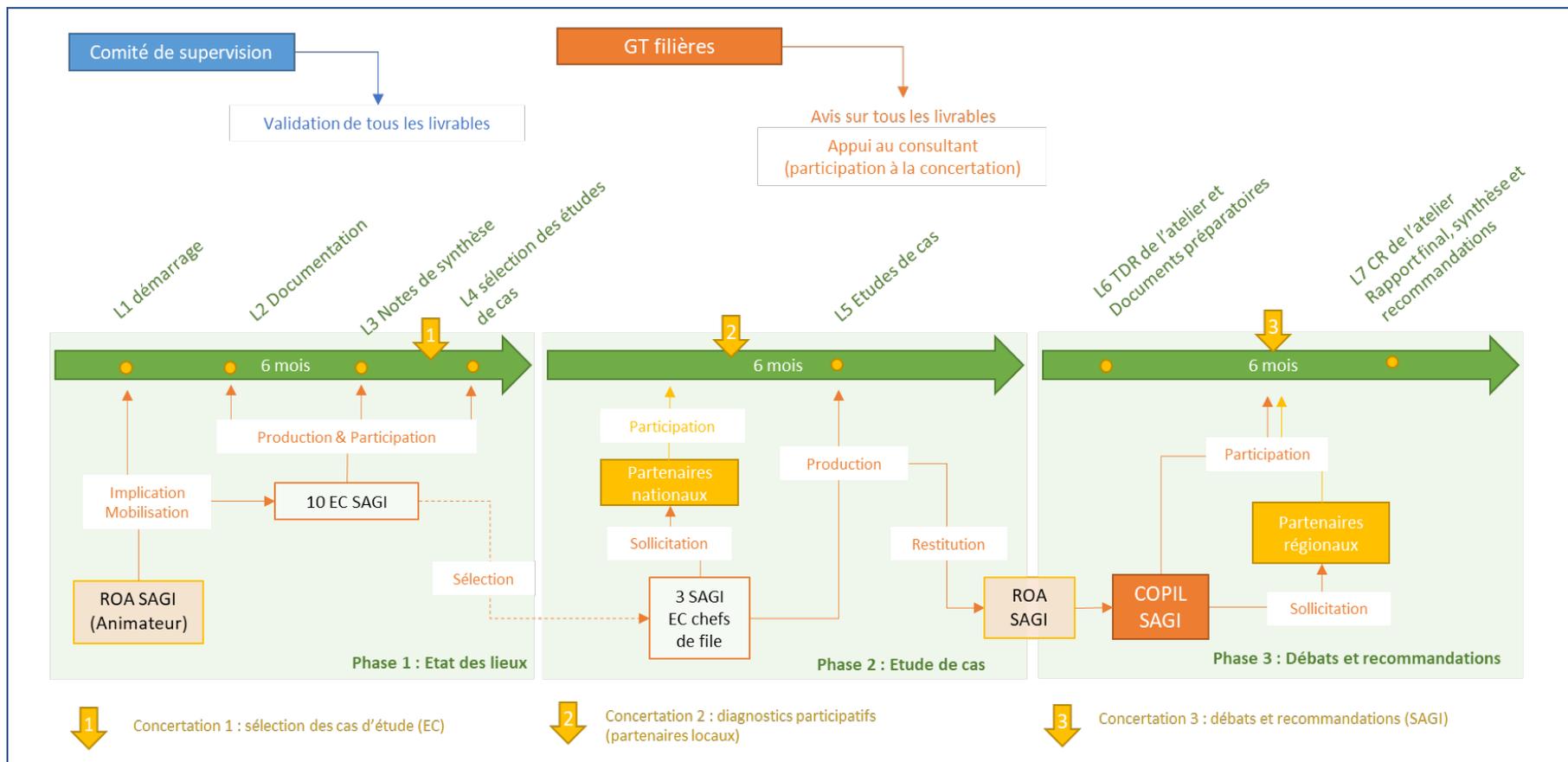


Figure 4 : Mobilisation des SAGI et partenaires tout au long du processus

2.2 Cadre logique du chantier

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses critiques
Objectif global	Appuyer les SAGI dans leur rôle de structures publiques, redevables auprès des politiques publiques en matière de développement agricole, et en charge de fournir des services utiles à l'amélioration de la production agricole irriguée sur leurs territoires.	<i>Les SAGI se sont repositionnées dans les filières et contribuent à leur essor</i> <i>Les SAGI délèguent certains services et renforcent leurs partenariats, afin d'améliorer la gestion de l'eau en cohérence avec les contraintes de la production et les attentes du marché, et d'augmenter la production locale et sa valorisation</i>		
Objectif Spécifique (OS)	<p>1- proposer une évolution du rôle de la SAGI et des services dont elle pourrait se doter ou qu'elle pourrait renforcer afin de contribuer à l'essor des filières agricoles ;</p> <p>2 - permettre à la SAGI de déléguer des services, ou de renforcer des partenariats avec d'autres acteurs des filières.</p>	<p><i>Les SAGI et leur ROA disposent des informations, analyses, méthodologies et recommandations nécessaires à l'atteinte des objectifs spécifiques, à savoir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Un état des lieux par pays et filière, participatif et partagé, constitue la base du processus de concertation ;</i> - <i>Des diagnostics participatifs comparés issus de 3 cas d'étude, sur chacune des filières sont disponibles</i> - <i>les SAGI disposent de la méthodologie d'analyse et de diagnostic participatif et la reproduire sur d'autres filières / terrains ;</i> - <i>Un cadre de concertation et de restitution échanges multiacteurs, inclusif, pérenne et performant, débouche sur des recommandations entérinées par le COPIL des SAGI</i> 	Cf. livrables	<p><i>Participation et adhésion des SAGI et de leurs personnels au processus de concertation</i></p> <p><i>Appropriation effective des méthodes et de la démarche (en lien avec les compétences et capacités d'apprentissage)</i></p> <p><i>Cadre de concertation performant (animation, fréquence de rencontres, résultats effectifs)</i></p> <p><i>Effectivité de la communication et du partage des produits et recommandations</i></p> <p><i>Validation des recommandations par le COPIL</i></p>
Résultats	<p>Un bilan participatif permet de dresser les perspectives de stratégie de contribution des SAGI au développement des filières sur leurs zones.</p> <p>1- Etat des lieux dans 6 pays et à l'échelle sous régionale</p> <p>2- L'identification des contributions actuelles des SAGI et de leurs évolutions souhaitables en lien avec les interprofessions et les autres acteurs pertinents sur différents services,</p> <p>3- Une méthodologie de diagnostic participatif</p>	<p><i>6 notes de synthèse sont produites (1 note par pays) + 1 note de synthèse régionale (par filière)</i></p> <p><i>3 études de cas sont réalisées suite à un processus de sélection participatif</i></p> <p><i>Un dispositif multi acteurs de concertation, restitution et échanges est opérationnel, dont 1 atelier régional</i></p>	Cf. livrables	<p><i>Disponibilité de la documentation et qualité des analyses permettant de produire des notes de synthèse de haut niveau, harmonisées et permettant la comparaison</i></p> <p><i>Faisabilité du diagnostic participatif (conditions sécuritaires et sanitaires)</i></p> <p><i>Adhésion et participation des acteurs au diagnostic</i></p> <p><i>Faisabilité de l'atelier régional (conditions sécuritaires et sanitaires)</i></p>

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement Vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses critiques	
SAGI et autres acteurs de la filière				
Activités	Tâche 0 : Démarrage : cadrage du chantier, intégration des EC dans l'équipe du consultant (contractualisation), validation de la méthodologie, du calendrier et adhésion des SAGI au processus de concertation (livrable 1)	Moyens déployés : Moyens humains : 1 chef de mission (K1) 1 chargé de concertation (K2) 1 expert système irrigués (N1) 1 expert secteur privé et assurance qualité (N2) 10 Experts contributeurs (EC) dont 1 copilote	Livrable 1 : rapport de démarrage	<i>Hypothèses critiques</i> <i>La communication avec les SAGI est possible</i> <i>Les EC sont tous disponibles et mobilisables</i> <i>Pas d'obstacle à la contractualisation (sous traitance des EC via les SAGI)</i>
	Tâche 1: Etat des lieux et sélection des terrains d'étude Tâche 1.1.1 : collecte documentaire et mise en ligne sur le site ROA-SAGI (livrable 2) Tâche 1.1.2 : production des notes de synthèse par filière et pays (livrable 3) Tâche 1.2 ; sélection des études de cas, désignation des chefs de file et production des notes de synthèse comparatives (livrable 4)	Moyens financiers et logistiques : Prise en charge des honoraires des EC (contractualisés via les SAGI) Forfait dédié au diagnostic participatif et aux transports locaux pour chaque mission réalisée en binôme par un expert international et un EC	Livrable 2 : bibliographie Livrable 3 : note de synthèse par pays Livrable 4 : compte rendu de la sélection des études de cas et notes de synthèse par filière à l'échelle régionale	<i>Les EC disposent des outils informatiques nécessaires et d'une connexion internet, et peuvent mobiliser les ressources documentaires (et des appuis ponctuels) au sein de leur SAGI</i> <i>Les EC produisent ce qui est attendu (notes de synthèse) et acceptent le principe des relectures croisées</i> <i>Les EC et SAGI adhèrent aux modalités de sélection des terrains et le choix fait consensus</i>
	Tâche 2 : conception méthodologique et réalisation de trois diagnostics participatifs , partage et évaluation de la méthodologie employée – livrable 5	Moyens de communication et collaboration Outils suite Google liés à une adresse mail dédiée pour chaque EC ; Drive, Hangout, Agenda partagé Groupe Whatsapp des EC Visioconférences et entretiens téléphoniques réguliers Prise en charge des frais supplémentaires de communication (forfait pour chaque EC)	Livrable 5 : rapport d'analyse et de synthèse des 3 diagnostics (études de cas)	<i>Les missions de terrain, visites et entretiens, ateliers participatifs et séances de travail sont possibles (contexte sécuritaire et sanitaire)</i> <i>Les SAGI et EC parviennent à mobiliser, en amont, les acteurs impliqués (interprofession notamment) et les relations entre SAGI et ces acteurs sont suffisamment bonnes pour engager la concertation</i>
	Tâche 3 : atelier débat et finalisation Tâche 3.1 : préparation de l'atelier (livrable 6) Tâche 3.2 : animation de l'atelier débat ; rédaction et partage du compte rendu ; rédaction et restitution du rapport final (livrable 7)		Livrable 6 : TDR de l'atelier Livrable 7 : rapport final	<i>Les conditions sécuritaires et sanitaires permettent la tenue de l'atelier</i> <i>Les participants représentant les SAGI sont impliqués dès la phase de conception de l'atelier et contribuent</i>

2.3 Trois niveaux de concertation imbriqués

Trois niveaux de concertation s'imbriquent pour former le processus global :

1- La concertation d'équipe liée à la sélection participative des cas d'étude en tâche 1.2 :

- Elle implique en premier lieu l'équipe du consultant et en particulier les EC. Il s'agit, sur la base des notes de synthèse de l'état des lieux (tâche 1.1), de sélectionner les 3 terrains pour les études de cas de manière participative.
- Elle se fera sous la forme de trois ateliers à distance² (1 par filière) avec un observateur issu du CS et/ou du GT Filières, en deux temps : i) validation participative des critères de sélection et ii) sélection proprement dite sur la base d'une notation objective par les EC.
- Les ateliers seront précédés d'échanges bilatéraux entre le consultant et chaque EC, de manière à préparer et faciliter la tenue des ateliers à distance et l'atteinte d'un consensus sur le choix des terrains.
- Le CS et le GT Filières seront consultés en amont dans la préparation des ateliers, et certains membres pourront participer aux ateliers comme observateurs du processus de sélection.

2- La concertation locale liée au diagnostic participatif pour chaque étude de cas en tâche 2 :

- Basée sur le travail d'état des lieux par filière et par pays, elle se déroulera en tâche 2 et sera conduite au cours des missions de terrain (3 cas d'étude) ;
- Elle implique à l'échelle du territoire, voire du pays, de la SAGI retenue, l'ensemble des acteurs des filières concernées (acteurs institutionnels, collectivités, interprofessions, secteur financier, organisations paysannes, etc.)
- Elle a pour objectif d'identifier les principaux défis à relever pour le développement de la filière concernée, notamment sous la forme de connaître le positionnement des SAGI et la perception qu'en ont les acteurs, de produire une analyse Atouts, Forces, Opportunités, Menaces (AFOM) de la situation actuelle des filières, de préciser les interventions possibles des SAGI, afin d'aboutir à des recommandations partagées et d'identifier les défis à relever pour le développement de ces filières ;
- Elle vise aussi et surtout à établir, ou conforter, le lien entre la SAGI et ses partenaires de filières, et à construire une vision commune favorisant des décisions éclairées et bénéfiques à tous ;
- Les EC des SAGI non visitées seront associés à distance pour une mise en perspective régionale (expertise croisée). La méthodologie des diagnostics participatifs sera partagée en amont du terrain ; après le terrain, les EC seront mobilisés dans le cadre de la relecture critique des rapports de diagnostics participatifs, et de l'autoévaluation prévue dans le livrable 5, sur la méthode de concertation mise en œuvre, sa pertinence, ses limites et sa répliquabilité. L'objectif étant de favoriser une appropriation de la méthodologie de diagnostic participatif par l'ensemble des SAGI.
- Les recommandations issues de ces trois processus participatifs seront communiquées au COPIL des SAGI en prévision de la concertation régionale prévue en tâche 3.

3- La concertation régionale dont la tâche 3 est l'aboutissement :

- Impliquant toutes les SAGI, elle couvre l'ensemble de la mission. Le ROA-SAGI offre un cadre de concertation préalable qui pourrait être élargi aux principaux partenaires régionaux qui seront invités à l'atelier débat, en vue d'une pérennisation de ce cadre de concertation ;
- Conformément aux termes de référence, le dimensionnement précis de cette mise en débat sera établi en cours de mission avec le STP du COSTEA ;
- La dernière tâche de la concertation se réalisera en présentiel au cours d'un atelier régional ; l'atelier sera préparé en amont par des discussions bilatérales consultant-SAGI suite à la communication du livrable 5 au COPIL SAGI ;
- La concertation régionale a pour objectifs un co-apprentissage et un renforcement des capacités des membres des SAGI (méthodes d'analyse et de diagnostic), le partage d'analyses, la comparaison interpays des filières et des opportunités de leur développement, et la formulation

² De manière à mobiliser toute l'équipe et donc tous les experts-contributeurs.

de recommandations relatives au positionnement des SAGI par rapport aux autres acteurs des filières ;

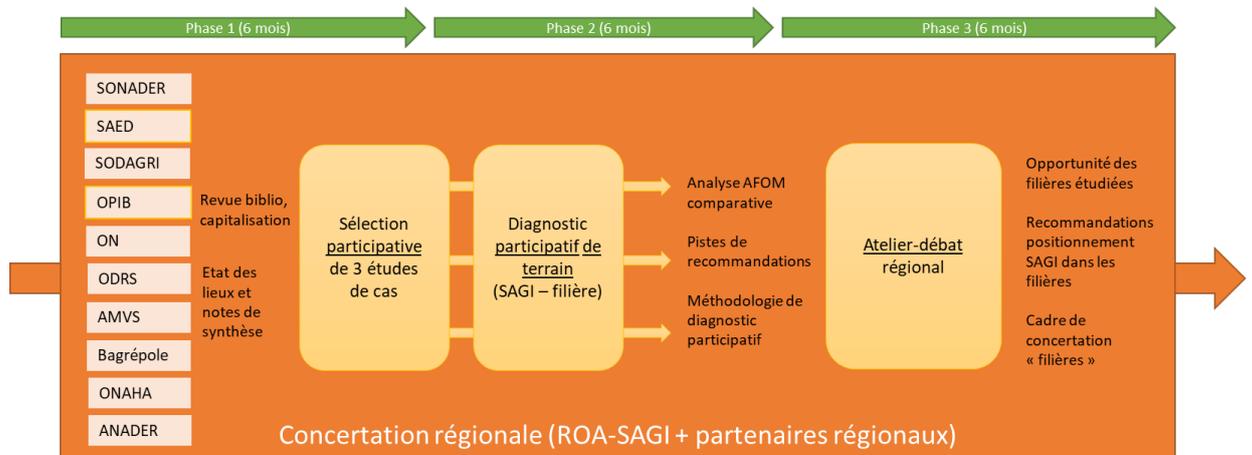


Figure 5 : enchaînement et imbrication des différents niveaux de concertation du chantier

2.4 Principes d'intervention

2.4.1 Collaboration et adhésion des acteurs : la clé de la réussite du processus

Le bon positionnement du consultant est la clé de la réussite du processus. Le travail de fond consiste en un accompagnement des SAGI et de leurs EC, l'animation d'équipe, la facilitation des échanges et apprentissages croisés, et le renforcement des capacités. Ce processus itératif, participatif et inclusif exige transparence, participation et adhésion des parties prenantes dès le démarrage, ainsi qu'un suivi régulier et une communication adaptée.

Les EC seront pleinement intégrés à l'équipe du consultant, c'est-à-dire que ce dernier leur appliquera les mêmes principes d'exigence sur la qualité de production que pour ses propres experts, tout en appliquant un management adapté propice à l'initiative, à la collaboration et aux échanges et apprentissages mutuels. La richesse de l'équipe ainsi constituée est exceptionnelle à la lecture des profils proposés dans les TDR.

2.4.2 Le renforcement des capacités : faire faire et faire avec

La qualité de production des EC déterminera la qualité de l'ensemble de la prestation : les EC collectent la documentation et produisent l'analyse filière, puis sélectionnent les terrains, animent les diagnostics participatifs avec l'appui technique et méthodologique du consultant.

Le temps imparti ne permet pas de faire un bilan des compétences avec chaque EC ni de programmer des objectifs personnalisés de renforcement des capacités avant le démarrage de l'étude.

Notre méthode de renforcement des capacités reposera en fait sur trois piliers :

- i) **la prise de responsabilité des EC**, à plusieurs niveaux : chaque EC sera responsabilisé sur son territoire et sa filière de prédilection ; des chefs de fils « filière » seront nommés après la sélection des études de cas, et devront réaliser les diagnostics participatifs ; le copilote sera associé à l'animation et au suivi du groupe d'EC avec le consultant ;
- ii) **un accompagnement de proximité** (points d'étape en groupe par filière, et en bilatéral), permettant l'identification conjointe d'éventuels besoins spécifiques de renforcement individuel ou de groupe ;
- iii) **un apprentissage croisé et une émulation d'équipe** via des échanges formels (visioconférences, relectures croisées) et informels (réseaux sociaux : Whatsapp, LinkedIn, Facebook...) entre EC.

L'accompagnement passera par les étapes suivantes :

- fixation conjointe d'objectifs, planification et échéancier ;
- production de l'analyse avec des points d'étape réguliers (réajustements éventuels) ;
- relectures croisées entre EC ;
- relecture approfondie et enrichissement de la part du consultant ;
- assurance qualité.

Les points d'attention suivant doivent être précisés : il est important de savoir s'adapter au rythme de chacun : la vitesse d'avancement d'un groupe se limite à celle du plus lent. Et il faut privilégier la qualité du travail et l'appropriation des compétences et connaissances, plutôt qu'imposer des délais stricts facteurs de pression et de mauvaise qualité de rendu.

L'hétérogénéité des SAGI et des filières, de leurs contextes et du niveau de compétences des EC impliquera forcément un rythme d'avancement variable. Au consultant de s'y adapter, d'alerter au besoin, de renforcer (appui rapproché, mobilisation d'experts locaux complémentaires), de prioriser, comme il le fait pour ses consultants. Cela pourra avoir des conséquences en termes de calendrier, le consultant se chargeant alors de prévenir d'éventuels retards.

Enfin, on ne vise pas la production de publications scientifiques, mais des documents de travail opérationnels, accessibles, communicants, argumentés, utiles.

2.4.3 Les exigences du processus de concertation

La concertation fait intervenir un certain nombre de parties prenantes en vue d'élaborer collectivement des propositions sur un projet.

L'objectif de la concertation est multiple : il s'agit autant de développer des solutions technico économiques consensuelles et adaptées aux spécificités de chaque filière pour ce qui concerne le positionnement des SAGI, que de concrétiser et faire vivre le lien créé au sein du ROA-SAGI (apprentissage mutuel, mise à niveau), en explorant les cas particuliers et en donnant la parole à chacun (chaque SAGI, quelque soit son envergure, participe avec un EC à l'élaboration des notes de synthèse et à la sélection des études de cas).

Il est primordial que les participants bénéficient du processus, tant sur le plan du renforcement des compétences que sur la satisfaction d'apporter leur pierre à l'édifice.

Pour ce faire, on respectera les principes suivants³ :

- Représentation de toutes les parties prenantes ;
- Liberté de participation, en rappelant qu'il en va de la responsabilité de chaque SAGI de s'impliquer pour contribuer au processus, au travers d'un engagement en toute connaissance de cause ;
- Accès équitable et libre aux ressources (le partage des informations et de la documentation se fait en tâche 1.1) ;
- Des objectifs précis, mais en restant ouverts à des propositions des participants ; pas de solutions prédéfinies ; il faudra donc passer en revue les objectifs lors de la planification de manière à anticiper les attentes et de produire un processus adapté et efficace, on rappelle que le processus est itératif et adaptable ;
- Transparence du processus : elle devra être totale dès le démarrage, qui permettra de préciser les modalités, le calendrier, les procédures et règles, etc. Le consultant mettra à disposition des SAGI et EC un Vademecum du chantier filières⁴, intégrant l'ensemble des informations sur le processus. Les participants auront aussi connaissance des modalités de prise en compte des résultats de la concertation ;
- Multiplicité des points de vue : toute concertation se doit d'accepter les divergences et d'en faire le rapport ;
- Neutralité de l'animation qui conditionne le succès de la concertation ; à ce sujet, l'avantage du consultant est de ne pas avoir d'antécédents de prestations au bénéfice des différentes parties prenantes, nous pouvons donc afficher une totale neutralité et indépendance vis-à-vis des participants et bénéficiaires de la prestation.
- Obligation de moyens mais pas de résultat : Le guide de la concertation de Lisode rappelle que : « *si elle se donne une obligation de moyens (qualité des interactions entre participants, par ailleurs limitées dans le contexte de cette étude), la concertation ne peut pas se donner une obligation de résultats (degré du consensus produit à la suite des interactions), qui ne peuvent être prévisibles ...* »

³ Ces principes sont librement adaptés du *Guide de Concertation territoriale et de facilitation*. Montpellier, Lisode, 2017, 64p.

⁴ ce guide évoluera avec le processus et servira de référence aux parties prenantes ; il servira à la capitalisation sur la méthodologie de travail en annexe du livrable 7.

2.4.4 Accompagnement à distance et dispositif de suivi

Le travail à distance impliquant de nombreux acteurs nécessite une **programmation** fine et souple, un **partage clair des tâches et responsabilités**, **l'adhésion** de chacun dès la phase de démarrage, et une **animation soutenue** tout au long de la mission.

La maîtrise des outils informatiques et de l'accès à internet par les EC est un prérequis : agendas, documents et drives partagés, visioconférences, échanges réguliers par mail, capacité à s'organiser en petits groupes de travail à distance, réactivité et proactivité, etc.

Le consultant souhaite alerter le client sur le fait que la concertation à distance, malgré tous les outils numériques disponibles, ne peut égaler la concertation en présentiel. En cas d'impossibilité de réunion physique et/ou de missions de terrain, il sera alors nécessaire de réajuster les résultats attendus de la mission si l'ensemble de la prestation doit se faire à distance.

Le suivi sera assuré conjointement par le chargé de mission et le copilote, et permettra de tenir un tableau de bord détaillé par SAGI suivant l'avancement des différents livrables et qui sera à disposition du comité de supervision.

Le suivi de proximité avec les EC, permettra de repérer d'éventuels retards ou difficultés pour certaines SAGI ; et de prendre des mesures d'appui renforcé (priorisation du chef de file sur telle SAGI ou filière, revue des objectifs de la note de synthèse en cas d'absence de données fiables, implication accrue du copilote, etc.).

Un point trimestriel sera fait avec le chef et le chargé de mission (ce dernier pouvant se rendre physiquement au siège du Costea à Montpellier au besoin), donnant lieu à l'envoi d'une lettre trimestrielle sur l'avancement du chantier (mailing-list à constituer).

2.4.5 Assurance qualité

Afin de faciliter la coordination et le travail d'équipe, ACK dispose d'outils de travail participatif tels que des interfaces Google Drive (bibliothèque virtuelle avec accès sécurisé et restreint), outils de webconférence et de dialogue pour faciliter le partage d'informations et les échanges.

Pour une telle prestation, deux niveaux de contrôle de qualité sont mis en place :

- Le contrôle normal de qualité effectué directement par le chef de mission dans l'exécution de sa prestation.
- Le contrôle renforcé appliqué à certaines prestations clefs telles que les rapports et documents en version provisoire et finale, les correspondances clefs adressées aux acteurs et Clients etc. Ce contrôle renforcé implique systématiquement l'équipe d'assurance de qualité du siège.

Expert pour l'assurance qualité : Monsieur Claude Mauret est un expert international, directeur d'ACK International.

2.5 Intégration des EC dans l'équipe du consultant

2.5.1 L'instauration d'un climat de collaboration et de confiance réciproque

Les EC constitueront des membres à part entière de l'équipe du consultant. Il sera donc nécessaire de veiller à leur intégration au dès le démarrage et durant toute la prestation, à les doter des outils et renforcement de capacités nécessaires, et à maintenir des relations de collaboration fructueuse durant la mission.

Le fait que le consultant devra lui-même rémunérer les SAGI pour la mobilisation des EC sous-tend qu'il est responsable, devant le client, de l'atteinte des objectifs fixés conjointement lors de la phase de démarrage.

Cela suppose que la SAGI sera responsable, en tant que sous-traitant, de la disponibilité, de la qualité du travail et du respect des délais par l'EC, et pourra, en cas de difficulté avérée, proposer un profil de remplacement sans frais supplémentaire pour le consultant.

Les SAGI devront s'assurer de i) fournir un profil adéquat et maîtrisant l'outil informatique, et ii) d'équiper cet EC des outils nécessaires (ordinateur portable, connexion, stockage de données, etc. Ces frais ne sont pas pris en charge par le consultant).

Il est attendu de la part des SAGI (au travers de leurs points focaux ou cadres dirigeants) qu'elles suivent régulièrement le travail des EC et que les cadres puissent être mobilisés en appui aux EC (collecte documentaire, mise en relation partenaires, préparation du terrain, etc.).

2.5.2 Mobilisation des EC tout au long de la mission

Les TDR proposent un chiffrage de la mobilisation des EC et une idée de répartition de leur travail, essentiellement sur les tâches 1 et 2. La répartition de la mobilisation des EC est précisée dans le formulaire Tech 4.

Nous comprenons que dans un souci d'équité, la mobilisation des EC ait été prévue à part égale entre les SAGI (15 h.j par expert). Toutefois, il nous semble utile de rappeler que l'ampleur des études sera variable selon les pays, les filières et les SAGI concernées – et certains SAGI pourront avoir à mobiliser plus de moyens que d'autres en complément de leur EC.

Bien que le nombre d'hommes jours et le budget soient limités, nous préconisons de mobiliser au moins les chefs de file « filière » également en tâche 3 en vue du partage et de la restitution des notes de synthèse et des études de cas, notamment en appui aux représentants des SAGI à l'atelier débat à la préparation des débats.

Les chefs de file seront sélectionnés en même temps que les terrains d'étude de cas (tâche 1.2).

La répartition des rôles entre experts contributeurs comme suggéré dans les TDR (copilote, chargé de compilation au niveau pays, chefs de file « filière » chargés des cas d'étude) demandera concertation et tact de manière à rendre le processus de sélection objectif, transparent et acceptable par tous, sur un principe d'équité et de proportionnalité des moyens disponibles.

2.5.3 Prise en charge des frais liés aux EC, aux ateliers et missions

En raison du budget limité, notre offre financière ne prend en charge que les honoraires des experts contributeurs. Pour l'ensemble de la mission chaque EC sera doté d'un forfait de 200€ de communications. Ce forfait sera augmenté pour les EC chefs de file et le copilote.

Les frais de bureau, connexion internet, déplacement, restauration et de logement des EC tout au long du chantier seront assurés par la SAGI à l'exception des diagnostics participatifs : les chefs de file chargés des études de cas, des per diem en cas de déplacement hors SAGI sont prévus à hauteur de 4 jours par EC.

Aucun frais relatif à l'investissement des cadres dirigeants (ou points moraux), points focaux, membres du GT filières, du comité de supervision, ni d'aucun acteur partenaire des SAGI et impliqué dans les diagnostics participatifs, n'est prévu dans notre offre financière.

L'ensemble des frais lié à l'atelier en tâche 3 sera pris en charge par le client et n'est pas compris dans notre offre financière (logistique, perdiems, transport des participants, frais d'impression et de reprographie), qui se limite à la prise en charge des frais des consultants.

Notre offre ne prévoit pas de frais d'impression des livrables, ceux-ci n'étant pas demandé par le TDR.

2.5.4 Outils numériques dédiés à la collaboration à distance

Les EC seront équipés des outils numériques utilisés au quotidien par le consultant, qui fonctionne en 100% télétravail depuis sa création.

- Création d'une adresse Gmail dédiée donnant l'accès gratuit aux outils de la suite Google (15 Go sur le drive, agenda, visioconférence Meet) ;
- L'opportunité de l'utilisation de Google Docs pour la rédaction des notes de synthèse sera étudiée en fonction de l'agilité informatique des EC ;
- Des moyens de communication entre les EC seront créés : mailing liste et groupe Whatsapp (avec le copilote en administrateur) ;
- Le guide du chantier contiendra un Vademecum de l'EC qui sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement de la prestation (classement de la documentation, plan type de la note de synthèse, instructions de rédaction, etc.)

Sur le plan de la communication :

Les TDR soulignent l'abondance de la bibliographie mais les difficultés pour les SAGI et leurs partenaires de la valoriser, partager, utiliser. Le risque des livrables de la présente étude est de connaître le même sort : ils doivent certes être accessibles et téléchargeables en ligne, mais une communication autour de leur publication doit être prévue.

Il nous semble donc nécessaire d'utiliser plusieurs outils de communication (page Facebook et site internet du ROA-SAGI, réseau LinkedIn) pour mieux diffuser les livrables.

Par ailleurs, le consultant dispose dans son équipe salariée, de compétences d'illustration-graphisme et d'édition, et pourra donc proposer de mettre en forme avec un graphisme original (mise en page et infographies communicantes) les livrables destinés à être publiés dans le réseau des SAGI et de leurs partenaires (notes de synthèse, actes d'atelier, etc.). Il s'agit d'une option qui n'est pas chiffrée dans notre offre financière.

2.5.5 En cas d'impossibilité de déplacement sur le terrain

Notre offre prévoyait initialement la mobilisation de relais locaux dans chacun des pays, pouvant appuyer les EC en complément de l'appui à distance : collecte de documentation et entretiens en capitale, points d'étape en présentiel en cas de difficultés de l'EC, etc. La réduction budgétaire appliquée quelques jours avant la remise de l'offre (- 25 000 €) nous a obligé à renoncer à ce dispositif particulièrement adapté à la prestation au cas où celle-ci devrait se faire intégralement à distance.

Le consultant pourra néanmoins réactiver ce dispositif si la situation internationale empêche les missions des consultants en tâche 2 (études de cas), mais permet tout de même à un expert national d'aller sur le terrain ; cet expert sera appuyé à distance par le consultant.

2.6 Méthodologies spécifiques

2.6.1 Tâche 1.1 état des lieux

- **Revue documentaire, base de données, mise en ligne**

Les filières riz et productions maraîchères ont déjà fait l'objet de nombreuses études nationales et régionales ces dernières années, plus particulièrement concernant Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger (Mauritanie et Tchad semblent moins bien documentés). La bibliographie est plus abondante sur le riz que sur l'oignon et la tomate, en particulier au niveau régional.

Sur la base d'un cadre commun de recherche de données déterminé par le plan de la note de synthèse proposé par le consultant dans le rapport de démarrage, les EC identifieront les documents et soumettront une liste au consultant, qui la complètera et la validera.

Le consultant proposera une modalité de classement de la documentation et consolidera le classement des dossiers sur le drive avant transfert au client.

Chaque EC écrira un draft de résumé des documents pertinents pour sa SAGI. Un EC par pays se chargera de la répartition du travail au niveau national. Le consultant fera une assurance qualité des résumés.

En complément, le STP COSTEA, le GT filières et les EC de chaque SAGI seront mobilisés pour identifier et fournir leur documentation. Le consultant fera appel à d'autres sources de son propre réseau. Les résumés des documents pertinents à l'échelle régionale seront réalisés par le consultant. L'ensemble des documents collectés et pertinents seront partagés avec les EC.

Le consultant pourra formuler des recommandations, en cas de manque de données fiables, pour la collecte de ces données par les SAGI et en coordination avec les autres acteurs des filières, et avertira le client des implications éventuelles en termes de délais de production de la note de synthèse.

- **Etat des lieux au niveau filière / pays**

Le contenu de cet état des lieux est bien précisé dans les TDR et repris dans le tableau suivant. Il s'agira de trouver le bon équilibre entre le travail à réaliser et le niveau de mobilisation des EC : cette tâche vise l'élaboration de notes de synthèse, l'approfondissement en détail sera l'objet des diagnostics participatifs.

Tableau 1 : contenu de la note de synthèse par filière / pays

Analyse synthétique à produire par filière (TDR)	Remarques / ajouts
Enjeux et problématiques propres à chaque filière, importance nationale et régionale, perspective historique, <i>environnement des affaires</i>	Nécessité d'obtenir des données nationales / régionales
Historique des réalisations de la SAGI	Dimension rétrospective permettant de retracer la trajectoire pour comprendre le positionnement actuel ; facilitée par l'ancienneté des EC dans leurs SAGI.
Mandat de la SAGI vis-à-vis de la filière, part de la production de la SAGI dans la production nationale / régionale Perspectives de développement	Nécessité d'obtenir des données nationales / régionales
Structuration Cartographie des acteurs et de l'environnement institutionnel	Les diagnostics institutionnels fournissent déjà une bonne base de travail Le secteur informel ne devra pas être oublié Focus sur les dispositifs existants de concertation (interprofessions)
Organisation technico-économique de la filière : les circuits d'approvisionnement des intrants, les principaux itinéraires techniques, la collecte, le stockage, la transformation, et la commercialisation, compte d'exploitation par acteur de la filière / données financières / technico-économiques	Dans la limite des données disponibles : établissement des marges et du partage de la valeur ajoutée sur la filière ; niveau des pertes et potentiel d'amélioration à chaque maillon ; niveau de transparence de l'information sur les prix ; contractualisation /

	planification de la production ; part du secteur informel.
Filières et gestion irrigation, rentabilité économique, rendements et consommation en eau	Fiabilité / disponibilité des données et comparaison entre SAGI
<i>Degré d'intégration entre les activités agricoles, d'élevage et pêche au niveau des territoires, implication des collectivités et communautés (droit coutumier), conflits réels ou potentiels (GRN), implication pour la production et la valorisation des produits agricoles.</i>	L'irrigation est trop souvent considérée comme hors sol et déconnectée des enjeux liés à l'élevage, la pêche, la forêt... alors que les périmètres sont souvent en plein sahel, et confrontés à de gros enjeux de GRN et de conflits agri-éleveurs/pêcheurs. Ces thématiques pourront être rapidement abordées dans la note.

Travailler sur le positionnement des SAGI dans la filière implique par ailleurs :

- D'identifier tous les acteurs économiques locaux et nationaux, voire régionaux (formels et informels) ;
- D'identifier les partenaires institutionnels territoriaux (collectivités) et nationaux (services techniques, agences de développement), ainsi que les partenaires techniques et financiers impliqués (qui finance qui et quoi, dans quel objectif) ;
- De prendre attache avec les cadres de concertation existants (interprofessions) et caractériser les relations entre acteurs (certaines interprofessions ont été créées et sont soutenues par les SAGI, comme Ciriz au Sénégal) : est-ce que les acteurs se sont déjà accordés sur une vision / des objectifs communs, ou y a-t-il des divergences, si oui quels sont les points de blocage ?

Au-delà de la description et caractérisation de la filière, on cherche à identifier les goulots d'étranglement et les acteurs en mesure de les régler. En corollaire, cela permettra de préparer les tâches 2 et 3 à savoir la réflexion sur ce que peut faire la SAGI et ce qui dépend des autres acteurs.

Le consultant proposera un plan type des notes de synthèse dès le démarrage, plan qui sera proposé au CS pour validation. Le travail d'analyse sera réalisé par l'EC, suivant le plan type, avec l'accompagnement du consultant (au moyen de points d'étape régulier). Dans la perspective d'accompagner méthodologiquement les EC/SAGI dans l'amélioration de la capacité interne de recueil, classement, et analyse de leurs données, le consultant veillera à vérifier la valorisation des données de la documentation dans les notes de synthèse ; les éventuelles erreurs de raisonnement seront relevées.

Chaque EC sera chargé de la relecture croisée d'une note de synthèse d'une autre SAGI avant finalisation suite aux commentaires du consultant. Ensuite, un EC par pays sera chargé de la consolidation de la note au niveau national (pour les pays avec plusieurs SAGI : Burkina Faso, Mali, Sénégal) avec l'appui du consultant. Le copilote sera particulièrement mobilisé sur cette consolidation pour le Mali (pays qui compte 4 SAGI). Les notes de synthèse par pays constitueront le livrable 3.

2.6.2 Tâche 1.2 mise en commun, comparaison et sélection des cas d'étude

Ensuite, la mise en commun des notes de synthèse et la détermination de critères de sélection débouchera sur la sélection participative par les EC, des terrains d'études de cas (un terrain par filière) permettant de désigner les EC des SAGI concernées « chef de file filières ». A ce titre, ils assureront la consolidation des notes de synthèse comparatives par filière (livrable 4) avant la tâche 2 d'étude de cas.

La mise en commun se fera via un partage sur le drive des notes de synthèse et une relecture croisée par les EC, suivie d'une assurance qualité du consultant avant remise au CS.

- **Etablissement et validation des critères de sélection**

L'objectif des études de cas est d'aboutir à des recommandations sur ce que les SAGI pourraient/devraient faire en appui aux filières alors qu'elles n'ont plus directement le rôle de structuration de la filière.

Il s'agira donc d'identifier quelques critères permettant d'évaluer l'efficacité potentielle de la SAGI pour la filière, c'est-à-dire son positionnement, la nature et l'efficacité de ses actions (informations et appuis

aux producteurs, adéquation du service de l'eau, contribution au dialogue entre acteurs) et son poids relatif (importance de la production pour la filière).

Le diagnostic institutionnel comparé donne également des indications de critères, en plus de ceux précisés dans les TDR, notamment :

- ✓ La taille des périmètres, mode d'irrigation et le taux de mise en valeur ;
- ✓ La présence de promoteurs privés / agro business ou des modèles uniquement EAF ;
- ✓ La structuration des OP/GIE/OUEA et faïtières et leurs capacités effectives à assurer maintenance, mise en valeur des réseaux secondaires/tertiaires > voir typologie tableau 6 ;
- ✓ Le niveau de structuration des filières ;
- ✓ Obligations des exploitants vis-à-vis des SAGI et insécurité foncière si non-paiement de la redevance / quelle articulation avec la demande aval de la filière ? finalement, on sent que la SAGI ne se préoccupe que de mise en valeur et de paiement de redevance, mais quid de l'assurance pour le producteur de trouver des débouchés fiables et rémunérateurs ?

Les critères de données suffisantes, d'accessibilité du terrain, des contraintes sécuritaires seront également pris en compte.

Les critères de sélection seront proposés par écrit par le consultant aux EC, qui assureront d'abord un retour écrit (amendements), puis une validation en visioconférence. Une fiche de synthèse permettra de renseigner les critères de sélection pour chaque SAGI.

- **Sélection des terrains d'étude**

La sélection se fera selon les étapes suivantes : i) sur la base de la relecture croisée des notes de synthèse, chaque EC remplira une fiche de critères d'une autre SAGI (hors pays d'origine) ; ii) le consultant complètera / validera les fiches de sélection et procédera à un premier classement des terrains envisageables pour chaque filière, et les communiquera au CS, au GT et aux EC, chacun pouvant réagir à cette sélection ; et enfin iii) une réunion des EC (par filière ou en assemblée) en visioconférence permettra de valider le choix des terrain, avec l'observation et les éclairages éventuels d'un membre du GT filières.

- **Synthèse comparative au niveau régional**

Les EC des SAGI sélectionnées pour les études de cas deviendront chefs de file par filière au niveau régional, et à ce titre seront chargés avec le consultant de la consolidation d'une note de synthèse comparative par filière.

La comparaison entre pays pour une même filière permettra d'avoir une vision régionale des filières concernées et de leur degré d'intégration et complètera les études de cas, notamment pour les SAGI non visitées.

Une version préliminaire de cette synthèse comparative par filière sera intégrée au livrable 4 (compte rendu de la sélection des études de cas) et finalisée en livrable 7.

Cette synthèse comparative pourra également comprendre, si cela s'avère pertinent et utile aux yeux des SAGI, un volet de comparaison avec les Sociétés d'aménagement régionales (SAR) en France. Bien que les institutions, leur fonctionnement et les filières soient différentes, les SAR ont toujours eu un dialogue avec les instances représentatives des principales filières de manière à fournir des aménagements et une gestion de l'eau adaptées aux productions.

2.6.3 Tâche 2 cas d'étude et diagnostics participatifs

Les TDR précisent bien les objectifs du diagnostic participatif, dans une perspective de Benchmark.

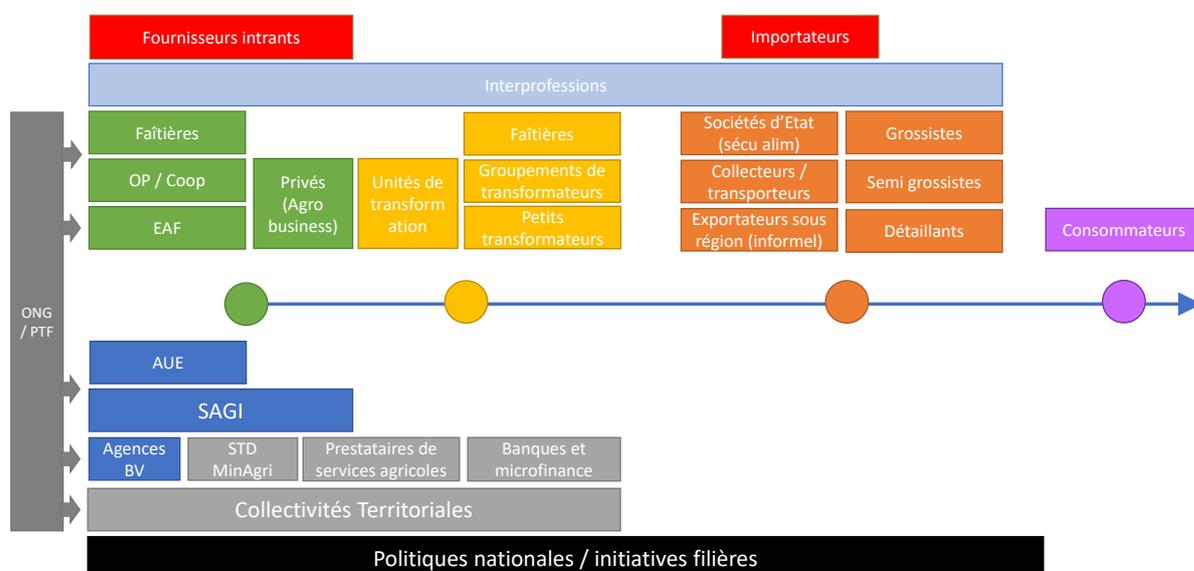


Figure 6 : schéma simplifié d'identification des acteurs potentiellement impliqués dans les diagnostics participatifs

Ici encore la tâche deux doit démarrer par la mise au point du canevas de recherche et du plan de travail. Une partie de l'analyse sur la position de la SAGI, ainsi que l'identification des acteurs, est censée avoir été faite en tâche 1 dans la note de synthèse. A ce stade, il s'agit d'approfondir : le diagnostic participatif doit amener à identifier les zones d'interventions futures des SAGI vis à vis des acteurs de filières.

Au-delà de ce qui est précisé dans les TDR, le diagnostic doit inclure (en complémentarité avec l'état des lieux de la tâche 1) :

- une analyse approfondie de la trajectoire de positionnement des SAGI au sein des filières ;
- une description des besoins/contraintes des filières et identification des zones de légitimité des SAGI pour intervenir ;
- une analyse technico-économique ou à défaut une méthode d'analyse technico économique par métier au sein des filières afin de permettre au SAGI la production de référentiels technico-économiques, utiles aux producteurs, gestionnaires, administrations et institutions financières de crédit ;
- une analyse de la durabilité du système de production notamment sur les aspects de l'environnement et de changement climatique ;
- une analyse des savoir-faire des SAGI et des conditions de repositionnement sur des nouvelles missions (listées dans les TDR) dans un dispositif institutionnel global qui implique les interprofessions, les politiques sectorielles, etc.

L'exercice doit pouvoir déboucher sur des propositions concrètes intégrant les conditions de ce repositionnement (formation, communication, moyens à mobiliser, etc.).

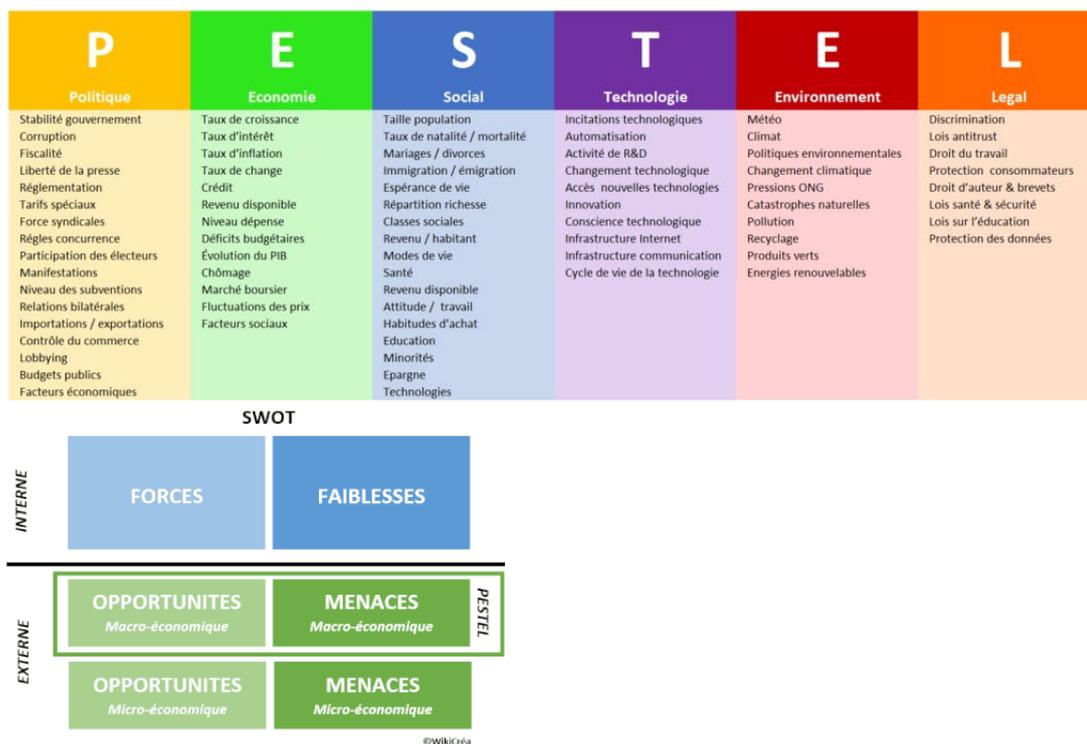
La méthodologie de diagnostic participatif sera proposée par le consultant aux EC qui pourront la commenter et l'amender, avant finalisation et validation par le CS. Le copilote sera particulièrement impliqué dans l'animation de la participation des EC aux moments de l'élaboration de la méthodologie et du partage / retour d'expérience en fin de tâche 2.

La méthodologie déployée s'articulera autour des outils suivants :

- des entretiens directs ou à distance avec les acteurs concernés, ainsi que des visites de terrain aux différents maillons de la filière ; il s'agit, dans la continuité des tâches 1 et 2, de compléter et d'approfondir l'état des lieux initial ;
- un atelier en fin de mission réunissant SAGI et représentants des acteurs (interprofession), focalisé sur i) l'analyse de l'environnement des affaires de la filière (méthode PESTEL) et ii) une analyse AFOM des SAGI en lien avec leur positionnement et la perception qu'en ont les autres acteurs de la filière (méthode AFOM).

- une séance de travail en fin de mission avec l'EC et la SAGI (débriefing de la mission)

Figure 7 : représentation schématique des méthodes d'analyse PESTEL et AFOM



Pour chaque mission de terrain, un expert international sera mobilisé.

La rédaction des rapports de diagnostics sera réalisée par le consultant avec l'appui de l'EC concerné. Les versions préliminaires seront partagées à tous les EC pour relecture croisée, et une visioconférence de restitution/partage d'expérience aux autres EC sera réalisée pour chaque filière.

Ces échanges permettront de finaliser les rapports de diagnostics tout en s'assurant du partage et retour d'expérience sur la méthodologie employée, gage d'appropriation par les EC des SAGI non visitées.

Par ailleurs, si le diagnostic sert à renforcer les SAGI et à préparer la tâche 3, il est aussi une façon pour les SAGI de mettre en relation les acteurs et de s'afficher comme leader et preneur d'initiative en faveur du développement de la filière.

En cas d'impossibilité de mission de terrain (situation sécuritaire / sanitaire) : le diagnostic participatif pourra être réalisé par l'EC (appuyé par un EC du même pays si possible) et un expert local qui reste à identifier, avec l'appui à distance du consultant. L'expert international assurera un suivi rapproché avec un point quotidien par téléphone / visio.

Il est prévu pour chaque mission un budget forfaitaire lié aux déplacements et à l'organisation de l'atelier de diagnostic participatif.

2.6.4 Tâche 3 ateliers débats et concertation

- **Préparation de l'atelier**

Les TDR de l'atelier débat feront l'objet d'un livrable spécifique (6). Ils seront préparés en concertation avec le CS et les SAGI. Le budget de la présente offre ne comprend que les frais particuliers aux experts internationaux (hébergement, restauration et déplacements). Les frais d'organisation de l'atelier reviennent au client.

Comme spécifié dans les TDR, cet atelier est aussi une occasion pour les SAGI d'établir et de s'approprier un cadre de concertation régional. Il est donc essentiel que les SAGI soient très impliquées dès la conception et la préparation de l'organisation de l'atelier.

Principaux prérequis au livrable 6 :

- L'identification des interlocuteurs qui participeront à la concertation et à l'atelier débat régional (sans se limiter aux participants à l'atelier, qui sera forcément limitant en nombre de personnes) ; cette identification concerne les SAGI⁵ et le COSTEA mais aussi les partenaires régionaux (2IS, CILSS entre autres) et les principaux bailleurs ;
- Le partage des livrables clés le plus en amont possible : documentation (livrable 2), notes de synthèse par pays (livrable 3), note de synthèse comparée par filière (livrable 4), diagnostics participatifs des études de cas (livrable 5). Les EC seront fortement encouragés par le consultant à partager et valoriser leur travail en interne ; l'implication des acteurs clés est bien antérieure à la tâche 3, puisque ces acteurs suivent le chantier et prennent connaissance des livrables au fur et à mesure de leur publication ; cependant une mobilisation particulière de ces acteurs clés et la désignation des participants / représentants est cruciale à cette étape de préparation de l'atelier.
- Des entretiens bilatéraux avec chaque SAGI dans le but de collecter les attentes de chacun pour l'atelier et de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion des SAGI au processus.

Les échanges préalables permettront au consultant de i) s'assurer que les participants aux ateliers ont pris connaissance des livrables des tâches 1 et 2, ii) recueillir leurs attentes par rapport à cet atelier et en tenir compte, iii) connaître leur positionnement et avis sur les recommandations et conclusions tirées des notes de synthèse et des diagnostics participatifs et enfin iv) pré identifier les sujets prioritaires et potentiellement conflictuels des débats.

Pour ce faire, un petit questionnaire adapté sera adressé aux participants identifiés, et servira de base aux discussions bilatérales de préparation. Les échanges de préparation inter SAGI seront encouragés via les EC, en particulier les chefs de file filières.

Par ailleurs, le consultant identifiera des participants intéressés pour préparer de courtes présentations sur des éléments saillants issus de leurs études de cas ou état des lieux, qu'ils souhaiteraient partager lors de l'atelier.

- **L'atelier régional**

Cet atelier est le point d'orgue du processus de concertation global du chantier filières. Comme stipulé dans les TDR, « *la rencontre donnera aux SAGI, à leurs partenaires et aux autres acteurs clés des filières concernées, l'occasion de témoigner et d'échanger sur leurs contextes spécifiques et d'identifier les déterminants de leur position (volonté politique, contexte institutionnel, organisation actuelle des filières, etc.), et enfin de débattre sur le positionnement relatif des différents acteurs dans la construction de filières performantes.* »

Il s'agit notamment, à partir des notes de synthèse (livrables 3 et 4) et des diagnostics participatifs (livrable 5), d'accompagner les participants pour identifier des savoirs⁶ et des savoirs faire⁷ et faciliter leur transfert entre SAGI, et d'élaborer de manière participative des recommandations issues de leur analyse.

Pour ce faire, des outils d'animation participative particuliers seront développés, de manière à rendre la rencontre conviviale (séances « brise-glace », travaux de groupe thématiques en pause-café) et à faciliter la participation de chacun (contributions orales et écrites, débats en assemblée et en groupes réduits), tout en s'adaptant au public participant (l'objectif n'est pas d'innover à tout prix mais de mettre les participants en confiance pour favoriser la collaboration et la discussion). L'approche restera la même que sur l'ensemble du chantier : favoriser l'apprentissage croisé et les échanges inter-SAGI, accompagner la production d'analyse, de débats et de recommandations par et pour les SAGI.

L'atelier proprement dit devra idéalement 3 jours, et mobilisera les trois experts internationaux K1, K2 et N1 du consultant. EN se basant sur l'hypothèse de 2 à 3 représentants par SAGI (11 SAGI : 20-30

⁵ Les EC, avec qui le consultant aura tissé des liens privilégiés, seront la « porte d'entrée » du consultant dans les SAGI pour identifier les personnes ressources et décideurs à impliquer, avec l'appui de l'animateur du Roa-SAGI et du CS.

⁶ Ensemble des connaissances, des informations utilisées pour réaliser une activité

⁷ Pratique de travail, manière de faire, pour réaliser une activité

personnes), et en comptant les membres du GT Filières ainsi que le CS, les autorités locales, et les partenaires régionaux invités, le nombre de participants pourrait facilement atteindre une cinquantaine de personnes, sans compter la presse.

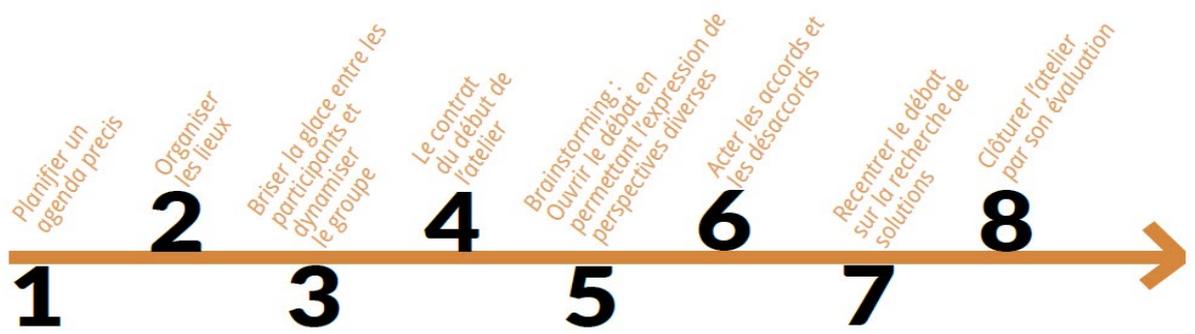
Le consultant étudiera avec le client l'opportunité de conduire une partie de l'atelier en format réduit (deux journées focalisées sur la concertation et les échanges entre SAGI, avec un nombre d'invités extérieurs réduit) et une partie en format public (une journée consacrée au partage des productions du chantier filières vers les partenaires, la presse, etc.).

L'atelier débat proprement dit comprendra à minima les phases suivantes, pour lesquelles nous faisons ici des suggestions de moyens d'animation qui illustrent notre approche :

- i) **Présentation des participants, précisions sur le processus de concertation, les objectifs de l'atelier** ; le copilote sera ici chargé, avec l'appui du consultant, de rappeler de manière originale la démarche et les objectifs de la concertation – ces éléments auront été largement discutés avec chaque SAGI au préalable. Une animation spécifique permettra de valider le processus de concertation, en positionnant les acteurs en fonction de leur degré d'adhésion et en laissant s'exprimer les besoins de clarifications ou de réajustements. Des animations « brise glace » adaptées aux circonstances sanitaires Covid19, seront réalisées par le consultant et le copilote pour faire connaissance et animer le démarrage ;
- ii) **S'approprier les résultats des tâches 1 et 2 du chantier** ; afin d'éviter une restitution chronophage fondée sur la succession de présentations power point avec une assistance passive, on veillera à ce que les SAGI et partenaires auront bien pris connaissance, au préalable, des livrables et de leur contenu⁸. On privilégiera une forme de restitution impliquant aux participants d'être actifs et réactifs. On pourra par exemple, travailler en groupes (groupe filières) et demander à chaque groupe, de présenter à l'assistance de manière libre leur vision, leur compréhension des études de cas en insistant sur ce qui les intéresse ou les interroge – avis qui pourront ensuite être confrontés à l'assistance et à la vision de la SAGI concernée.
- iii) **Benchmark : identifier ce qui marche bien ailleurs et pourquoi** : la restitution débouchera sur l'identification des savoirs et savoir-faire particuliers qui pourraient faire l'objet d'un transfert aux autres SAGI ; les participants seront alors invités à rejoindre des forums ou lieux de discussions dédiées à telle ou telle filière et tel ou tel savoir / savoir-faire. Là, certains participants identifiés en phase de préparation, auront préparé en amont de l'atelier et avec l'appui du consultant, de courtes présentations issues de leurs propres études de cas ou état des lieux. L'idée est que les participants puissent circuler entre les espaces pour se renseigner sur les raisons du positionnement de telle SAGI ou les difficultés rencontrées par tel pays sur telle filière, selon leurs centres d'intérêt. Ce genre d'organisation dynamique demande une organisation adaptée et la mobilisation des participants, mais facilitera les nombreux échanges informels utiles (il est important de laisser ce temps dédié aux débats informels et de ne pas surcharger le planning).
- iv) **Débats et discussions autour de l'élaboration de recommandations** : il faudra imaginer une formule permettant aux participants de formuler des recommandations issues des deux étapes précédentes, et d'en discuter ; le consultant se chargera d'animer et de cadrer les débats en faisant des points de synthèse réguliers et en veillant à la distribution de la parole.

Des outils d'animation et de décision collective seront adaptés au cadre particulier de l'atelier, en se basant sur les principes des méthodes d'animation participative (Lisode, 2017) :

⁸ On rappelle que le consultant appuiera le client et le Roa-SAGI dans la diffusion et la communication autour des livrables, via les réseaux sociaux en plus du site internet (Facebook, Whatsapp, LinkedIn). Par ailleurs, si le budget de l'atelier le permet, une version imprimée des synthèses pourrait être fournie aux participants.



En cas d'impossibilité de réunion / d'atelier : le consultant proposera, avec des ambitions réduites par rapport à l'atelier en présentiel (notamment en nombre de participants), un atelier innovant en ligne, qui se déroulera en plusieurs sessions. Le consultant préparera, avec les EC, la restitution des notes de synthèse et étude de cas (sous forme de webinaire). Des travaux de groupes de 5-6 personnes auront ensuite lieu en visioconférence/messagerie instantanée. Les experts animeront chaque groupe.

Après l'atelier, le consultant se chargera de la production d'une synthèse et des actes, qui sera validée par les participants (un relecteur sera désigné pour chaque SAGI au cours de l'atelier).

3 Programme de travail détaillé

Le programme de travail distingue une tâche consacrée au démarrage (tâche 0) et les trois tâches prévues dans les TDR. Tâche 1 qui court sur les six premiers mois de la mission (le chantier dure 18 mois maximum au total), est la plus détaillée. La réussite du chantier est en effet conditionnée par un démarrage réussi et une intégration pleine et entière des EC à l'équipe, et une adhésion des SAGI au triple processus de concertation (notes de synthèse et sélection des terrains / diagnostics participatifs / atelier débat). Les tâches 2 et 3 pourront être mieux détaillées au démarrage.

3.1 Tâche 0 : démarrage (livrable 1)

La phase de démarrage est essentielle à la réussite du processus de concertation et au bon déroulement du chantier, car elle détermine l'adhésion et l'implication des SAGI et assure l'intégration des experts contributeurs à l'équipe du consultant. Nous faisons le choix d'y consacrer des ressources significatives.

Une réunion de suivi en présentiel à Montpellier avec l'expert K2, également chargé du backstopping et de la gestion du projet pour le consultant, est proposée (au moment du précadrage ou de la réunion de démarrage).

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Réunion de pré-cadrage <i>Durée indicative : ½ journée</i>	1.1 Premier contact, présentation de l'équipe du consultant, présentation du client et des principaux interlocuteurs (identification d'un point focal au sein du GT Filières) 1.2 Relecture conjointe de l'offre du consultant et identification des points d'ajustements méthodologiques et organisationnels ; agenda préliminaire, modalités de validation des livrables. 1.3 Préparation de l'intégration des experts contributeurs (mobilisation des SAGI par le CS et l'animateur ROA-SAGI, aspects contractuels de la sous-traitance) <i>Modalités/outils : Visioconférence, avec possibilité de mobiliser l'expert K2 en présentiel à Montpellier ;</i>	Comité de supervision (CS)	Participation éventuelle d'un représentant de l'animateur ROA-SAGI en tant que point de contact du consultant avec les SAGI, Participation recommandée du copilote pour ce qui concerne spécifiquement la préparation de l'intégration des EC à l'équipe	Chef de mission (K1) + chargé de mission (K2) + expert systèmes irrigués (N1) <i>0,5 jour par expert</i>
2. Intégration des experts contributeurs (EC) dans l'équipe <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	2.1 Préparation du <i>Vademecum</i> des EC par le consultant puis transfert aux EC (<i>partage sur le drive</i>) 2.2 Appui bilatéral consultant - EC : <ul style="list-style-type: none"> • appui à l'installation des outils collaboratifs (adresse gmail, drive, hangout, agenda partagé, zoom) • Vérification de la disponibilité • Identification des cadres dirigeants / hiérarchie de l'EC et personnes ressources potentiellement mobilisables par l'EC dans la SAGI 	CS	Tous EC	Expert K1 : 1 j (<i>analyse des profils et visioconférence de groupe</i>) Expert K2 : 3 j (<i>entretiens bilatéraux, vademecum, mise en place d'outils et</i>)

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
	<ul style="list-style-type: none"> • Relecture conjointe des objectifs de la mission • Entretien sur les besoins éventuels en renforcement de capacités pour mener à bien la mission <p><i>Modalités/outils : Visioconférence, téléphone, mail, drive, agenda partagé</i></p> <p>2.3 Visioconférence avec le groupe d'EC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation des membres de l'équipe du consultant et • lancement des outils d'échange collaboratifs (groupe whatsapp et mailing list) • explication approfondie sur le déroulement des tâches 1 et 2, les modalités de sélection des études de cas, etc. <p><i>Modalités/outils : Visioconférence</i></p> <p>2.4 Eventuelles discussions tripartites CS / SAGI / consultant si ce dernier constate un profil non adapté à la mission.</p> <p><i>Modalités/outils : échanges mail / téléphone</i></p> <p>2.5 Proposition de modèle de contrat de sous-traitance et échanges entre les services administratifs des SAGI et du consultant sur d'éventuels ajustements nécessaires ; le CS pourra être mobilisé en cas de difficulté à trouver un consensus sur le contrat.</p> <p><i>Modalités/outils : échanges mail / téléphone</i></p>	CS	SAGI concernée et copilote Services administratifs des SAGI	<i>visioconférence de groupe)</i> Expert K1 + K2 Expert K2 + service administratif du consultant
<p>3. Rédaction du rapport préliminaire</p> <p><i>Durée indicative : 1 semaine</i></p>	<p>3.1 Rédaction du rapport préliminaire sur la base de l'offre technique, des commentaires relevés en pré-cadrage et des échanges préliminaires avec les EC</p> <p><i>Modalités/outils : travail d'équipe du consultant, à distance ; mail et visioconférences.</i></p>			<p>Expert K1 responsable de la rédaction (méthodologie, calendrier, processus dans son ensemble) : 1,5 j</p> <p>Expert K2 : inputs spécifiques sur les TDR des EC : 0,5 j</p> <p>Expert N1 : inputs spécifiques sur le processus de concertation : 1 j</p> <p>Expert N2 (assurance qualité) : 0,5 j</p>

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
4. Validation du rapport préliminaire	3.2 Amendements et commentaires sur le rapport (<i>attendus 1 semaine après réception du rapport</i>) <i>Modalités/outils : échanges mail + partage sur le drive</i>	CS + GT Filières (avis consultatif)	EC (relecture et commentaires éventuels sur les TDR des EC)	
5. Réunion de démarrage <i>Durée indicative : ½ journée</i>	5.1 Préparation de la réunion de démarrage : le rapport préliminaire est communiqué aux SAGI pour avis et suggestions, les commentaires sont relevés en amont de la réunion et des échanges bilatéraux d'éclaircissement ont lieu avec le consultant au besoin. <i>Modalités/outils : échanges mail + partage sur le drive du rapport préliminaire visioconférence</i> 5.2 Réunion de lancement du processus au niveau du ROA-SAGI : présentation du consultant, présentation du chantier : le processus de concertation, les objectifs et les moyens mis en œuvre, les responsabilités de chacun, l'échéancier, les moyens mobilisés, sont établis et énoncés clairement. Les avis et suggestions des SAGI sont recueillies et pris en compte. <i>Modalités/outils : visioconférence</i>	CS Réunion à caler sur une rencontre des PF / COPIL SAGI, ou à défaut à faire avec l'animateur (SAED)	Toutes SAGI représentées par leur EC et un cadre dirigeant (point focal ou moral)	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 0.5 j
6. Finalisation du rapport de démarrage <i>Durée indicative : 3 jours</i>	6.1 Prise en compte des commentaires du client et des inputs issus de la réunion de démarrage 6.2 Mise à jour de l'agenda partagé avec les EC suivant l'agenda retenu 6.3 Communication sur les réseaux sociaux sur le démarrage du chantier filières	CS (validation)		Expert K1 : 1 j Expert K2 : 0,5 j Expert N2 : 0,5 j
N° Livrable : 1 Rapport de démarrage <i>Date prévisionnelle : J0 + 1 mois</i>	<i>Contenu :</i> <i>Liste définitive des EC, TDR conjointement acceptés de l'ensemble de l'équipe (consultant, le Copilote, et les Experts-contributeurs précisant le rôle de chaque membre au cours de chaque étape) et effort attendu de chacun d'eux</i> <i>Méthodologie et calendrier définitifs, assorti de son budget de fonctionnement pour la durée du chantier.</i> <i>En vue du livrable 2 : identification des principales sources potentielles de la bibliographie (notamment au sein du GT Filières).</i> <i>En vue du livrable 3 : première ébauche de plan type de la note de synthèse par filière et pays.</i>			Sous total du nombre d'hommes jour Consultant : 9

Nota Bene : au cours de cette tâche « 0 », les experts contributeurs sont intégrés à l'équipe (contractualisation avec les SAGI) et outillés par le consultant ; étant donné le nombre de jours limités pour la prestation, le consultant ne comptabilise pas de jours de prestation pour les EC lors de cette tâche.

3.2 Tâche 1 : Etat des lieux des filières RIZ, TOMATE, et OIGNON et sélection des terrains d'étude (livrables 2, 3, 4)

Une réunion de suivi en présentiel à Montpellier avec l'expert K2, également chargé du backstopping et de la gestion du projet pour le consultant, est proposée (au cours de la production des notes de synthèse ou après la remise du livrable 3 par exemple).

3.2.1 Tache 1.1 : Etat des lieux des filières aux différentes échelles (livrables 2, 3)

3.2.1.1 Collecte documentaire (livrable 2)

La première tâche d'état des lieux repose en majeure partie sur la documentation disponible au niveau des SAGI et de leurs partenaires, ainsi que des études transversales réalisées récemment ; l'objectif est de collecter, regrouper, classer, trier et rendre cette documentation accessible. Le cadrage de la recherche documentaire en lien avec les objectifs de la note de synthèse par pays et filière et essentiel à la réussite de cette tâche.

Pour les EC, c'est une première étape dans la prestation d'équipe avec le consultant permettant de mettre au point les outils de partage, collaboration et communication.

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Cadrage de la recherche documentaire <i>Durée indicative : ½ journée</i>	1.1 Mise à jour du vademecum des EC sur la bibliographique : encodage, tri, enregistrement sur le drive, modalités de citation dans la note de synthèse, etc. 1.2 Elaboration d'une base de données documentaire sous Excel 1.3 Ciblage de la recherche documentaire sur la base du plan de la note de synthèse inclus dans le rapport de démarrage 1.4 Identification des institutions, structures et personnes ressources pour chaque filière / pays 1.5 Pour les pays avec plusieurs SAGI, désignation (sur base volontaire) d'un référent pays <i>Modalités/outils : échanges mail + partage sur le drive + échanges via groupe Whatsapp EC</i>	GT Filières et CS : identification et mise en relation avec les structures / personnes ressources pouvant transmettre de la bibliographie au niveau régional Tous partenaires (facilitation accès bibliographie / lettre de mission et mise en relation)	Tous EC (0.5 j par EC)	Expert K1 : 0.5 j Expert K2 : 0.5 j
2. Collecte documentaire <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	2.1 L'équipe du consultant mobilisera, via ses experts internationaux et les EC, l'ensemble des ressources bibliographiques accessibles : SAGI, GT Filières, Costea, partenaires nationaux et régionaux, recherche internationale, ressources en ligne, etc. 2.2 Les documents seront enregistrés progressivement sur le drive (coordination : expert K2 et copilote avec les référents pays) puis vérifié par l'expert K1. Sur le même drive, le plan de la note de synthèse sera enrichi par les EC, des ressources bibliographiques utiles à chaque partie.		Tous EC (1 j par EC)	Expert K2 : 1 j

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
	<i>Modalités/outils : échanges mail + partage sur le drive + échanges groupe Whatsapp EC</i>			
3. Validation et encodage de la documentation (point d'étape 1 avec les EC) <i>Durée indicative : 3 jours</i>	3.1 Un entretien bilatéral de l'expert K1 ou K2 avec chaque EC sera l'occasion d'un premier point d'étape, destiné à vérifier la documentation collectée, et de valider la documentation pertinente à utiliser, mais aussi de s'assurer que l'EC est bien intégré à l'équipe et a compris l'objectif de sa mission ainsi que les livrables attendus. <i>Modalités/outils : échanges mail + visioconférence ou tel</i>	NB : le CS et le GT Filière auront accès au drive et pourront l'enrichir au fur et à mesure de la collecte documentaire	Tous EC (0.5 j par EC) + 1 j pour le copilote	Expert K1 : 0.5 j Expert K2 : 0.5 j
4. Rédaction des résumés des documents pertinents à l'étude <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	4.1 Les EC se chargent de rédiger les résumés analytiques des publications spécifiques à leur SAGI et pays. Pour les publications transversales, le consultant mobilise le copilote et les représentants pays. 4.2 Le consultant se charge de l'assurance qualité de tous les résumés. Les résumés sont enregistrés au fur et à mesure sur le Drive en version préliminaire (et indiqués comme tels). <i>Modalités/outils : échanges mail + drive + base de données bibliographique sous Excel</i>	NB : le CS et le GT Filière auront accès au drive et pourront l'enrichir au fur et à mesure de la collecte documentaire	Tous EC : rédaction (1 j) + 1 hj pour le copilote	Expert K1 : 0.5 j Expert K2 : 0.5 j
5. Soumission de la version préliminaire du livrable 2 au client <i>Durée indicative : 1 jour</i>	5.1 Consolidation sous forme d'une base de données associée à un Drive, de la documentation collectée. Chaque document dispose d'un code unique et peut facilement être retrouvé sur la base de critères simples de recherche. 5.2 Mise à jour du drive partagé avec les EC. <i>Modalités/outils : échanges mail + drive + base de données bibliographique sous Excel</i>	NB : le CS et le GT Filière auront accès au drive et pourront l'enrichir au fur et à mesure de la collecte documentaire		Expert K2 : 1j
6. Validation de la version préliminaire du livrable 2 par le client <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	6.1 Le client amende, enrichit, puis valide la version préliminaire du livrable 2 <i>Modalités/outils : échanges mail + drive + base de données bibliographique sous Excel</i>	GT Filières : avis consultatif, enrichissement CS : validation		

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
<p>7. Livraison de la version définitive du livrable 2 et mise en ligne</p> <p><i>Durée indicative : 3 jours</i></p>	<p>7.1 Intégration des commentaires et finalisation des résumés, assurance qualité du consultant</p> <p>7.2 Livraison de la version définitive de la documentation : publications et résumés, documents classés, encodés et enregistrés sur le Drive accessible à tous, avec une base de données associée sous Excel.</p> <p>7.3 Le consultant appuie le ROA-SAGI pour la publication de « news » (réseaux sociaux, mailing list existantes) informant les SAGI et leurs partenaires de la mise en ligne de cette base documentaire.</p> <p><i>Modalités/outils : échanges mail + drive + base de données bibliographique sous Excel + site internet ROA-SAGI + réseaux sociaux</i></p>	<p>CS : Validation de la version finale</p>	<p>ROA SAGI : Mise en ligne sur le site ROA-SAGI</p>	<p>Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j</p>
<p>N° Livrable : 2</p> <p>Documentation pertinente classée, commentée et partagée en ligne</p> <p>Date prévisionnelle : J0 + 3 mois</p>	<p><i>Contenu :</i> <i>Une base de données Excel accompagne la documentation classée et organisée sur un Drive.</i> <i>Mise à disposition sur la plateforme ROA http://www.roa-sagi.org/ des informations sur les documents clés faisant état des documents collectés (titre, origine, date, auteurs). Pour les documents considérés comme pertinents vis-à-vis de l'objet du chantier, un résumé précisera leur contenu et leur intérêt pour le chantier.</i></p>			<p><i>Sous total du nombre d'hommes jour :</i> <i>Consultant : 7 j</i> <i>EC : 32 (3 j par EC + 2 j copilote)</i></p> <p>Sous total : 39 j</p>

3.2.1.2 Production des notes de synthèse par pays (livrable 3)

La production des notes de synthèse est la contribution principale des experts contributeurs au chantier. Le consultant se positionne en animateur, facilitateur d'équipe et en renforcement de capacités.

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Cadrage de la production des notes de synthèse <i>Durée indicative : 1 j</i>	1.1 Le chef de mission élabore et propose un plan type adapté à chaque filière sur la base du livrable 1 et des premières remontées de la collecte documentaire (certains points pouvant être revus en fonction de la disponibilité des données) 1.2 L'expert K2 communique à chacun des EC un agenda détaillé de production, comprenant points d'étapes, relecture et assurance qualité. L'interaction entre le consultant et les EC se fait, pour cette tâche, à l'échelle pays, avec un référent (qui peut être celui désigné pour la collecte). 1.3 Le consultant attribue, en tenant compte de leurs avis, une filière à étudier à chaque EC/SAGI. 1.4 Les modalités de relecture croisée sont définies (chaque EC relit au moins une autre note de synthèse d'un autre pays) <i>Modalités/outils : mail, drive, agenda partagé, groupe Whatsapp</i>		Le copilote appuie l'expert K2 dans la coordination de l'équipe sur cette tâche. (0.5 j) Les EC s'accordent la priorité donnée à une filière par SAGI.	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j
2. Première phase de production (draft) <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	2.1 Les EC produisent un premier draft de la note de synthèse, qu'ils partagent avec le consultant sur le Drive (ou à défaut par mail). 2.2 En premier lieu, chaque EC travaille sur une filière donnée. Les échanges entre EC sont encouragés, en particulier au sein d'un même pays, pour consolider l'état des lieux à l'échelle nationale. <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, groupe whatsapp</i>	Les membres du GT filières peuvent être mobilisés par le copilote et/ou le consultant sur des aspects spécifiques	Tous EC (4 jours)	
3. Relecture croisée et point d'étape <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	3.1 Les référents pays consolident les notes à l'échelle du pays 3.2 Les EC réalisent une relecture croisée du draft 1 des notes, sous la coordination du consultant ; 3.3 Les points 1 et 2 alimentent un point d'étape par pays : identification des points manquants, réajustements éventuels, corrections, vérification de l'utilisation de la bibliographie, etc. 3.4 Le consultant pourra mobiliser le GT Filières au besoin sur des demandes d'appui spécifiques. <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, visioconférence par pays</i>		Tous EC (0.5j) Copilote (0,5 j) en particulier au Mali (4 SAGI).	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j
4. Deuxième phase de production	4.1 Les EC prennent en compte les retours et amendements du consultant et de leurs pairs pour produire une version		Tous EC (2 jours)	Expert K1 : 0.5 j

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
(version préliminaire) <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	préliminaire des notes de synthèse. Pour les pays comptant plusieurs pays, le travail se fait en collaboration avec l'appui des référents pays et du copilote. 4.2 Le chef de mission propose aux EC des modalités de sélection des études de cas et recueille avis et suggestions <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, groupe WhatsApp</i>			
5. Soumission au client de la version préliminaire des notes de synthèse <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	5.1 Le consultant consolide les notes de synthèse et fait une assurance qualité avant livraison au client 5.2 Le consultant propose au CS les modalités de sélection des études de cas (critères de sélection + processus décisionnel) 5.3 Le consultant propose au CS un plan type des notes de synthèse comparatives par filière <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>			Expert K1 : 2 j Expert K1 : 2 j Expert N1 : 2 j Expert N2 : 1 j
6. Validation de la version préliminaire du livrable 3 <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	6.1 Soumission de la version préliminaire des notes de synthèse au GT filières et CS 6.2 Validation des modalités de sélection des études de cas 6.3 Validation du plan type des notes de synthèse comparatives par filière <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>	GT Filière (avis consultatif) CS (validation)		
7. Validation de la version finale du livrable 3 <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	7.1 Finalisation des notes de synthèse (prise en compte des recommandations du client et des avis du GT Filières) 7.2 Validation par le CS de la version finale du livrable 3 7.3 [Optionnel et non compris dans l'OF] Le consultant pourra travailler la mise en forme graphique des livrables destinés à publication au sein du ROA-SAGI ou de manière plus large (intérêt pour la visibilité de l'Action structurante et de la collaboration du ROA-SAGI) – non prévu dans la présente offre. La publication pourra être accompagnée de liens publiés sur les réseaux sociaux renvoyant vers le site web ROA-SAGI. <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, site internet, réseaux sociaux</i>	CS		Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j
N° Livrable : 3 Notes de synthèse par filière et pays	Contenu : Ces notes réalisées par chaque SAGI ou groupe de SAGI consisteront en une analyse synthétique de l'organisation des filières étudiées, elles serviront de support aux ateliers participatifs de sélection des terrains d'étude. Elles passeront en revue :			Sous total du nombre d'hommes jours : 14,5 j consultant

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
Date prévisionnelle : J0 + 4 mois	<ul style="list-style-type: none"> les enjeux et problématiques propres à chaque filière, leur niveau de structuration (comment chaque filière est structurée, y compris l'existence, la place, le niveau d'organisation et de formalisation des interprofessions), leur importance en termes de stratégie nationale et à l'échelle régionale, le mandat de la SAGI vis-à-vis de la filière et les services/partenariats développés par la SAGI pour appuyer la filière, et la part des productions de la SAGI par rapport à la production nationale, l'ensemble des acteurs en présence et l'environnement institutionnel en termes d'appui, de formation et d'encadrement technique, juridique et économique l'organisation technico-économique de la filière : les circuits d'approvisionnement des intrants, les principaux itinéraires techniques, la collecte, le stockage, la transformation, et la commercialisation les principales caractéristiques de la filière vis-à-vis de la gestion de l'irrigation, en particulier la rentabilité économique de chaque spéculation par ha et par m3 d'eau valorisé. intégration agriculture élevage et GRN dans les filières <p>Le livrable 3 comprendra également un plan type de la note de synthèse comparative par filière et les modalités de sélection du livrable 4 (préparation au livrable 4)</p>			<p>+ 72 j EC (7 j par EC + 2 j copilote)</p> <p>Sous total : 86,5 j</p>

3.2.2 Tâche 1.2 : Sélection des études de cas et des chefs de file (livrable 4)

Cette étape est la première forme de concertation entre les SAGI, représentées ici par les EC. Sur la base des critères de sélection validés en livrable 3, il s'agit d'obtenir un consensus sur le choix des études de cas qui feront l'objet d'un diagnostic participatif en mission de terrain en tâche 2. On prévoit une étude de cas par filière.

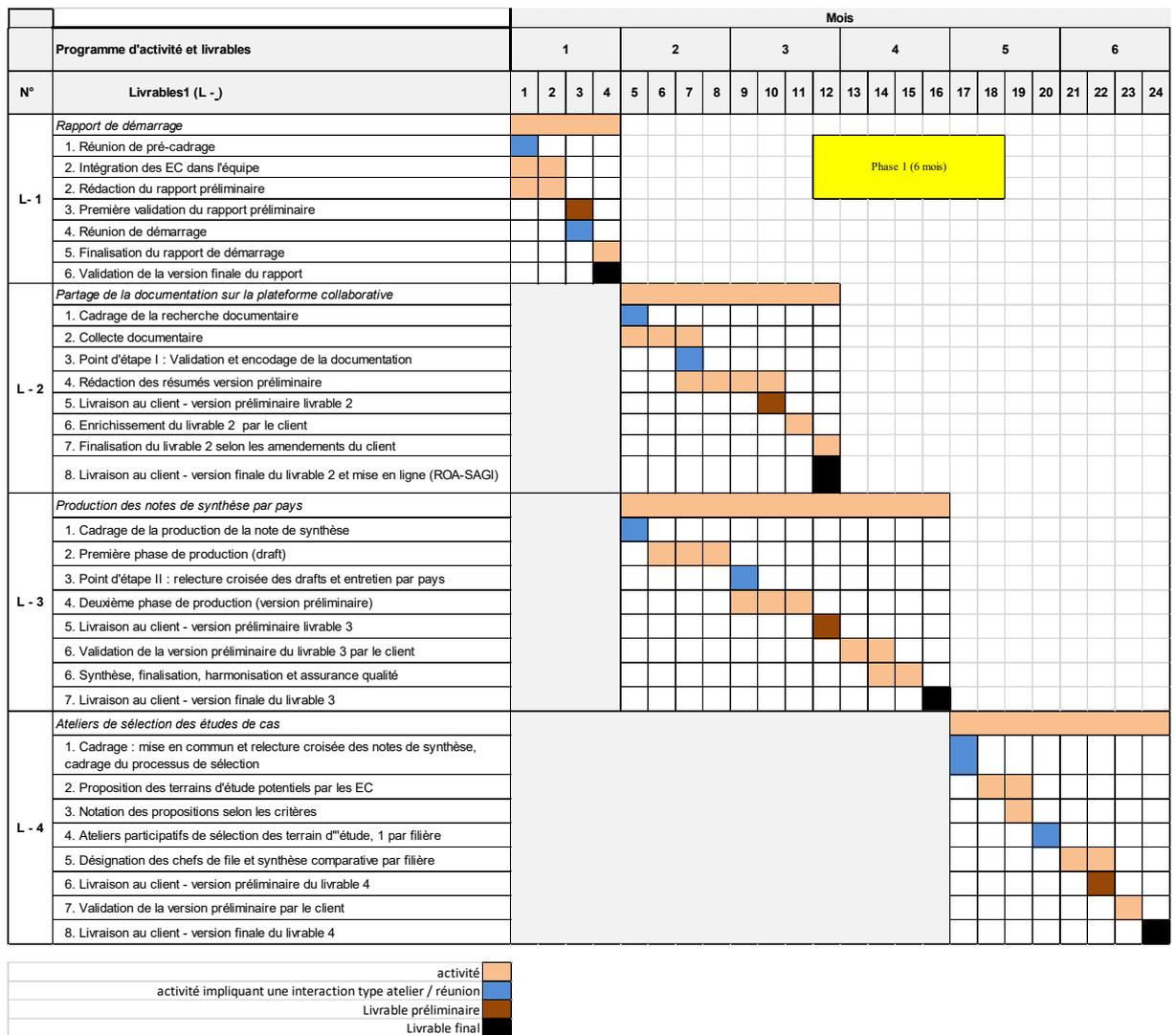
Le processus de sélection se fait en deux temps : chaque EC propose un terrain d'étude pour la filière sur laquelle il aura travaillé en priorité, et tous les EC renseignent les critères de sélection pour ce terrain. Le consultant consolide cette « notation » des terrains avec ses critères propres (conditions sécuritaires et possibilité de voyage international en particulier). S'ensuit une classification des terrains et une discussion débouchant sur un choix, qui sera validé par le client. Un membre du GT filières et du CS sont invités en tant qu'observateurs des débats. Les discussions sont organisées par filière.

Les EC des SAGI qui seront visitées seront désignés « chefs de file » sur la filière correspondante. A ce titre, ils consolideront avec l'aide du consultant, une note de synthèse comparative par filière (dont le plan aura été validé en livrable 3) ajouté au livrable 4. En tâche 2, ils appuieront le consultant dans la préparation et la réalisation de l'étude de cas sur leur terrain, et restitueront aux autres EC des SAGI non visitées, sous la coordination conjointe du copilote et du consultant.

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Mise en commun et relecture croisée des notes de synthèse <i>Durée indicative : 1 j</i>	1.1 Les notes de synthèse définitives par pays sont partagées à l'ensemble des parties prenantes 1.2 Les modalités du processus de concertation conduisant à la sélection des terrains d'étude sont rappelées aux SAGI 1.3 Le plan de la note de synthèse comparative par filière est affiné <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, agenda partagé, groupe Whatsapp</i>	Le client lance officiellement la tâche de concertation conduisant à la sélection des terrains d'étude selon la méthodologie validée en livrable 3	Le copilote appuie l'expert K2 dans la coordination de l'équipe sur cette tâche. (1 j) Les EC, qui ont déjà contribué à la méthodologie de concertation, informent leur SAGI respective (0.5 j par EC)	Expert K1 : 0,5 j Expert K2 : 0.5 j
2. Propositions de terrains d'étude et notation selon les critères validés <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	2.1 Chaque EC propose un terrain d'étude sur une filière, sous la forme d'une fiche synthétique d'une page renseignant les critères de sélection, et développe un court argumentaire convaincant pour le choix de ce terrain 2.2 Chaque proposition de terrain est présentée par l'EC en visioconférence par groupe filières, et une relecture croisée permet d'amender / compléter les fiches synthétiques (chaque EC devra vérifier deux fiches synthétiques de ses pairs) <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>		Tous EC : 0.5 j par EC Copilote coanime 1 hj	Expert K2 : 0,5 j
3. Notation des terrains d'étude	3.1 Le consultant reprend et consolide les fiches synthétiques avec ses propres critères de sélection (accessibilité et sécurité notamment)	CS et GT Filières : avis sur les terrains proposés		Expert K1 : 0,5 j

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
<i>Durée indicative : 1 semaine</i>	3.2 Le consultant soumet cette liste pour avis au GT filières et CS, qui devront argumenter leurs avis (très favorable / favorable / peu favorable) <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>			
4. Discussion et choix sous forme d'ateliers par filière <i>Durée indicative : 1 jour</i>	4.1 Le consultant transfère les avis du client aux EC et organise les débats qui devront déboucher sur un choix de trois terrains (et d'un quatrième en option en cas de rejet d'un choix par le client) 4.2 Une visioconférence par filière est organisée <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, visioconférence</i>		Tous EC : 1 j par EC	Expert K1 : 1,5 j Expert K2 : 1,5 j Expert N1 : 1,5 j
5. Validation des choix par le client <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	5.1 Validation des choix de terrain d'étude, échanges avec le consultant	CS : validation		
6. Production de la note de synthèse comparative par filière <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	6.1 Consolidation d'une note de synthèse comparative, travail d'équipe par les chefs de file et le consultant 6.2 Assurance qualité par le consultant 6.3 Livraison de la version préliminaire du livrable 4	GT Filières consulté pour avis	EC : 1 j par chef de file	Expert K1 : 1 jour Expert N1 : 1 jour Expert N2 : 1 jour
7. Livraison de la version définitive du livrable 4 <i>Durée indicative : 2 jours</i>	7.1 Finalisation selon les commentaires du client et livraison de la version définitive du livrable 4 7.2 Partage des livrables finalisés de la tâche 1 (ROA-SAGI, GT Filières, Costea) et clôture de la tâche 1			Expert K1 : 1 j
N° Livrable : 4 Sélection des études de cas et synthèses comparatives par filière Date prévisionnelle : J0 + 4 mois	Contenu : Comptes rendus des ateliers de mise en commun des notes de synthèse justifiant de la sélection des terrains d'études Notes de synthèse comparatives par filière			Sous total du nombre d'hommes jours : 10,5 j consultant + 25 j EC Sous total : 35,5 hj

Chronogramme synthétique des tâches 0 et 1 (livrables 1, 2, 3, 4) – durée indicative : 6 mois



3.3 Tâche 2 : diagnostics participatifs multi-acteurs (livrable 5)

Sur chacun des trois terrains d'étude de cas sélectionnés, un diagnostic participatif multi acteurs sera réalisé lors d'une mission conjointe d'un expert international (chacun des trois experts K1 ; K2 et N1 assurant une mission) et de l'EC concerné (par ailleurs chef de file sur une filière). Les sites de terrain auront été sélectionnés en tâche 1.2 (livrable 4), et le livrable 3 (note de synthèse par pays) constituera la base de travail. L'EC chef de file fera un maximum de 4 jours de terrain hors SAGI (le reste de la mission étant prévu sur site SAGI).

La préparation en amont d'un tel exercice de terrain, par l'EC et la SAGI avec l'appui du consultant, sera cruciale, notamment pour impliquer les représentants de l'interprofession filières. Lors de la mission de terrain, un budget spécifique pour les déplacements de l'équipe (Expert international + EC) et pour la mise en œuvre du diagnostic participatif (invitation d'acteurs et mobilisation pour un atelier de travail) est prévu dans notre offre financière.

La méthodologie et les conditions de réalisation des diagnostics seront précisés en amont du terrain, dans un esprit participatif, avec une totale neutralité de la part du consultant. Il faut bien noter que l'exercice de la concertation multi acteurs sera une occasion pour la SAGI de se positionner comme initiateur et leader vis-à-vis des acteurs de la filière.

Dans une perspective de partage et d'apprentissage de l'ensemble des EC et SAGI, une relecture croisée et une restitution des rapports de diagnostic par les chefs de file à leurs pairs, seront réalisées.

Une réunion de suivi en présentiel à Montpellier avec l'expert K2, également chargé du backstopping et de la gestion du projet pour le consultant, est proposée (avant ou entre les missions de terrain par exemple).

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Préparation des diagnostic (méthodologie, logistique, organisation) <i>Durée indicative : 1 j</i>	1.1 Elaboration de la méthodologie de diagnostic participatif, partage avec les EC et le GT filières pour avis et suggestions 1.2 Sur la base de la note de synthèse, listing des acteurs à rencontrer et à impliquer dans le diagnostic participatif 1.3 Préparation organisationnelle et logistique des missions <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, agenda partagé</i>	GT Filières et CS consultés pour avis sur la méthodologie de diagnostic participatif	Tous EC : 1 hj par EC	Expert K1 : 2 j Expert K2 : 1 j Expert N1 : 1 j
2. Entretiens préliminaires <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	2.1 Entretiens préliminaires avec certains acteurs identifiés, en présentiel (EC) et à distance (Experts) <i>Modalités/outils : échanges mail, tel</i>		EC : 1 hj par EC chef de file	
3. Mission de terrain (diagnostic inclus) <i>Durée indicative : 7-8 j</i>	3.1 Rencontre avec des acteurs de la filière, et des acteurs institutionnels au niveau national et territorial 3.2 Visite de sites de production (SAGI), d'organisations de producteurs, et de sites de stockage / transformation 3.3 Atelier participatif avec les représentants de l'interprofession et les principaux partenaires institutionnels impliqués 3.4 Séance de travail en fin de mission (debriefing) avec la SAGI	Participation éventuelle de membres du GT Filières et du CS si présents localement	EC : 7 hj par EC chef de file	Expert K1 : 8 j Expert K2 : 8 j Expert N1 : 8 j L'expert K1 fera la première mission et appuiera les experts K2

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
	<i>Modalités/outils : entretiens et visites, atelier en présentiel</i>			et N1 sur les missions suivantes
4. Séance de travail au retour de la mission <i>1 jour après chaque mission</i>	4.1 Séance de travail entre experts du consultant au retour de la mission, partage des difficultés rencontrées, méthodologie, résultats obtenus, planification de la rédaction des rapports de diagnostic <i>Modalités/outils : Visioconférence</i>			Expert K1 : 3 j Expert K2 : 1 j Expert N1 : 1 j
5. Rédaction des rapports de diagnostic (version préliminaire livrable 5) <i>Dans les 10 jours suivant la mission de terrain</i>	5.1 Rédaction des rapports préliminaires sous la coordination du chef de mission et avec la participation des EC chefs de file. 5.2 Soumission au client, avec possibilité d'envoi progressif après chaque mission de manière à tirer les leçons pour améliorer les diagnostics qui suivent <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>		EC : 1 hj par EC chef de file	Expert K1 : 3 j Expert K2 : 2 j Expert N1 : 1 j Expert N2 : 1 j
6. Validation de la version préliminaire du livrable 5 <i>1 semaine par rapport (3 rapports préliminaires)</i>	6.1 Commentaires et avis du GT filières et du CS	GT Filières (avis) CS (validation)		
7. Harmonisation, partage et finalisation du livrable 5	7.1 Le consultant prend en compte les commentaires du client et harmonise et fusionne les trois rapports de diagnostic en un seul livrable 7.2 La version préfinale du livrable est partagée aux EC qui peuvent commenter et amender le document 7.3 Une restitution suivie de séances questions réponses est assurée par les chefs de file à leurs pairs par visioconférence <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, visioconférences, groupe Whatsapp</i>		EC : 2 hj pour tous les EC + 2 hj copilote (animation des débats)	Expert K1 : 2 j Expert K2 : 1 j Expert N2 : 1 j
8. Finalisation	8.1 Prise en compte des derniers commentaires, finalisation et livraison du livrable 5	CS (validation)		Expert K1 : 1 j

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
	8.2 Partage des livrables finalisés et communication (tous EC, COPIL-SAGI, GT filières, Costea) et clôture de la tâche 2 <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>			
N° Livrable : 5 Rapports d'analyse et de synthèse du diagnostic participatif par cas d'étude <i>Date prévisionnelle : J0 + 12 mois</i>	Contenu : Les résultats seront présentés sous la forme de rapports d'analyse et de synthèse du diagnostic participatif par cas d'étude à la fois de manière qualitative sous la forme de narratifs, mais également sous une forme plus analytique de type AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour chaque cas d'étude, questionnant la robustesse ou la fragilité, la sensibilité au(x) marché(s), la concurrence ou la complémentarité entre types de producteurs sur les spéculations visées, et ce dans leur contexte propre. Les rapports d'analyse comporteront des pistes de recommandations à l'endroit des SAGI, concernant l'évolution de leur rôle dans l'accompagnement et le soutien au développement des filières. Ces recommandations seront portées à la connaissance du COPIL des SAGI pour recueillir leur avis et recommandations complémentaires et les verser au débat multi-acteurs qui aura lieu en tâche 3. Le rapport comportera également une auto-évaluation sur la méthode de concertation mise en oeuvre, sa pertinence, ses limites et sa répliquabilité.			Sous total du nombre d'hommes jours : 45 j consultant + 52 j EC Sous total : 97 j

Chronogramme simplifié de la tâche 2 (formulaire Tech 3) :

		Mois																										
Programme d'activité et livrables		7				8				9				10				11				12						
N°	Livrables1 (L -_)	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48			
	<i>Diagnostics participatifs - cas d'étude</i>																											
	1. Préparation logistique et organisationnelle des diagnostics																											
	2. Entretiens préliminaires avec les acteurs identifiés																											
	3. Mission de terrain et diagnostic multi acteurs en présentiel																				Phase 2 (6 mois)							
L - 5	5. Analyses et travail d'équipe																											
	6. Livraison au client - version préliminaire du livrable 5																											
	7. Partage des rapports d'analyse et de synthèse préliminaires																											
	8. Révision du rapport suivant les commentaires du client, des EC																											
	9. Livraison au client - version finale du livrable 5																											

3.4 Tâche 3 : Discussion et mise en débat du rôle d'appui des SAGI au bon fonctionnement des filières

La tâche 3 constitue l'aboutissement des travaux des tâches 1 et 2, et du chantier dans son ensemble. Une concertation entre les SAGI, sur la base des livrables, d'échanges bilatéraux et d'un atelier régional, doit permettre d'aboutir à la formulation, par et pour les SAGI, de recommandations quant à leur positionnement au sein des filières rizicoles et maraîchères.

Les EC chefs de file et copilote sont impliqués pour la préparation de l'atelier en particulier pour la restitution à leurs cadres dirigeants et participants, du contenu des livrables précédents et pour la préparation des restitutions qui auront lieu pendant l'atelier.

Compte tenu du temps limité pour la concertation en présentiel, la préparation en amont de l'atelier et l'implication des SAGI en particulier est primordiale. Des entretiens bilatéraux avec les SAGI, suite à la restitution par les chefs de file et le copilote des travaux précédents, permettront de connaître à l'avance leur positionnement sur les recommandations émises dans les livrables 3, 4 et 5, d'identifier les sujets susceptibles d'être discutés et d'intérêt prioritaire, de sorte que la concertation commence ici dès la préparation de l'atelier.

L'organisation et la logistique de l'atelier seront assurés par le client sur proposition du consultant, qui elle-même dépendra des conditions sécuritaires et sanitaires (choix du lieu de rencontre, nombre de jours, nombre de participants). Le consultant prévoit la participation des trois experts internationaux K1, K2 et N1 à l'atelier pour l'animation des débats. L'atelier pourrait être une occasion de rencontre du COPIL SAGI.

3.4.1 Tache 3.1 : préparation de l'atelier régional

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Mise en commun des livrables 3, 4 et 5 et recueil des avis du client sur l'atelier <i>Durée indicative : 1 j</i>	1.1 Mise en commun et partage des livrables qui constitueront la base de la tâche 3 1.2 Restitution détaillée de la part des EC chefs de file et du copilote au COPIL SAGI avec l'appui du consultant 1.3 Identification des participants aux ateliers <i>Modalités/outils : échanges mail, drive, agenda partagé</i>	CS Appui à l'identification des participants potentiels à l'atelier	Implication de l'animateur du ROA SAGI et des membres du COPIL SAGI	Expert K1 : 1 j
2. Entretiens préparatoires avec les SAGI <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	2.1 Entretiens bilatéraux avec les SAGI : discussions sur les modalités de la concertation, recueil des avis sur les recommandations émises dans le livrable 5 2.2 Appui à la préparation de présentations synthétiques sur des points saillants des diagnostics et états de lieux par les futurs participants à l'atelier <i>Modalités/outils : visioconférences, échanges mail</i>	Participation éventuelle aux discussions du CS et du GT Filières sur sollicitation du consultant	Toutes SAGI (participants à l'atelier / cadres dirigeants)	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 0,5 j Expert N1 : 1,5 j
3. Rédaction des TDR et soumission de la version	3.1 Rédaction des termes de référence de l'atelier		Copilote : 2hj	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 0.5 j Expert N2 : 1 j

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
préliminaire du livrable 6 <i>Durée indicative : 1 semaine</i>				
4. Amendements et validation de la version préliminaire du livrable 6 <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	4.1 Retour du client et des SAGI sur la version préliminaire des TDR de l'atelier <i>Modalités/outils : échanges mail, Drive, groupe Whatsapp</i>	STP : validation du budget et de l'organisation de l'atelier GT Filières : avis CS : validation	Les membres du Copil-SAGI sont consultés pour avis 2 hj pour le copilote qui peut faire remonter des avis des EC/SAGI	
5. Finalisation du livrable 6 <i>Durée indicative : 3 jours</i>	5.1 Finalisation des TDR			Expert K1 : 1 j
6. Livraison du livrable 6 et validation client	6.1 Validation de la version finale des TDR 6.2 Transfert aux parties prenantes à l'atelier, invitations <i>Modalités/outils : échanges mail, Drive, site internet ROA-SAGI, réseaux sociaux (Facebook, groupe Whatsapp)</i>			
N° Livrable : 6 TDR de l'atelier régional <i>Date prévisionnelle : J0 + 14 mois</i>	Contenu : TDR et documents préparatoires de l'atelier régional Proposition d'option en cas d'impossibilité de réalisation de l'atelier en présentiel, adaptation des objectifs de l'atelier à ce qu'il est possible de réaliser à distance			Sous total du nombre d'hommes jours : 7,5 h.j consultant + 2 hj EC (copilote) Sous total : 9,5 hj

Nota Bene : compte tenu du temps de préparation nécessaire, il nous semble difficile d'organiser et de restituer le compte rendu de l'atelier dans le délai imparti au livrable 6 (14 mois soit 2 mois après le début de la tâche 3). L'atelier aura donc lieu au mois 15 ou 16 et le compte rendu de l'atelier, initialement prévu en livrable 6, sera joint au livrable 7.

3.4.2 Tache 3.2 : Atelier régional et finalisation

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
1. Préparation des supports de restitution et d'animation pour l'atelier <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	1.1 Accompagnement des futurs participants à l'élaboration de supports de restitution (notes de synthèses, slides) 1.2 Préparation des supports d'animation <i>Modalités/outils : échanges mail, drive</i>		Représentants des SAGI pour l'atelier, en lien avec les EC 2 hj par chef de file pour la préparation des restitutions de l'atelier 2 hj pour le copilote	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j
2. Contribution à la préparation logistique et organisationnelle <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	2.1 Lien avec le ou les prestataires mobilisés par le client pour mettre en adéquation le lieu et l'organisation, l'animation de l'atelier 2.2 Assurance qualité sur les invitations (contenu, listing) et contribution à la communication autour de l'atelier <i>Modalités/outils : échanges mail, tel</i>	Recrutement de prestataires selon les TDR (livrable 6) et mise en relation avec le consultant		Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j
3. Atelier sous régional <i>Durée indicative : 3 jours</i>	3.1 Animation de l'atelier sous régional de concertation 3.2 Contribution à la communication autour de l'atelier <i>Modalités/outils : en présentiel, outils d'animation adaptés</i>	Appui éventuel au consultant (mobilisation de membres du CS et du GT Filière), à préciser dans les TDR livrable 6	Participants	Expert K1 : 3 j Expert K2 : 3 j Expert N1 : 3 j
4. Compte rendu de l'atelier version préliminaire <i>Durée indicative : 10 jours</i>	4.1 Compte rendu de l'atelier, initialement prévu en livrable 6, sera joint au livrable 7 <i>Modalités/outils : échanges mail, Drive,</i>	GT Filières : avis CS : validation	Copil SAGI : avis	Expert K1 : 1 j Expert K2 : 1 j Expert N1 : 1 j Expert N2 : 1 j
5. Production du livrable 7 <i>Durée indicative : 2 semaines</i>	5.1 Rédaction coordonnée par le chef de mission			Expert K1 : 4 j Expert K2 : 1 j Expert N2 : 1 j
6. Livraison au client de la version préliminaire du livrable 7	6.1 Livraison au client, commentaires et amendements	GT filières : avis CS : validation	Eventuellement, sollicitation de relecteurs nommés par le Copil SAGI	

Activités	Description succincte	Client	SAGI	Consultant
7. Finalisation <i>Durée indicative : 1 semaine</i>	7.1 Intégration des commentaires du client 7.2 Restitution orale au client à Montpellier (visioconférence pour K1, présentiel pour K2)			Expert K1 : 2.5 j Expert K2 : 1 j
N° Livrable : 7 TDR de l'atelier régional <i>Date prévisionnelle : J0 + 16 mois (version préliminaire) J0+17 mois (version finale)</i>	Contenu : Le rapport final de synthèse et de recommandations qui conclura ce chantier intégrera les éléments de compréhension, les propositions et les appréciations partagées ou les controverses que ce débat aura permis d'exprimer. Il sera diffusé à l'ensemble du GT pour avis, puis soumis à validation du Comité de Supervision de l'action structurante. Il intégrera également les conditions de mise en œuvre du nouveau rôle, le cas échéant, des SAGI dans la structuration et l'appui aux différentes filières (cf. paragraphe ci-dessous). Le compte rendu de l'atelier sera joint au livrable 7, ainsi que l'ensemble des livrables du chantier.			Sous total du nombre d'hommes jours : 26.5 j consultant + 8 j EC (chefs de file et copilote) Sous total : 34.5 j

Chronogramme synthétique de la tâche 3

		Mois																							
Programme d'activité et livrables		13				14				15				16				17				18			
N°	Livrables1 (L -)	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
L - 6	<i>Préparation de l'atelier régionale</i>																								
	1. Mise en commun des livrables 3, 4 et 5 et recueil des avis du client sur l'atelier																								
	2. Entretiens bilatéraux par SAGI (PF + EC)																								
	3. Rédaction des TDR																								
	4. Livraison au client - version prélimaire des TDR																								
	5. Finalisation suite aux échanges avec le STP																								
	6. Livraison des TDR au client et information des SAGI																								
L - 7	<i>Concertation régionale ; finalisation et recommandations</i>																								
	1. Préparation des restitutions et des supports d'animation																								
	2. Contribution à la préparation logistique et organisationnelle																								
	3. Atelier sous régional (2-3 jours)																								
	4. Compte rendu de l'atelier version préliminaire																								
	5. Rédaction du rapport final																								
	6. Livraison au client - livrable 7 version préliminaire																								
	7. Intégration des commentaires client																								
	8. Livraison au client - livrable 7 final																								

3.5 Programme d'activité et calendrier des livrables (TECH-3)

		Mois																	
Programme d'activité et livrables		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
N°	Livrables1 (L -)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
L-1	Rapport de démarrage	■																	
L-2	Partage de la documentation sur la plateforme collaborative		■	■	■														
L-3	Production des notes de synthèse par pays		■	■	■	■													
L-4	Ateliers de sélection des études de cas					■	■	■	■	■	■	■	■						
L-5	Diagnostics participatifs - cas d'étude								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
L-6	Préparation de l'atelier régionale													■	■	■	■	■	■
L-7	Concertation régionale ; finalisation et recommandations																■	■	■

Nota bene : le programme est détaillé pour chaque tâche au fur et à mesure du programme de travail (partie B3)

4 Composition de l'équipe, activités individuelles et contribution des personnels-clés (Formulaire TECH-4)

N°	Nom	Position	Temps de contribution de l'expert (par h.jour) pour chaque livrable listé dans le Formulaire TECH-3								Temps de contribution total (en jours)		
			Lieu	L - 1	L - 2	L - 3	L - 4	L - 5	L - 6	L - 7	Siège	Terrain	Total
Personnels-clés3													
K-1	Mathieu Faujas	Chef de mission	[Siège] [Terrain]	3	2,5	5,5	4,5	11 8	3	9,5 3	39	11	50
K-2	Gabriel Morin-Kasprzyk	Chargé de concertation	[Siège] [Terrain]	4	4,5	6	2,5	5 8	2	5 3	29	11	40
Sous-total											68	22	90
Autres personnels													
N-1	Florence Deram Malerbe	Expert système irrigués	[Siège] [Terrain]	1	0	2	2,5	3 8	1,5	1 3	11	11	22
N-2	Expert senior secteur privé Afr Ouest : Claude Mauret	assurance qualité	[Siège] [Terrain]	1	0	1	1	2	1	2	8	0	8
Sous-total											19	11	30
Experts-contributeurs (sous-traitance)													
EC-1	xxx	Copilote	[Siège] [Terrain]		5	9	4	5	2	2	27	0	27
EC-2	xxx	chef de file et cas d'étude 1	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-3	xxx	chef de file et cas d'étude 2	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-4	xxx	chef de file et cas d'étude 3	[Siège] [Terrain]		3	7	3	3 7	0	2	18	7	25
EC-5	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-6	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-7	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-8	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-9	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
EC-10	xxx		[Siège] [Terrain]		3	7	2	3	0		15	0	15
Sous-total											171	21	192
Total											258	54	312

5 Structure et composition de l'équipe

5.1 Description des profils des experts mobilisés

Expert filières agricoles et concertation, spécialiste de l'Afrique subsaharienne, chef de mission : diplômé en management, **Mathieu FAUJAS** a une expérience de 22 ans dans l'appui aux chaînes de valeurs agricoles, et a conduit de nombreuses missions dans treize pays d'Afrique, en zone anglophone et francophone (dont le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et la Mauritanie).

Il est un expert référent d'ACK International dans ce domaine. Mathieu Faujas a réalisé de nombreuses missions de formulation de programmes d'appui aux filières agricoles, et a coordonné des projets de terrain, pour les acteurs de la coopération (UE, FAO, FIDA, ENABEL, GIZ, Banque Mondiale), mais également pour des acteurs privés (Cargill, Mondelez, fondations privées). Il a également développé sa propre entreprise.

Il dispose d'une expertise très complète sur plusieurs thématiques liées directement ou indirectement aux filières agricoles et au développement rural : analyse des chaînes de valeur et systèmes de marché, structuration de filières et capacités organisationnelles, développement des services financiers pour les producteurs et les PME, entrepreneuriat et emploi rural lié aux filières, partenariats public-privé, investissements productifs et développement des entreprises agricoles, entrepreneuriat rural et appui à l'initiative privée ; accès au marché et stratégies de valorisation des productions agricoles ; renforcement des capacités des organisations professionnelles.

Ses expériences de chef de mission en formulation de projet, planification, exécution et évaluation sur des thématiques de Partenariats Public-Privé lui permettront d'assurer la responsabilité d'expert principal chef de mission sur ce chantier.

Expert agronome, expérimenté dans la mise en valeur, l'entretien et la maintenance des périmètres irrigués, chargé de mission. Agronome tropicaliste de formation, **Gabriel Morin Kasprzyk** travaille pour ACK depuis 2019. Il a commencé sa carrière comme assistant technique au sein d'un projet « bassin versants et périmètres irrigués » à Madagascar avec un volet d'appui aux AUE et la production, et a par la suite travaillé pour différents bureaux d'études et en freelance sur des problématiques de production agricole durable notamment en périmètres irrigués au Burkina Faso (Sourou, Bama) et au Burundi.

Expérimenté en gestion de projet, backstopping et relations clients, il sera en mesure d'assurer au sein d'ACK la gestion et le suivi du chantier, et la coordination de l'équipe d'experts contributeurs.

Il a un savoir-faire indéniable dans les diagnostics de terrain en lien avec la production agricole, les organisations de producteurs et les filières. Il a de l'expérience de terrain au Burkina Faso (Sourou, Bama), Mali, Sénégal, Niger. Également zootechnicien, il connaît bien les problématiques de GRN et de conflits et complémentarités agriculture élevage – en particulier dans les grandes plaines irriguées en zone sahélienne.

Enfin, Gabriel est aussi illustrateur graphiste et a travaillé sur la conception et la production de brochures, guides techniques et documents de capitalisation en développement rural. Il sera en mesure de produire un document graphiquement mis en forme et communicant à l'attention des différents publics cibles.

Florence Malerbe Deram, experte en systèmes irrigués et en concertation, travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'irrigation en France et à l'international.

Elle a développé avec le temps une double spécialisation dans la définition de schémas de gestion des périmètres irrigués (associations d'irrigants, gestion participative, délégation de service public, partenariats publics-privés, etc.), et dans les modèles économiques et financiers des systèmes irrigués, en France et à l'international.

Elle a notamment travaillé près de 10 ans pour la Société des du Canal de Provence et où elle a piloté des études de faisabilité et de structuration de systèmes d'irrigation, ainsi que des schémas institutionnels de gestion de l'eau agricole (associations d'irrigants, gestion participative, délégation de service public,

partenariats publics-privés, etc.), des études économiques et financières (analyses agroéconomiques, rentabilité des productions irriguées, tarification du service de l'eau, modèle financier de gestionnaire, ...) ou encore de l'assistance institutionnelle en matière de politique d'irrigation (stratégies nationales).

Dans le cadre de ces différentes interventions, elle a régulièrement conduit des processus de concertation multi-acteurs. Elle a également travaillé de nombreuses années en France, en Haïti et en gestion sociale de l'eau et concertation multi acteurs, ainsi qu'au Maghreb (Maroc, Tunisie) et intervient plus récemment régulièrement au Niger depuis quelques années.

Elle pourra faire bénéficier l'équipe de son expérience internationale de l'irrigation et des processus participatifs. Elle interviendra en appui méthodologique notamment sur les diagnostics participatifs et la concertation. Partie prenante au du COSTEA, elle aidera l'équipe lors de la phase d'identification de personnes et structures ressources pour l'étude.

Claude Mauret (PDG d'ACK International), expert des politiques publiques, du secteur privé et de la finance du secteur agricole, du dialogue institutionnel ainsi que des secteurs de l'eau et de l'environnement (GRN). Avec plus de 30 ans d'expérience en Afrique de l'Ouest, Claude dispose d'un réseau professionnel important dans les pays du Sahel. Il détient un grand savoir-faire en matière d'assurance qualité.

Claude est un spécialiste en appui institutionnel, finances publiques et approche sectorielle. Il a notamment participé à de nombreuses missions de formulation et d'évaluation d'appui budgétaire sectoriel notamment dans le **domaine de l'eau et le secteur Agricole** (Niger, Mali, Burkina Faso, Tunisie).

Il a par ailleurs, acquis de solides compétences dans la gestion de projet de gestion de ressources naturelles et de développement rural dans une approche basé sur les processus de décentralisation en cours, avec des approches participatives. Il a développé une longue **expérience d'appui à des organisations professionnelles, des ONG et à la société civile** aussi bien sur des aspects organisationnels/institutionnels, techniques et financiers. Il a acquis un savoir-faire important d'appui **aux collectivités territoriales** au Bénin, au Niger, au Burkina Faso et au Mali.

Il a également acquis une forte expérience dans les **chaînes de valeurs agricoles** incluant des partenariats contractuels entre acteurs. Il est un spécialiste reconnu du **secteur privé et de la finance**, tant au niveau des services financiers (finance agricole, fonds de garanties, micro-finance et méso-finance) que des services non financiers (Business Development Services). Il connaît bien les processus de renforcement des capacités pour ce qui concerne les activités génératrices de revenus et des entreprises privées : formation en gestion, plan d'affaires, promotion commerciale, mise en place de Service d'Appui aux Entreprises (BDS), mise en relation avec le système bancaire, initiation des chèques conseils, initiation de stratégie d'appui aux jeunes et aux femmes, formation de formateurs, initiation de dispositif d'agrément des formateurs, appui aux associations professionnelles, incubateurs d'entreprises. Il a également une connaissance fine du système bancaire en Afrique de l'Ouest et a été à l'origine de la création de la SOFIGIB : institution financière détenue majoritairement par les établissements financiers burkinabé et qui permettra de garantir une partie des risques encourue par les banques prêteuses au PME.

Enfin, les secteurs de **l'agriculture, de l'élevage, de l'eau et de l'environnement** sont au cœur de son parcours professionnel, majoritairement expatrié au Sahel et au Maghreb. M. Mauret commença sa carrière expatriée sur un projet d'hydraulique pastorale dans le sud est Nigérien. Sa large vision en termes de gestion des ressources naturelles lui permet d'avoir une approche globale en termes d'hydraulique rurale et pastorale mais également en termes de gestion intégrée des ressources en eau et de gestion durable de l'environnement. **Il connaît bien le Sahel et parle Haoussa.**

A travers son expérience de directeur chez Cowi, Hydroconseil et ACK International, M. Mauret cumule 12 années de responsable d'assurance qualité des produits délivrés par ces entreprises. Cela inclue, l'élaboration et l'exécution d'un plan d'Assurance Qualité, avec un mécanisme de suivi des décisions et recommandations des missions d'audit annuel sur le terrain et de feedbacks du client.

5.2 Synthèse de la répartition des tâches et responsabilités

Membre de l'équipe	Responsabilités générales		
	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3
Chef de mission	<p>1^{er} responsable de l'ensemble des livrables et de la restitution au client Expertise filières agricoles, secteur privé, niveau national et régional Conception de la méthodologie d'intervention Garant de la participation des EC au processus collaboratif de concertation Expérience significative en Afrique subsaharienne</p>		
	<p>Participation au cadrage Rédaction du rapport de démarrage Elaboration du plan type des notes de synthèse, élaboration des critères de sélection des études de cas, conception et méthodologie de travail Vérification, amélioration et harmonisation du contenu des notes de synthèse Coordination de la rédaction des livrables 1, 2, 3, 4</p>	<p>Conception de la méthodologie de diagnostic participatif et transfert aux membres de l'équipe Réalisation d'une mission d'étude de cas Rédaction des TDR pour les EC chefs de file sur les études de cas Coordination de la rédaction du livrable 5</p>	<p>Conception des TDR de l'atelier débat Participation à l'atelier débat (animation) Coordination de la rédaction des livrables 6 et 7 Restitution finale au client</p>
Chargé de mission / concertation	<p>Gestion de projet et backstopping, planification, animation et respect du calendrier, relation avec le client (localisation du chargé de mission : Montpellier) ; suivi du projet Gestion des ressources et animation de l'équipe d'EC (outils collaboratifs en ligne), préparation et organisation des missions et ateliers (à distance et en présentiel) Formation et transfert des méthodologies aux EC Expertise en production agricole irriguée (valorisation, entretien et maintenance des périmètres, organisation des associations d'irrigants, appui conseil aux EAF et OPA, conservation des produits agricoles (limitation des pertes) - Expérience significatif résidente en Afrique subsaharienne et Madagascar</p>		
	<p>Participation au cadrage Outillage des EC et appui régulier (organisation des points d'étape) Coordination de la collecte documentaire et de la base de données bibliographique Relecture des notes de synthèse Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 1, 2, 3, 4</p>	<p>Préparation organisationnelle et logistique des missions de terrain Participation à la conception méthodologique du diagnostic participatif Réalisation d'une mission d'étude de cas Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 5</p>	<p>Appui à l'organisation et la logistique de l'atelier débat Participation à l'atelier débat (animation) Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 6 et 7 Participation à la restitution finale au client</p>
Expert systèmes irrigués	<p>Expertise en systèmes irrigués, modèles institutionnels et économiques des SAGI Inputs méthodologiques (concertation, diagnostic) et techniques (implications institutionnelles et économiques du positionnement des SAGI, planification et gestion de l'eau, relations organisations de producteurs – associations d'irrigants, collectivités et SAGI.</p>		
	<p>Participation au cadrage Input méthodologique sur le rapport de démarrage (livrable 1) Relecture des notes de synthèse (lien irrigation-</p>	<p>Inputs méthodologiques sur le diagnostic participatif Réalisation d'une mission d'étude de cas</p>	<p>Inputs méthodologiques sur l'organisation de l'atelier débat (concertation, méthodes d'animation) Participation à l'atelier débat (animation)</p>

Membre de l'équipe	Responsabilités générales		
	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3
	filière et environnement institutionnel des SAGI)	Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 5	Appui au chef de mission dans la rédaction des livrables 6 et 7
Expert secteur privé et chargé d'assurance qualité	Inputs techniques : expertise filières agricoles, PME, secteur privé, financement du secteur agricole, très bonne connaissance des pays sahéliens et de l'environnement des affaires, politiques publiques de soutien aux filières, appui à l'identification d'acteurs Responsable de l'assurance qualité de tous les livrables		
	Inputs techniques sur les notes de synthèse Assurance qualité des livrables 1, 2, 3, 4	Appui à l'identification des acteurs à impliquer au niveau national Inputs techniques sur les diagnostics participatifs Assurance qualité du livrable 5	Appui à l'identification des partenaires régionaux clés Assurance qualité des livrables 6 et 7
Experts contributeurs	Responsables de la collecte documentaire au niveau national Responsables de la production et de l'analyse (état des lieux, diagnostics participatifs) Membres de l'équipe du consultant : pour chaque livrable, le consultant déterminera précisément la contribution attendue des EC Lien avec les SAGI – transfert de capacités, de méthodologies : en charge de communiquer en interne à leur SAGI sur l'avancement et la production du chantier filières		
	Collecte de la documentation Force de proposition sur la conception du plan type de la note de synthèse Production d'analyses et rédaction des notes de synthèse provisoires Relecture croisée des notes de synthèse des autres EC Participation à la sélection des études de cas (et forces de proposition sur les critères de sélection) EC référents pays : dans les pays avec plusieurs SAGI et filières, un EC est désigné par ses pairs pour consolider la note de synthèse au niveau pays EC chefs de file filières : nommés à partir de la tâche 1.2, en même temps que la sélection des études de cas (chaque EC recevant une mission de terrain sera chef de file filière) Chargé de la consolidation de notes de synthèse comparative par filière (intégrées au livrable 4)	EC sans étude de cas : participation à la conception méthodologique de l'étude de cas EC chefs de file filières : préparation et réalisation des missions de terrain avec le consultant Contribution au livrable 5 Restitution des missions et évaluation méthodologique aux EC des SAGI non visitées	EC Chefs de file filières : appui en interne à leur SAGI pour préparer des supports de restitution des études de cas
Copilote	Lien entre l'équipe des EC et le consultant (en particulier K2), pouvant être mobilisé comme médiateur / canal de remontée d'information en cas de difficultés avec une SAGI/un EC – le copilote peut être porte parole des EC Co-animateur de l'équipe d'EC avec le consultant (en particulier K2)		

Membre de l'équipe	Responsabilités générales		
	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3
	Participation au cadrage (intégration des EC à l'équipe) Appui à la mobilisation de l'équipe d'EC Appui à la coordination de la collecte documentaire Participation éventuelle à des points d'étape avec les EC sur les notes de synthèse Appui à la coordination des relectures croisées des notes de synthèse	Le copilote participe à la conception méthodologique des diagnostics et contribue à l'harmonisation des rapports de diagnostic	Implication dans la préparation de l'atelier et la restitution des notes de synthèse en particulier pour les SAGI non visitées en tâche 2